

Collection

*Études de cas d'entreprises
d'économie sociale*

no ES0506

**Pratiques solidaires dans la
relation d'échange : Monographie
d'initiatives au Québec**

Jérôme Leblanc
Yanick Noiseux
Marco Silvestro

avec la collaboration de :
Richard Allaire, Brahim Hamdi,
Philippe Cimper, Jean-Marc Fontan,
Sara La Tour, Patrice Rodriguez,
Jonathan Scott et Minielle Tall

Copublication CRISES/ARUC-ÉS

Novembre 2005

Cahiers du CRISES – Collection Études de cas d’entreprises d’économie sociale – **no ES0506**
« Pratiques solidaires dans la relation d’échange : Monographie d’initiatives au Québec »
Jérôme Leblanc, Yanick Noiseux, Marco Silvestro

(avec la collaboration de Richard Allaire, Brahim Hamdi, Philippe Cimper, Jean-Marc Fontan,
Sara La Tour, Patrice Rodriguez, Jonathan Scott et Minielle Tall)

ISBN : **2-89605-208-9**

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales et territoire

- Les chercheurs de l'axe territoire s'intéressent principalement aux rôles des acteurs sociaux, et à leurs pratiques innovatrices, dans les recompositions territoriales contemporaines. Ils étudient notamment l'émergence de réseaux sociaux et leurs liens avec de nouvelles formes de territorialité ; les relations entre les entreprises, les acteurs sociaux et les instances politiques locales ; les identités locales et leurs liens avec le développement économique et social ainsi que les modalités de gouvernance territoriale.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les chercheurs de l'axe conditions de vie s'attardent à repérer, décrire et analyser des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi centrent leurs travaux sur l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les recherches portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles de l'emploi et du travail. Elles concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, la formation et l'économie du savoir.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : www.cris.es.uqam.ca.

Denis Harrisson
Directeur

NOTES SUR L'ÉQUIPE DU CEPS

Le Collectif d'études sur les pratiques solidaires (CEPS) est une équipe multidisciplinaire où les membres poursuivent des recherches sur les modèles alternatifs d'insertion sociale, les relations économiques alternatives, l'autogestion et l'organisation coopérative, dans une perspective de renouvellement des pratiques et des discours sur la solidarité économique et sociale entre pays du Nord et pays du Sud, et surtout entre les régions du Nord.

Membres de l'équipe du CEPS

Richard ALLAIRE, Étudiant au doctorat en sociologie, UQAM
(richard_allaire@sympatico.ca)

René AUDET, Étudiant au doctorat en sociologie, UQÀM
(audet.rene@courrier.uqam.ca)

Michèle CHOQUET, Responsable de recherche, Bureau d'études et de développement,
Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal
(michele.choquet@umontreal.ca)

Philippe CIMPER, Étudiant au doctorat en sociologie, Université de Montréal
(philcimper@yahoo.fr)

Valérie DAGRAIN, Promotion du Libre, TIC et Développement Territorial
(vdagrain@free.fr)

Jean-Marc FONTAN, Professeur, département de sociologie, UQÀM
(fontan.jean-marc@uqam.ca)

Corinne GENDRON, Professeure, école de gestion, UQÀM
(gendron.corinne@uqam.ca)

Amandine GUILBERT, Étudiante doctorat, département de sociologie, UQÀM
(amandine.guilbert@yahoo.fr)

Brahim HAMDI, Étudiant au baccalauréat, UQÀM
(hbdjinn@yahoo.ca)



Anna KRUYNSKI, Professeure, département de Travail social, Université de Montréal
(anna.kruzynski@umontreal.ca)

Sara LA TOUR, Maîtrise en sociologie de l'UQÀM
(sara_latour@yahoo.fr)

Jérôme LEBLANC, Étudiant à la maîtrise en relations internationales, UQÀM
(leblancjerome@yahoo.ca)

Carlos MILANI, Professeur, Universidad federal de Bahia, Brésil
(cmilani@atarde.com.br)

Yanick NOISEUX, Étudiant, Doctorat en Sociologie, UQÀM.
(yanicknoiseux@gmail.com)

Mignelle TALL, Étudiante, Maîtrise en Communication, UQÀM
(tall.minielle@courrier.uqam.ca)

Patrice RODRIGUEZ, Consultant en développement social, Patrice Rodriguez Conseils
(patricer@dsuper.net)

Jonathan SCOTT, Étudiant, Maîtrise en sociologie, UQÀM
(jonathscott@yahoo.ca)

Marco SILVESTRO, Étudiant, Doctorat en sociologie, UQÀM
(silvestro@no-log.org)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ENCADRÉS	ix
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	xi
RÉSUMÉ	xiii
INTRODUCTION	1
1. TABLEAU SYNTHÈSE	9
2. LES MONOGRAPHIES DES INITIATIVES RECENSÉES	13
2.1. Le Mouton Noir et Le Couac <i>Marco Sylvestro</i>	13
2.2. Revue Aube / Éditions de la Plume de Feu <i>Jérôme Leblanc</i>	21
2.3. Logiciels libres <i>Brahim Hamdi</i>	26
2.4. Carrefour Tiers-Monde, l'auberge L'Autre Jardin <i>Patrice Rodriguez</i>	34
2.5. Les écovillages et les fiducies foncières <i>Marco Sylvestro</i>	37
2.6. Le Café de la Petite Gaule <i>Sara La Tour</i>	51
2.7. Terre des Ormes et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) <i>Marco Sylvestro</i>	57
2.8. Le Clandestin, fromage voyageur <i>Marco Sylvestro</i>	63
2.9. Atelier de vélos <i>FreeWheels</i> <i>Yanick Noiseux</i>	68
2.10. SCOPCAT (Société Coopérative Ouvrière de Production de Caoutchouc) <i>Jonathan Scott</i>	74
2.11. Friperie La Gaillarde <i>Sara La Tour</i>	79

2.12. Le Santropol Roulant <i>Jérôme Leblanc</i>	82
2.13. Café Rico, coopérative de torréfaction <i>Jérôme Leblanc</i>	91
2.14. Boutique 10 000 villages <i>Jérôme Leblanc</i>	95
2.15. Équita-produits équitables OXFAM Québec <i>Jérôme Leblanc</i>	98
2.16. Coop la Maison verte <i>Philippe Cimper</i>	103
2.17. Système d'échange local : NDG Barter Network <i>Mignelle Tall</i>	107
2.18. Part-Sel <i>Jérôme Leblanc, Patrice Rodriguez</i>	113
2.19. Île-Sans-Fil <i>Yanick Noiseux</i>	118
3. ÉLÉMENTS D'ANALYSES.....	123
3.1. La manifestation spatiale des solidarités	123
3.2. Distribution des initiatives en fonction de leurs pratiques de production et d'échange	127
3.3. Les manifestations de la solidarité dans les relations d'échanges	134
CONCLUSION	143
BIBLIOGRAPHIE	147
ANNEXE 1 : La grille d'entrevue (monographies)	151

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ENCADRÉS

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Présentation synthétique des 20 initiatives recensées	9
TABLEAU 2	Les conceptions de la solidarité dans les deux journaux.....	17
TABLEAU 3	Comparaison des principales caractéristiques des deux journaux.....	20
TABLEAU 4	Manifestations de la solidarité dans les relations d'échange (discours)	137

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	La route conventionnelle et la route du commerce équitable	102
GRAPHIQUE 2	Manifestations spatiales de la solidarité.....	124
GRAPHIQUE 3	Espace économique théorique.....	128
GRAPHIQUE 4	Distribution des initiatives étudiées en fonction de leurs pratiques de production et d'échange	130

LISTE DES ENCADRÉS

ENCADRÉ 1	Deux exemples québécois d'écovillages.....	38
ENCADRÉ 2	Des exemples québécois de fiducie foncière	41
ENCADRÉ 3	Les écovillages comme stratégie holiste de développement durable et d'économie sociale	44
ENCADRÉ 4	Club de vélo <i>FreeWheels</i>	73

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACDI	Agence canadienne de développement international
AQP3L	Association québécoise pour la promotion de GNU/LINUX et des Logiciels libres
ASC	Agriculture soutenue par la communauté
CA	Conseil d'administration
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CE	Conseil exécutif
CEIQ	Collectif des entreprises d'insertion du Québec
CEPS	Collectif d'étude sur les pratiques solidaires
CLD	Centre local de développement
Coop	Coopérative
CMV	Coop la Maison verte
CRAC	Centre de ressources et d'action communautaire
CRD	Centre régional de développement
CRISES	Centre de recherches sur les innovations sociales
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSQ	Confédération des syndicats québécois
DMV	10 000 Mille Villages
EnJeu	Environnement Jeunesse
FACIL	Appropriation collective de l'informatique libre
FESO	Fonds d'Économie Sociale du Sud-Ouest
<i>FLO</i>	<i>Fairtrade Labelling Organizations</i>
FTQ	Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec
<i>FSF</i>	<i>Free Software Foundation</i>
<i>GEN</i>	<i>Global Ecovillage Network</i>
<i>GPL</i>	<i>GNU Public Licence</i>
<i>GNU</i>	<i>GNU Is Not Unix</i>
GREB	Groupe de recherche de la batture

<i>IFAT</i>	<i>International Federation of Alternative Trade</i>
ISF	Île-Sans-Fil
JEU	Jardin d'échange universel
<i>LETS</i>	<i>Local Exchange Trade System</i>
<i>MIT</i>	<i>Massachusetts Institute of Technology</i>
NDG	Notre-Dame-de-Grâce
OBNL	Organisme à but non lucratif
OSBL	Organisme sans but lucratif
PART-SEL	Partage axé sur les ressources en troc – Système d'échange local
<i>RAB</i>	<i>Recycle-a-Bicycle</i>
REPAQ	Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudières Appalaches
RMAQ	Réseau des médias alternatifs du Québec
SCOPCAT	Société Coopérative Ouvrière de Production de Caoutchouc
SEL	Système d'échange local
SELBECS	Banque d'échanges communautaires de services
TIC	Technologie de l'information et des communications
UFP	Union des forces progressistes
UPA	Union des producteurs agricoles du Québec
UQÀM	Université du Québec à Montréal
<i>WiFi</i>	<i>Wireless Fidelity</i>
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

RÉSUMÉ

Alors que l'affaiblissement du mode de régulation providentialiste et le passage à des sociétés mondialisées semblent consacrer la domination du système économique néolibéral, on assiste à l'émergence ou à la réémergence d'une diversité de pratiques alternatives qui affirment la finalité sociale et politique des activités économiques. Ces initiatives – commerce équitable international et local, agriculture soutenue par la communauté, système d'échanges locaux, économie sociale alternative, économie informelle de type collectiviste – actualisent un mode de fonctionnement qui se veut et se dit en rupture avec le modèle socio-économique dominant. Ces initiatives, bien que souvent fragmentées et à échelle locale, offrent de nouvelles avenues pour repenser le lien social à travers l'activité économique et renouveler la régulation locale, nationale et internationale des échanges économiques.

Le présent document introduit les résultats préliminaires d'une recherche qui présente certaines de ces pratiques socio-économiques alternatives à partir de cinq dimensions d'analyse : 1) les principes normatifs qui guident l'action ; 2) les objectifs poursuivis et les stratégies privilégiées ; 3) les pratiques concrètes mises en œuvre ; 4) les obstacles et les limites rencontrés ; et 5) le projet politique exprimé. Ces informations ont été colligées dans une série de dix-neuf courtes monographies.

Dans une section analytique, nous mettrons en lumière les caractéristiques communes de ces initiatives (racine locale, discours orientés vers la pratique, scripts idéologiques fragmentés, approche collectiviste, coopératisme, etc.) tout en faisant ressortir leurs différences (divers degrés de différenciation par rapport à la norme sociale et économique et variation dans le potentiel de changement social proposé). À ce titre, quelques exemples représentatifs sont présentés avec plus de détails dans la troisième partie.

La dimension analytique s'articulera autour de la présentation de trois schémas qui synthétisent différents aspects des initiatives étudiées. Le premier schéma exposera les manifestations spatiales de la solidarité et montre à quelle(s) échelle(s) s'exprime la solidarité dans le discours des acteurs. Le second schéma exposera la diversité des pratiques de production et d'échange dans un tableau à quatre quadrants. Le troisième schéma montrera quels sont les différents modèles de solidarité possibles dans la relation entre un producteur et un consommateur.

Jérôme Leblanc, Yanick Noiseux, Marco Silvestro

INTRODUCTION

Ce texte présente les résultats préliminaires d'une recherche portant sur des pratiques de production et d'échanges alternatifs – commerce équitable international et local, agriculture soutenue par la communauté, système d'échanges locaux, économie sociale alternative, etc. – s'inscrivant dans un projet global de réaffirmation de la finalité sociale des activités économiques. La recherche a été menée par les membres du *Collectif d'étude sur les pratiques solidaires* (CÉPS), affilié au Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES).

Le travail de recherche étant encore à ses débuts, il ne s'agit pas de présenter ici des résultats finaux, mais plutôt de marquer un temps d'arrêt, permettant de partager les premiers résultats, de réfléchir sur la démarche amorcée et d'initier une réflexion plus approfondie en élaborant plus spécifiquement quelques « questions de recherche » qui constitueront les grands axes d'un éventuel « programme de recherche » en bonne et due forme. Bref, nous en sommes aux premières étapes de ce qui, au stade actuel de notre démarche, demeure un « *work in progress* ».

La présentation des résultats préliminaires se divise en quatre parties. Après avoir exposé brièvement l'orientation de la recherche et quelques éléments relatifs au cadre théorique et à la méthodologie, nous présenterons, à travers de courtes monographies, une série de vingt initiatives¹ que nous avons qualifiées de « pratiques solidaires ». Nous proposerons ensuite trois types de « classification » permettant de rendre compte des manifestations de la solidarité sous-jacente aux relations d'échanges qui se déploient dans les initiatives étudiées.

Ainsi, nous distinguerons les initiatives en fonction de leur dimension spatiale/géographique ; une seconde classification permet d'illustrer la distribution des initiatives en fonction de leurs pratiques de production et d'échange ; troisièmement, en fonction des différentes formes que peut prendre l'expression de la solidarité entre les participants aux échanges économiques associés aux initiatives recensées. Dans chacun des cas, s'en suivra une courte analyse avec discussion des résultats.

Enfin, la conclusion présentera quelques pistes de réflexion ainsi que des éléments susceptibles d'alimenter la discussion et la construction d'un véritable programme de recherche.

¹ L'une des monographies porte sur deux initiatives.

Éléments de problématisation

Une société : avant tout une réalité régulée

Aujourd'hui, force est de constater que le vivre ensemble sociétal relève du niveau planétaire. Malgré le fait que les sociétés humaines aient atteint un niveau élevé d'intégration au sein d'un espace mondial, il n'en demeure pas moins que ce dernier se décline en un ensemble de formations sociales très hétérogènes au sein d'une variété de sociétés (États-nation) ou de communautés (supra nationales ou infra nationales).

Ces sociétés et ces communautés doivent leur existence à un ensemble d'arrangements institutionnels qui encadrent et balisent tant leur fonctionnement que leurs modalités de reproduction. Ces arrangements institutionnels sont muables tout en étant normatifs. Il s'ensuit la présence de frontières et de marges de manœuvre qui donnent lieu à une matrice régulationnelle, où à une régulation de systèmes sociaux, qui est ouverte au changement, imperméable à certaines propositions de transformation et perméable à certains types d'évolution. Le propre du travail d'un chercheur relevant de la grande famille des sciences humaines est de mettre à jour la dynamique de régulation qui est à la base du fonctionnement et de la reproduction de systèmes sociaux.

Nous définissons la notion de régulation comme toute action, tant interne qu'externe à un groupe, tant collective qu'individuelle, tant dominante que dominée, exercée par les membres d'une société ou d'une communauté, définie pour rendre possible un vivre ensemble à partir d'un mouvement d'appropriation de ressources et d'un mouvement de localisation du vivre ensemble sur un territoire donné. Cette régulation, modulée par les mouvements d'appropriation et de localisation, est adaptable en fonction des besoins et des contraintes, des attentes et des opportunités qui se présentent ou qui sont imposées.²

La transformation des modalités de régulation procède par l'incubation d'inventions culturelles et surtout par leur généralisation via le processus d'innovation, c'est-à-dire par l'institutionnalisation de nouveaux arrangements régulatifs, de nouvelles combinaisons dans la façon d'actualiser les rapports au savoir, les rapports sociaux et les rapports techniques. L'évolution, c'est-à-dire le passage d'un état de développement sociétal à un autre, d'un type de communauté à un autre, s'opère à partir des capacités innovantes mises en scène par les élites qui sont en poste ou qui sont en émergence.

Si la régulation constitue le grand cadre normatif institué, l'innovation représente la voie à partir de laquelle est orchestrée sa mise à jour. L'institutionnalisation représente l'intégration de nouveaux usages sociaux, de nouvelles normes, de nouvelles idées, de nouvelles

² Sur les mouvements d'appropriation et de localisation, voir Karl Polanyi, (1992) « The Economy as Instituted Process », dans Mark Granoveter et Richard Swedberg, *The Sociology of Economic Life*, Oxford, Westview Press, pp. 29 à 51.

techniques. À partir de ce mouvement d'intégration, profondément conflictuel, qui participe de la critique sociale, se cristallise « la nouveauté » en un ensemble de normes, de règles, de lois, permettant un processus de sédimentation et de renouvellement des monènes, c'est-à-dire des unités significatives d'un mode de régulation sociétale.

Nous faisons l'hypothèse que le renouvellement d'un mode de régulation procède par l'adoption d'un ordre civilisationnel construit à partir d'expérimentations sociales hétérodoxes, présentes au sein même de l'ordre transformé, mais occupant une place marginale et peu valorisée. Le capitalisme industriel s'est développé au sein même du capitalisme marchand où il occupait une place marginale. Le capitalisme financier a pris corps au sein même du capitalisme marchand puis industriel avant de devenir hégémonique, place et fonction qu'il occupe présentement dans la régulation économique de la mondialité.

Dès lors, selon notre hypothèse, les monènes porteurs d'une capacité de transformation d'une matrice régulationnelle, c'est-à-dire les éléments sociétaux pouvant permettre le dépassement de l'ordre capitaliste actuel où la mise à jour de certaines contradictions, seraient présents et repérables au sein même des sociétés et des communautés parties prenantes, tant au centre qu'à sa périphérie, de la civilisation capitaliste. Cette façon de penser le changement sociétal guide le travail des chercheurs du CÉPS.

En résumé, de cette recherche, nous comptons repérer des éléments de grammaire à partir desquels se construit actuellement tant un nouveau langage civilisationnel qu'une nouvelle proposition de matrice régulationnelle. Il est clair à notre sens que les possibles du devenir humain sont multiples. D'autres langages et d'autres propositions sont présentement en élaboration en vue d'institutionnaliser un nouveau mode de régulation autre que celui que nous avons choisi d'étudier de façon prospective.

Paradigme constructiviste

La façon dont nous concevons la régulation de l'ordre des sociétés repose sur l'idée que le fonctionnement d'une société découle fondamentalement de l'action exercée par des êtres humains sur leur devenir. Cette action sociale orientée, nous la percevons sous au moins deux angles. D'une part, il y a l'idéalité de la situation désirée par l'acteur social. Une idéalité observable à même les discours produits par les acteurs. D'autre part, il y a la représentation concrète d'une expérimentation sociale, c'est-à-dire l'actualisation empirique du vivre en société et les conséquences de cette actualisation. Une représentation observable et étudiable à partir d'une démarche positiviste à substance plus ou moins critique.

Nombre de paradigmes des sciences sociales ont tenté et tentent toujours de livrer les secrets des mécanismes de construction de la réalité humaine. Ces paradigmes mettent souvent l'emphase sur un aspect du processus d'actualisation du discours produit par des acteurs ou du cadre empirique du vivre en société. À date, aucun paradigme, malgré les prétentions de son ou de ses concepteurs, n'a été en mesure de présenter un modèle explicatif total.

Nous pensons qu'au sein des sciences humaines, la recherche d'un paradigme explicatif absolu est une quête mythique. Contrairement aux propositions scientifiques qui étudient l'ordre naturel à partir d'un système de lois immuables, l'ordre relevant de la culturalité a été historiquement introduit pour échapper au verrouillage découlant de lois invariables et absolues telles celles qui sont présentes au sein d'ordres sociétaux dirigés par des systèmes mécano-chimiques (systèmes présents au sein des sociétés d'insectes par exemple). L'ordre sociétal de la culturalité constituerait un saut qualitatif, une réponse évolutive pour dépasser les ordres sociétaux régulés à partir de codes génétiques.

Dès lors, pour étudier l'ordre sociétal culturalisé, qui est par définition variable dans ses processus, sa dynamique, son empiricité, il importe de pouvoir procéder à l'aide d'outils malléables, qui permettent d'adapter la méthode à la nature spatiale et temporelle de l'objet sociétal étudié. L'étude de la construction du vivre ensemble demande une boîte à outils richement dotée d'un appareillage diversifié de paradigmes théoriques et de processus méthodologiques.

Cette façon de travailler comporte des difficultés et suscite des incertitudes cognitives du fait que la boîte à outils ne permet pas des modes standardisés d'emploi. Chaque étude conduit à l'élaboration de son propre mode d'emploi. Son élaboration représente un risque. Elle permet une proposition cognitive, une interprétation plus ou moins compréhensive et normative de la réalité. Elle produit des résultats relatifs. Chaque mode d'emploi tend par définition à produire des résultats fortement imprégnés d'une idéologie et d'une contingence.

Nous avons fait un choix de procéder à l'aide des outils méthodologiques qui sont à notre disposition. Ce choix est somme toute orienté par un parti pris théorique qui est tributaire d'une tradition intellectuelle, le marxisme. De ce dernier, nous retenons une grande leçon : l'histoire humaine peut difficilement être comprise en dehors d'un travail de mise en connaissance fine et critique de la façon dont les êtres humains entrent en relation les uns avec les autres. Les rapports sociaux, en tant que mise en forme d'une domination et en tant que réponse à cette dernière, sont au cœur de la dynamique du vivre ensemble.

À partir de ce parti pris paradigmatique, notre lecture des sociétés humaines et de leur devenir puisera, à des fins complémentaires, dans l'ensemble des paradigmes à notre disposition afin d'étudier les modalités d'émergence, de développement et de transformation des rapports sociaux au sein de pratiques solidaires québécoises.

Présentation de la recherche

Deux questionnements sont à l'origine de la formation du Collectif d'étude sur les pratiques solidaires. Le premier est lié à la question de l'exclusion sociale. Le second porte sur l'incidence du commerce équitable sur l'évolution du commerce libéral.

En ce qui concerne l'exclusion sociale, nous nous sommes inspirés du questionnement développé par un des membres fondateurs du collectif, Patrice Rodriguez, pour voir s'il existait des formes novatrices d'insertion économique et sociale dans les sociétés sud-américaines, principalement les sociétés argentine et brésilienne³. Par formes novatrices, il est entendu des initiatives, à l'image de l'expérience argentine des usines autogérées ou du modèle communautaire de vivre ensemble mis de l'avant par des campements de personnes sans terre au Brésil, qui se démarqueraient des pratiques institutionnalisées d'insertion présentes au Québec ou en Europe. L'idée était de repérer de telles initiatives et de voir quelles modalités de solidarité elles mettent de l'avant.

Le second élément déclencheur de la réflexion concerne ce que l'on appelle désormais le commerce équitable. En réfléchissant aux enjeux que cette pratique soulève face au mode libéral de production, de consommation et de distribution, nous nous sommes demandés s'il était normal que la notion d'équitabilité se limite aux échanges Nord-Sud.

À partir de ces deux questionnements, nous avons observé la présence de pratiques intéressantes en Amérique du Sud et nous nous sommes demandées si, en faisant un travail de repérage et d'observation sur des pratiques solidaires québécoises, nous serions aussi en mesure d'identifier des expériences solidaires qui se démarqueraient au point de pouvoir représenter une menace au système économique libéral dominant, ou même, de présager l'émergence d'une nouvelle logique de développement socio-économique et de nouvelles modalités de régulation en :

- cherchant à faire évoluer les pratiques et les règles du commerce avec l'appui des consommateurs ;
- explorant un système d'échanges socio-économiques fondé sur le respect et le partenariat ;
- établissant des relations d'échanges basées sur l'équité, le partenariat, la confiance et l'intérêt partagé ;
- reposant sur un idéal de justice et d'égalité ;
- mettant de l'avant des stratégies alternatives d'insertion économique ;
- proposant une alternative par rapport à l'économie de marché.

La démarche utilisée

Le choix des vingt initiatives qui furent étudiées à partir d'un échantillon de convenance établi en fonction des connaissances et des expériences de terrain qu'avaient les membres du collectif de recherche. Toutefois, avant d'inclure une expérience dans notre échantillon, nous

³ Ce questionnement a donné lieu à un film documentaire produit, scénarisé et réalisé par Patrice Rodriguez intitulé *Parole d'excluEs* (2005).

nous sommes assurés qu'elle était relativement récente (horizon d'une vingtaine d'années), qu'elle revendiquait une certaine alternativité en remettant en question soit le rapport à l'ensemble du système économique, soit une partie de ce système. En raison du caractère exploratoire de la recherche, nous avons fait le choix d'être, de prime abord, plus inclusif qu'exclusif. Les véritables critères de l'alternativité d'une pratique ne pouvant être définis *ex ante*.

Par la suite, à partir des premières initiatives recensées, nous avons procédé à l'identification de nouvelles initiatives à l'aide de la méthode dite « par boule de neige ». Chaque inclusion d'une nouvelle initiative dans notre échantillon nous amenait à en considérer d'autres qui avaient des traits similaires. De plus, l'inclusion de chaque initiative a été discutée collégialement. L'ajout d'une nouvelle initiative provoquant une discussion conduisant, chaque fois, à reconsidérer les raisons nous poussant à inclure ou non une initiative à la liste. Ainsi, nous pouvons affirmer que nous avons procédé, en quelque sorte, « par sédimentation ».

Des entrevues et des monographies ont été réalisées auprès d'un ou de plusieurs acteurs pour chacune des expériences documentées. Afin d'uniformiser le type d'information recueillie et pour répondre aux questions de recherche que nous avons formulées, une grille d'entrevue a été élaborée. Elle contient trois grandes dimensions : (1) les caractéristiques générales de l'initiative ; (2) la description des pratiques de l'échange ; et (3) le discours véhiculé par l'initiative sur les thèmes de la solidarité, de l'échange économique et du rôle de l'état.

Les propos recueillis ont servi à la rédaction de monographies de cinq à sept pages dans lesquelles sont synthétisées les informations recueillies lors des entrevues réalisées. Ces monographies constituent notre matériel de base pour le travail d'analyse que nous présenterons dans la deuxième partie de ce document.

À partir des informations que nous avons colligées dans les monographies, il nous a été possible d'établir, dans un premier temps, trois classifications qui illustrent le caractère novateur de ce que nous appelons les pratiques solidaires québécoises qui s'inscrivent en porte-à-faux par rapport aux pratiques d'échanges du modèle dominant capitaliste. La troisième partie de ce document présentera les différents outils de synthèse à partir desquels nous proposons un éclairage nouveau sur des « pratiques solidaires émergentes ». Le premier outil synthèse a été conçu en fonction d'un critère de classification prenant en considération la dimension spatiale ou géographique. Le second outil synthèse se penche sur les modalités d'échanges économiques qui sont mises en scène dans chaque initiative. Le dernier s'attarde à la façon dont s'exprime la solidarité entre producteurs et consommateurs dans les échanges.

Programme de recherche

Nous avons fait le choix d'un programme de recherche qui identifiera et étudiera des expériences sociales qui proposent, de façon subversive ou alternative, une ou des façons nouvelles de développer des rapports sociaux à orientation économique et politique. Notre proposition porte donc sur des pratiques politiques et économiques solidaires.

Nous retenons la formulation proposée par Max Weber d'action sociale à orientation économique ou politique pour éviter le piège d'un cloisonnement de l'action sociale au sein de silos : l'action économique, l'action culturelle, l'action politique, l'action sociale, etc. Toute action individuelle ou collective, nous rappelle Karl Polanyi, est globale et non limitée à une expression particulière. Par contre toute action sociale comporte une dominante qui lui donne ses caractéristiques premières.

Nous avons choisi d'étudier une population de pratiques solidaires québécoises relativement récentes qui sont innovantes dans la façon de penser au moins un type de rapport social (rapport salarial, rapport à la démocratie, rapport de genre, etc.). À titre indicatif, une pratique qui propose de penser de façon novatrice la solidarité entre producteur et consommateur est plus propice à retenir notre attention qu'une pratique qui propose une approche classique de mise en rapport du producteur et du consommateur lorsqu'il s'agit de mettre en scène un nouveau produit ou un nouveau service. Dans le même sens, nous porterons une attention particulière aux initiatives qui cherchent à définir autrement la valeur, le marché, la division du travail, la propriété (ses droits et ses non droits), etc. Enfin, nous retiendrons d'étudier des expériences qui pensent différemment la solidarité à initier entre des territoires de proximité (ville et campagne) ou éloignés (solidarité entre le Nord et le Sud).

1. TABLEAU SYNTHÈSE

Le tableau synthèse présenté ci-dessous permet de jeter un regard d'ensemble sur les initiatives que nous avons retenues dans notre échantillon. On y distingue les différents secteurs d'activité – information, communication, tourisme, gestion, arts, agriculture, immobilier, loisir, productions industriels, mode, utilité publique, commerce équitable – qui sont investis par ce que nous avons appelé des « pratiques solidaires » liées à la production, la distribution et/ou l'échange de biens et de services.

D'autre part, le tableau présente les principes normatifs et les valeurs centrales portées par ses initiatives. Les objectifs et de brefs éléments de la stratégie de mobilisation y sont également mis en évidence. Enfin, nous avons ajouté quelques informations permettant d'esquisser un portrait des pratiques concrètes mises en place.

TABLEAU 1
Présentation synthétique des 20 initiatives recensées

CHAMP D'ACTIVITÉ	SECTEUR D'ACTIVITÉ	INITIATIVE ÉTUDIÉE	PRINCIPES NORMATIFS VALEURS CENTRALES	OBJECTIFS-STRATÉGIES	PRATIQUES CONCRÈTES
Productions/ Services	Information	Journal satirique Le Couac	Autonomie/indépendance Autogestion/ <i>Empowerment</i> Anticapitalisme	Ouvrir les consciences par la pensée critique et l'éducation Stratégie : politique et humour	Réseau édition sans structure matérielle Fonctionnement coopératif
		Journal régional Le Mouton Noir	Développement régional Développement endogène Culture régionale	Développer identité région Émancipation/revitalisation régionale. Stratégie : Journalisme/pensée critique	Édition journal et formation stagiaires Fonctionn. coop. hiérarchique
		Revue Aube / Éditions de la Plume de Feu	Développement durable Consom. Resp./simpl. Vol. Développement endogène	Concrétiser dév. durable. Diffusion pensée écologiste. Stratégie : éducation/sensibili.	Édition revue, organisation colloques, groupes achats. Fonctionnement coopératif
	Communication	Les Logiciels libres	Partage savoir <i>Empowerment</i> /autogestion Anticapitalisme	Contourner règles capitalistes prop. intellect. favoriser diff. connaissance stratégie : <i>Copyleft</i>	Création interactive de connaissance Fonctionnement coopératif
	Tourisme	Auberge L'Autre Jardin / Carrefour Tiers-monde	Économie sociale et solidaire Équitabilité échanges écon. « libéralisme social »	<i>Empowerment</i> Tiers-monde. Offrir service lucratif pour financer coop. internationale Stratégie : produit valeur ajoutée	Petite auberge taylorisée Fonctionnement hiérarchique
	Arts	Café de la Petite Gaule	Autogestion/ <i>Empowerment</i> Économie sociale et solidaire	Ouvrir les consciences par la pensée critique et l'éducation. Stratégie : art et politique	Vente et sensibilisation. Org. événements politiques. Fonctionnement coopératif
Production /biens	Agriculture	Agriculture soutenue par la communauté	Équitabilité relations éco. Rapp. directs consom./produc. Rapprochement ville/camp. Développement durable	Contourner règles prod. capitaliste. Stratégie : offrir nouveau contrat alimentaire	Renversement schème achat alimentaire. Coopération consommateur/producteur Fonctionnement coopératif

CHAMP D'ACTIVITÉ	SECTEUR D'ACTIVITÉ	INITIATIVE ÉTUDIÉE	PRINCIPES NORMATIFS VALEURS CENTRALES	OBJECTIFS-STRATÉGIES	PRATIQUES CONCRÈTES
		Fromage Le Clandestin	Équité relations éco. Rapp. directs consom./produc. Autogestion Liberté de produire	Contourner règles étatiques par production aliment qualité sans contrôle sanitaire. Stratégie : clandestinité	Production-vente clandestine par petits réseaux. Fonctionnement collaboratif
	Immobilier	Les Ecovillages et fiducies foncières	Développement durable Autogestion/ <i>Empowerment</i> Anticapitalisme Écologisme	Soustraire sol spéculation. Communautés durables. Écologisme concret. Stratégie : holiste	Création espace exempt rapports capitalistes. Autonomie économique du village. Fonctionnement coopératif
	Loisir	Atelier communautaire FreeWheel	Développement durable Partage compétences Solidarité communautaire	Consommer moins métal Favoriser diff. connaissance Stratégie : coopération communautaire.	Échange produit/utilisation outils contre travail sur base forfait fixe. Fonctionnement coopératif
	Biens industriels	SCOPCAT	Autogestion Économie sociale Recyclage	Fabriquer produit à partir recyclage dans niche industrielle. Stratégie : produit valeur ajoutée	Petite usine taylorisée Fonctionn. coop. hiérarchique
	Mode	Friperie la Gaillarde	Économie sociale et solidaire Recyclage Insertion sociale	Créer mode à partir recyclage. Insertion jeunes designers. Stratégie : économie sociale	Vente et sensibilisation Fonctionn. coop. hiérarchique
	Utilité publique	Le Santropol Roulant	Économie sociale et solidaire Rapprochement générations Aliment. qualité/prix équitable	Rapprocher générations par service livraison repas bio bas prix. Stratégie : économie sociale.	Service aide sociale par le biais nourriture et livraison. Fonctionnement hiérarchique
Distribution /Biens	Produit équitable	Café Rico, coop de torréfaction	Équité relations économ. Solidarité internationale Autogestion/ <i>Empowerment</i>	Rendre relations économiques équitables. Stratégie : coop. internat., éducation, sensibilisation	Importation, vente, éducation. Collaboration avec producteurs Fonctionnement coopératif
		Boutique 10 000 Villages (Mtl)	Équité relations économ. Solidarité internationale <i>Empowerment</i> Tiers-monde	Rendre rel. économiques équitables. Stratégie : coop. internat., éducation, sensibilisation	Importation, vente, éducation. Collaboration avec producteurs Fonctionnement hiérarchique
		Équita, produits équitables	Équité relations économ. Solidarité internationale <i>Empowerment</i> Tiers-monde	Rendre rel. Économiques équitables. Stratégie : coop. internat., éducation, sensibilisation	Importation, vente, éducation. Collaboration avec producteurs Fonctionnement hiérarchique
		Coop la Maison verte	Développement durable Économie sociale et solidaire Autogestion	Concrétiser dév. durable. Diffusion pensée écologiste. Stratégie: éducation/sensibili	Vente de biens à valeur ajoutée écologique Fonctionnement coopératif
Distribution/S services	Système d'échanges locaux	SEL NDG Barter Network	Partage compétences Insertion sociale Solidarité communautaire	Contre exclusion-solitude-pauvreté. Stratégie : coopération communautaire et reconnaissance compétence.	Échange biens et services sur base prix unique et égalitaire Fonctionnement coopératif

CHAMP D'ACTIVITÉ	SECTEUR D'ACTIVITÉ	INITIATIVE ÉTUDIÉE	PRINCIPES NORMATIFS VALEURS CENTRALES	OBJECTIFS-STRATÉGIES	PRATIQUES CONCRÈTES
		SEL Part-SEL	Partage compétences Insertion sociale Solidarité communautaire	Contre exclusion-solitude-pauvreté. Stratégie : coopération communautaire et reconnaissance compétence	Échange biens et services sur base prix unique et égalitaire Fonctionnement coopératif
	Télécommunications	Initiative Ile-sans-fil	Partage savoir <i>Empowerment/autogestion</i>	Contourner règles capitalistes prop. intellect. Favoriser diff. connaissance. Stratégie: subversion techno	Diffusion gratuite et interactive d'accès à la connaissance. Fonctionnement coopératif

Source : Tableaux et graphiques produits par : Jean-Marc Fontan, Sara La Tour, Jérôme Leblanc, Yanick Noiseux, Marco Silvestro, CEPS, (2005).

2. LES MONOGRAPHIES DES INITIATIVES RECENSÉES

Cette section présente les 19 monographies exploratoires rédigées par les membres du collectif entre mars 2004 et avril 2005.

2.1. Le Mouton Noir et Le Couac⁴

Marco Silvestro

Historique et caractéristiques des deux périodiques

Le Mouton Noir est un journal « d'opinion et d'information » fondé en 1995 à Rimouski. Le contexte était particulier. Rimouski avait besoin d'une salle de spectacle et un groupe de citoyen(ne)s voulant promouvoir ce projet ne trouvaient pas, dans un contexte de concentration de la presse régionale, de tribune pour s'exprimer. Ils décident de fonder un journal trimestriel qui leur permettra de le faire. Le premier *Mouton Noir*, daté du 29 mars 1995, comptait 4 pages. Rapidement, l'équipe fondatrice s'est rendue compte qu'elle répondait à un réel besoin de la population du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie pour une presse locale libre, informative, qui émet des opinions et qui a un fonctionnement démocratique.

Le Mouton Noir a rapidement adopté pour mission de couvrir l'actualité régionale de trois façons : par le contenu informatif, par le contenu d'opinion et par le contenu culturel. Plusieurs des collaboratrices et collaborateurs du journal adoptent un style assez mordant envers les pouvoirs publics, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. Les grandes entreprises sont aussi la cible de leurs flèches. Au cours de son évolution, *Le Mouton Noir* a cherché à diversifier son contenu et à développer son réseau d'annonceurs. Il a dû faire face à de multiples crises financières ou organisationnelles, comme c'est souvent le cas avec la presse indépendante lorsque des personnes importantes quittent l'organisation. *Le Mouton Noir* n'y a pas échappé et les trois premiers rédacteurs en chef depuis sa fondation ont aujourd'hui quitté, le dernier pour devenir journaliste, chroniqueur et rédacteur à l'hebdomadaire culturel montréalais *Ici* (Québecor Média). Une jeune femme a pris la relève en 2003. Malgré toutes les difficultés, *Le Mouton Noir* est devenu bimestriel, tire à 10 000 exemplaires, est distribué gratuitement par des bénévoles partout dans la région Bas-St-Laurent-Gaspésie et il se vend 1,50 \$ ailleurs au Québec et en Acadie.

Le Couac, pour sa part, est un mensuel satirique fondé en 1997 par l'ancien député du Parti Québécois, Pierre de Bellefeuille, et l'historien et éditeur Jean-François Nadeau (autrefois

⁴ Fait le 21 septembre 2004, révisée en juillet 2005.

rédacteur en chef du *Quartier Libre*, Université de Montréal, aujourd'hui directeur-adjoint de l'information au quotidien *Le Devoir*). *Le Couac* est né d'un manque ressenti par quelques personnes pour une presse d'enquête libre. Pierre de Bellefeuille contacte donc Jean-François Nadeau, lequel le convainc plutôt de se lancer dans l'édition d'un mensuel satirique. Cela parce que l'enquête est difficile à financer et parce que le contexte morose de la politique québécoise des années 1980 a vu disparaître les derniers représentants de la satire politique, le magazine *Croc* et le Parti Rhinocéros. *Le Couac* s'inscrit dans la tradition de la presse satirique québécoise (*La Lanterne*, par exemple) et emprunte beaucoup aux journaux satiriques européens. D'ailleurs, dès les premiers moments, une collaboration est établie avec *Charlie Hebdo* et *Le Rire* (France) et *Le Journal du Jeudi* (Burkina Faso). Ces ententes permettent au *Couac* de reproduire le contenu de ces périodiques sans payer de droit, et vice-versa. Tout au long de son histoire, l'équipe du *Couac* continuera de développer ce genre de relations de troc.

Le Couac est principalement montréalais, contrairement au *Mouton Noir* qui couvre l'est du Québec. *Le Couac* tire à 4 500 exemplaires et est distribué partout sur le territoire, vendu au prix de 3,50 \$ chaque mois. Il s'appuie sur un réseau d'approximativement 25 collaboratrices et collaborateurs bénévoles. Au départ, *Le Couac* a été fondé comme une entreprise à but lucratif (*Le Couac Inc.*). Depuis 2004, il est devenu une OSBL. La compagnie sera liquidée dès que ses dettes seront payées.

Discours sur la solidarité

Le Mouton Noir, à travers sa ligne éditoriale, diffuse un discours à saveur régionaliste. Le journal, publié à Rimouski mais lu par la population de la corne sud de l'Est-du-Québec, participe de l'identité régionale forte dans cet endroit. *Le Mouton Noir* s'intéresse, dans ses articles, aux questions de développement durable (coupes forestières, aménagements territoriaux, sauvegarde des espèces, incinérateur à Belledune), de développement économique autogéré, de politique régionale. Sur le plan culturel, il fait la promotion des artistes locaux, invite à découvrir les terroirs du Bas-du-fleuve, propose des recettes culinaires. Sur le plan politique, le journal est très critique du mode de développement privilégié par les élus locaux et nationaux. Sa ligne éditoriale – qui évolue au gré des collaboratrices et collaborateurs – est régionaliste, sociale-démocrate, avec des tendances parfois assez libertaires.

Un autre cheval de bataille du *Mouton Noir* – tout comme *Le Couac* – est celui de la nécessité de la survie de la presse indépendante. Comme la plupart des médias alternatifs, *Le Mouton Noir* est toujours sur la corde raide sur le plan financier. Il fait régulièrement appel aux élu(e)s locaux et à leurs fonds discrétionnaires, ce qui lui est la plupart du temps refusé :

C'est bien connu, le Mouton Noir est farouchement indépendant et il n'a pas l'intention de vendre son âme pour un plat de lentilles. Mais les élu(e)s se trompent quand ils confondent devoir d'État et attitude partisane. - Je ne partage

pas tes idées, mais je suis prêt à mourir pour que tu aies le droit de les exprimer -. Sans tomber dans ces excès, il ne serait quand même que décent que les ministres qui ont la responsabilité du développement de nos régions appuient le seul journal d'opinion à se commettre au sein de la collectivité qui les a élus.

Landry, 2002

Pour surmonter ses difficultés financières, le bimestriel organise des événements politico-culturels. Par exemple, en 2003, le chanteur et poète Richard Desjardins a appuyé *Le Mouton Noir* et est venu faire un spectacle sur les enjeux régionaux (monologues et chansons engagées). Les recettes ont permis de remettre à flot le périodique. *Le Mouton Noir* lance aussi des appels à ses lectrices et lecteurs qui, rappelons-le, ne paient pas le journal dans le Bas-St-Laurent-Gaspésie :

Est-ce que, sur l'ensemble du territoire que nous couvrons, 2 000 personnes pourraient se lever immédiatement et se donner la peine de nous faire parvenir la modique somme de cinq dollars ? Oui, juste un vieux 5 \$. Tout de suite !

Cette somme établirait votre contribution à un minime dix sous du numéro et cet apport d'oxygène nous permettrait de franchir ce mauvais passage.

Ce geste nous apporterait la preuve irréfutable que nos lecteurs croient en la nécessité du journal. Il confondrait les sceptiques et nos adversaires et démontrerait hors de tout doute que la solidarité existe sur notre territoire. Et ce témoignage concret fournirait à notre équipe l'énergie dont elle a impérieusement besoin pour continuer son travail.

Landry, 2002

Sur le plan publicitaire, *Le Mouton Noir* accepte la publicité des commerçant(e)s et petites entreprises locales, à caractère environnemental ou de développement durable dans la mesure du possible. Il accepte aussi les publicités gouvernementales dans une certaine mesure, ainsi que les publicités culturelles. Le journal est gratuit parce que l'équipe considère que les habitant(e)s de la région ont un droit d'accès à une information libre, sérieuse et gratuite. En effet, cette région vit comme les autres les effets de la concentration progressive de la presse écrite et télévisée au Québec. Les seuls journaux accessibles dans la région sont ceux de Québecor, *Power Corporation* et Transcontinental.

Sur le plan organisationnel, le *Mouton Noir* fonctionne de manière assez souple. Son organisation est une adaptation du modèle des grands journaux (éditeur(e)/rédactrice ou rédacteur en chef, comité de rédaction, mise en marché, journalistes, montage infographique). Cependant, son statut d'OSBL et la préférence de ses collaboratrices et collaborateurs font en sorte que le journal fonctionne sagement sous la supervision de l'éditeur(e)/rédactrice ou rédacteur en chef et du comité de rédaction (3 personnes). Le poste salarié à temps plein est rémunéré à l'aide d'une subvention publique. Le montage infographique, l'impression et la distribution sont assurés par

des contrats avec des compagnies externes. À noter que la distribution en région Bas-St-Laurent-Gaspésie est assurée par des bénévoles.

Fait notable au *Mouton Noir*, le journal se réclame d'une dimension d'éducation populaire. En effet, le journal fait une large place aux textes de ses lectrices et lecteurs, des stagiaires, des étudiant(e)s, des personnes en réinsertion sociale, etc. L'éducation populaire vise à pourvoir la région de personnes capables de multiplier le nombre de tribunes alternatives.

Le Couac, pour sa part, est un ensemble assez hétéroclite sur le plan éditorial. Sa ligne de fond est celle de l'anarchisme social. Cependant, certains de ses collaboratrices et collaborateurs peuvent adopter une position plus individualiste ou plutôt nationaliste. D'autres sont issus de la politique (PQ), du syndicalisme (CSN), de l'information (Radio-Canada, Presse Canadienne), des universités (science politique, sociologie, éducation, communication, comptabilité), du mouvement écologiste (*Greenpeace*) ou du milieu de la culture et de l'édition. *Le Couac* entretient un très fort ancrage dans les milieux de l'édition.

Dans ses brèves satiriques, dans ses enquêtes, dans ses textes plus analytiques, les collaboratrices et collaborateurs du *Couac* peignent tous une critique radicale des systèmes de pouvoir et de domination que sont ceux de l'État, du Marché et de la Religion. À travers des recensions de livre et des textes plus théoriques, *Le Couac* veut promouvoir une éthique de l'autonomie personnelle, de la responsabilité, de la raison et de la civilité. Il dénonce particulièrement les abus d'autorité, les mensonges publics, les abus de pouvoir et les conflits d'intérêts.

Sur le plan organisationnel, *Le Couac* fonctionne sur le mode de la démocratie participative. Dans l'organisation du journal, il n'y a aucun poste fixe, aucune structure ferme. Un réseau d'une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs permet de produire le journal. Le fonctionnement est le suivant : il existe un conseil d'administration minimal de trois personnes⁵. Trois rédacteurs en chef prennent alternativement la responsabilité d'un numéro. Un réseau de quatre bénévoles réguliers prend en charge le minimum des charges requises pour soutenir le journal. *Le Couac* privilégie le copinage, l'entraide, les relations d'intérêts. Ainsi, il utilise les services de personnes et organisations amies pour le montage, l'impression, la publicité. *Le Couac* contient aussi chaque mois une colonne intitulée « plogues » dans laquelle on fait mention d'événements concernant des organisations ou des personnes amies (lancements, spectacles, colloques, mentions d'honneur, etc.).

Toutes les décisions sont prises collégialement. Les communications se font à l'aide d'Internet. Un système de style « groupe Web » est utilisé depuis 2002. Il permet à tous les collaboratrices et collaborateurs du journal d'être liés par un système de messagerie. Comme la production du collectif est de type discursive et picturale, l'Internet se prête bien à la discussion et à l'échange d'idées, de textes, de photos et de dessins. Sur cette liste Internet circulent, d'abord, les messages

⁵ C'est le minimum légal demandé pour les OSBL.

de régie interne : date des réunions, tâches à faire, transmission de textes électroniques. Ensuite, une véritable discussion se noue à travers le jeu des réponses croisées entre les membres. Les numéros du journal sont ainsi élaborés quotidiennement dans la dialectique des échanges successifs. Une réunion de production a lieu une fois par mois (dans une salle prêtée ou chez des copains) pour lire, sélectionner et corriger les textes du mois. Le plan de montage est élaboré dans la collégialité (choix de la Une, des illustrations, de la « page 8 », etc.). Ensuite, le rédacteur en chef du mois est responsable de collecter les textes corrigés (que leurs auteur(e)s corrigent eux-mêmes) et de les faire parvenir à la monteuse du mois (il y en a deux, en alternance). Le montage est effectué en trois ou quatre séances par un total de 6 personnes, dont 5 bénévoles.

TABLEAU 2
Les conceptions de la solidarité dans les deux journaux

	Le Mouton Noir « Plus mordant que le loup »	Le Couac « Le canard qui a des dents »
Solidarité interne	Fonctionnement légèrement hiérarchisé. CA large. 1 salarié, comité de rédaction, rédacteur en chef fixe. Élaboration des parutions en comité restreint.	Fonctionnement égalitariste. CA réduit. Pas de salariés, démocratie participative, la légitimité de la parole est basée sur la connaissance collectivement reconnue du locuteur.
Solidarité externe	Discours social-démocrate profondément empreint de régionalisme. Nationalisme, environnementalisme, syndicalisme, développement local, culture populaire de qualité. Dimension éducation populaire.	Discours libertaire. Discours peu territorialisé, mais profondément montréalais. Écologie radicale, anticapitalisme, internationalisme, culture <i>underground</i> .

On peut voir dans le tableau ci haut que les deux publications se distinguent sur plusieurs plans. D'abord, *Le Mouton Noir* est une OSBL régionale qui bénéficie de fonds subventionnaires de développement économique régional auquel *Le Couac* n'a pas accès parce que son contenu est

essentiellement politique, alors que celui du *Mouton Noir* est plutôt « régional » et culturel⁶. *Le Mouton Noir* s'est constitué comme ressource locale alternative et cherche à bénéficier de tous les outils à sa portée pour assurer son développement. La ligne éditoriale est d'inspiration sociale-démocrate; elle appuie l'action syndicale, prône le développement local endogène, la collaboration et la solidarité régionales (basées sur une identité de destin). *Le Mouton Noir* a un très fort ancrage régional et local (Rimouski).

Le Couac, pour sa part, préfère rester à la marge de l'institutionnalisation. Il cherche moins le contact avec les institutions publiques ; il préfère les relations locales, marginales, informelles. Sa ligne éditoriale est plus radicale. Son libertarisme se teinte d'écologisme radical et de féminisme. Il a peu d'ancrage local (Montréal) et peu de relations commerciales et publicitaires. Cependant, il entretient des liens très forts avec plusieurs autres médias alternatifs, ainsi qu'avec les milieux libertaires du Québec, de France et des États-Unis.

Discours sur les relations économiques

Le discours du *Mouton Noir* sur l'économie est progressiste. Il fait la promotion de la réduction des inégalités socio-économiques, de l'expansion du syndicalisme, du développement durable, du développement local. Il prône la solidarité entre les habitant(e)s de la région. Certains de ses chroniqueur(e)s, collaboratrices et collaborateurs adoptent le discours un peu naïf de la solidarité de village d'antan. Certains articles sont assez bucoliques. La grande majorité sont écrits dans un style très familier, dans le style des conversations entre ami(e)s. Le tout donne une forte impression d'ancrage dans l'identité de cette région. *Le Mouton Noir* milite aussi en faveur de la décentralisation régionale, du financement adéquat de la culture et de la presse indépendante. Il est aussi engagé dans nombre de relations partenariales de type échange de service, défense d'intérêts, mécénat, entraide, etc. Notamment avec le milieu communautaire local, la presse indépendante québécoise et les syndicats.

Le Couac se déclare libertaire et anticapitaliste. Depuis quelques années, il cherche de plus en plus à créer un réseau de relations économiques qui satisfassent à plusieurs critères éthiques et politiques. Ainsi, il est passé d'entreprise à but lucratif à OSBL. Il refuse la publicité des multinationales et des partis politiques ; il refuse la promotion du jeu, de l'alcool, du tabac ou des armes. Il privilégie en fait la publicité de type culturel (livres, films, spectacles) ou d'intérêt public. À la fondation du journal, des contrats ont été signés avec des compagnies à but lucratif. Au cours de son évolution, *Le Couac* a tenté de remanier ces relations afin de les rendre plus équitables. L'impression du journal est le fait d'une compagnie familiale syndiquée. Les besoins de reproduction numériques sont assurés par une coopérative de travail. Le montage est assuré par des amies du groupe, à forfait. Cependant, l'emballage et la distribution sont assurés par deux entreprises et une société d'État. Les rapports qu'entretient *Le Couac* avec ces dernières sont toujours plus difficiles qu'avec les autres.

⁶ Depuis les débuts de 2005, *Le Mouton Noir* publie un encart culturel de deux pages qui lui permettent d'avoir accès à des subventions liées à la diffusion culturelle.

Le Couac a toujours préféré le troc, l'échange de services et le travail en association pour répondre à ses besoins. Ainsi en est-il concernant la publicité, laquelle résulte souvent d'un troc. *Le Couac* est aussi à la base de plusieurs initiatives de promotion groupée (avec *Le Mouton Noir*, *Recto-Verso*, *L'Aut'Journal*, *La Tribu du verbe*) ou de défense collective des intérêts avec le Réseau des médias Alternatifs du Québec (RMAQ), *Greenpeace* ou l'Union des forces progressistes (UFP).

Dans le contenu de son journal, *Le Couac* dénonce les conflits d'intérêts entre les pouvoirs publics et les entreprises. Il fait la promotion de l'économie participative (notamment par une série de douze textes, plus plusieurs autres), de l'autonomie personnelle, de l'action raisonnée, de l'autodéfense intellectuelle, etc. Le contenu peut être philosophique, anecdotique, d'analyse politique, d'enquête médiatique. Il est le plus souvent présenté dans une facture satirique, cynique et très critique.

Analyse comparative

Le tableau 2 rassemble quelques caractéristiques des deux périodiques étudiés. Les deux ont été fondés à une période de réveil de la presse indépendante québécoise. On note aussi à cette époque la naissance de *l'Itinéraire* (1994) et la renaissance des journaux étudiants le *Quartier Libre* (Université de Montréal) et *Montréal Campus* (Université du Québec à Montréal). Les deux publications se rejoignent quant à leurs conceptions de la nécessité de la presse indépendante et de la collaboration des médias entre eux. Ils défendent aussi l'idée d'une information libre et démocratique.

Cependant, *Le Couac* et *Le Mouton Noir* sont très différents quant à leurs pratiques économiques et organisationnelles, comme on a pu le voir. Ils se différencient aussi sur le plan des rapports à l'État, alors que *Le Mouton Noir* cherche à s'inscrire dans les programmes de développement régional pour pouvoir bénéficier de subventions et fait appel aux élus. *Le Couac*, pour sa part, rejette les institutions pour conserver, semblerait-il, sa « pureté ».

Finalement, concernant le potentiel innovateur de ces deux initiatives, je dirais que *Le Mouton Noir* correspond plus à une presse qui peut créer un sentiment d'appartenance. Le potentiel démocratique n'est pas aussi intense que celui du *Couac* (sur le plan organisationnel), mais il est plus prometteur en ce qui a trait à la démocratisation de l'information, à la création d'une presse indépendante de qualité, à l'éducation populaire et à l'inclusion sociale. *Le Couac* a plutôt pour objet de jouer le fou du roi, l'objecteur de conscience, le professeur radical.

TABLEAU 3
Comparaison des principales caractéristiques des deux journaux

	Le Mouton Noir « <i>Plus mordant que le loup</i> »	Le Couac « <i>Le canard qui a des dents</i> »
Fondation	Rimouski, 1995. Fondateur : Jacques Bérubé	Montréal, 1997. Fondateurs : Pierre de Bellefeuille, Jean-François Nadeau
Statut Légal	À l'origine possédé par Les Éditions Dubout-Duquai Inc. (fondé en 1983). En 2000, une OSBL a été fondée pour éditer le journal.	Autrefois compagnie incorporée. Depuis 2004 est enregistré comme OSBL.
Caractéristiques générales	Bimestriel format journal, 8-12 pages Tirage : 10 000 exemplaires Prix : Gratuit au Bas-St-Laurent et Gaspésie. 1,50 \$ ailleurs au Québec. Distribué par Mess. Dynamiques, Imprimé par Acadie Presse, (Caraquet, N.-B.)	Mensuel format journal, 8-10 pages. Tirage : 4 500 exemplaires Prix : 3,50 \$ partout au Québec. Distribué par Messageries de presse Benjamin, imprimé par Payette et Simms
Financement	Ventes, publicité, abonnements, dons, produits dérivés. Subventions (CLD, Fonds Jeunesse, Fonds Régional d'investissement, subventions culturelles). Partenariats sociaux	Ventes, publicité, abonnements, dons, activités de financement (spectacle annuel Les palmes d'or de la bêtise humaine), produits dérivés (T-shirts, autocollants, etc.).
Organisation interne	Moyennement institutionnalisée : CA de 10 membres. 4 salariés (1 TP, 3 à forfait). Structure hiérarchique minimale : Rédacteur en chef, agent de mise en marché, comité de rédaction, équipe de rédacteurs bénévoles. Local de production. Beaucoup de relations commerciales, ancrage local chez les commerçants et les élites communautaires.	Peu institutionnalisée : CA de 3 membres. Pas de salariés, pas de bureau. Organisation libertaire collégiale. Noyau de 6 à 8 personnes qui s'occupent de la production et de l'administration. 3 rédacteurs en chef, en alternance, une monteuse graphique payée à forfait, équipe de rédacteurs bénévoles entre 15 et 25 personnes. Comptabilité accomplie bénévolement. Peu de relations commerciales.
Contenu	Information régionale et nationale critiques, textes d'opinion, pas mal de contenu culturel.	Tendance libertaire ou de gauche très critique. Un mélange de brèves satiriques, de textes d'opinion et d'enquêtes. Caricatures, dessins, environnement, livres, etc.

Sources documentaires

La plupart des informations concernant *Le Couac* parviennent de la participation de l'auteur à cette organisation. Les informations relatives au *Mouton Noir*, au *Réseau des Médias Alternatifs* ainsi qu'aux autres médias indépendants proviennent aussi du travail de terrain de l'auteur depuis 2001.

- BÉRUBÉ, Jacques. 2000. « Cinq ans... autrement ! », dans *Le Mouton Noir*, vol. 6, juin 2000. Disponible en ligne : <http://www.moutonnoir.com/pages/archives/archiv1.htm#anchor5>.
- DUBUC, Bruno. 2004. *Fiche du Journal Le Couac pour le Réseau des médias alternatifs du Québec*, document interne, 3 pages.
- FILION, Sandra. 2004. *Fiche du Journal Le Mouton Noir pour le Réseau des médias alternatifs du Québec*, document interne, 3 pages.
- GARNEAU, Jean-François et Mylène TREMBLAY. 2001. *Regard croisé sur dix journaux francophones québécois et européens*, UQÀM, Service aux collectivités de l'UQÀM et Observatoire Montréalais du développement, 43 pages. Disponible en ligne : <http://www.ond.uqam.ca/publications/telechargements/10-journaux-alternatifs.pdf>.
- LANDRY, Pierre. 2002. « SOS Mouton », site Internet du Mouton Noir, <http://www.moutonnoir.com/>, page consultée le 21 septembre 2004.

Sites Internet consultés

- Le Mouton Noir : <http://www.moutonnoir.com/>
- Le Couac : <http://www.lecouac.org>
- Le Réseau des médias alternatifs du Québec : <http://www.reseamedia.info>

2.2. Revue Aube/ Éditions de la Plume de Feu⁷

Jérôme Leblanc

« Aube est une revue qui propose des solutions positives aux grands défis que traversent nos sociétés », tiré de la page Web des Éditions de la Plume de Feu/Revue Aube.

⁷ Monographie rédigée le 21 mars 2004.

Historique et description d'Aube

C'est en 2002 qu'un groupe de jeunes, partant de l'idée de créer un guide de développement durable, et ayant comme partageant un désir de vivre en communauté « Éco-villageoise », créa le « Recueil de solutions » *Aube*. Le titre s'inspire du livre « Les bâtisseurs de l'*Aube* »⁸ où deux auteurs visitent une centaine de communautés aux États-Unis. Le concept de communauté prend ici une signification particulière qui englobe d'autres concepts tels : le retour à la terre, l'écologie, l'auto-construction et le rejet de concepts qui représentent, selon eux, la société actuelle tels : l'individualisme, l'aliénation, la pollution, etc. Cette communauté idéale, selon *Aube*, où les concepts d'harmonie avec l'environnement naturel et de communauté unie d'individus se rejoignent, s'appelle « Éco-village » et est au centre de ses préoccupations.

La revue a vu le jour avec comme premier titre « Passage », numéro dont le tirage était de 50 exemplaires. *Aube* a pu démarrer grâce à une subvention du programme « Jeunes volontaires du Canada ». En mars 2004 paraissait le numéro onze, avec mille exemplaires, ayant comme titre « Évolution ». Les numéros sortent en moyenne à chaque cinq semaines et une demi-douzaine de numéros hors série gratuits a déjà été publiée. Divers sujets sont abordés. Même si la plupart sont d'une certaine utilité pour les éco-villages, ou ont un lien par rapport à ceux-ci, les solutions proposées par *Aube* peuvent être intégrées à plusieurs modes de vie. Des normes de qualité (pertinence du sujet, qualité de l'article, présence d'une solution proposée) régissent la publication des articles.

Le collectif de *Aube* est composé à la base de 7 membres et, en périphérie, d'une multitude de collaborateurs et collaboratrices pour les diverses tâches que sa réalisation implique : rédaction, recherche, informatique, communication, distribution, correction, administration, illustration, projets, radio, sensibilisation et plus encore. Le collectif n'a pas de local fixe. Les réunions se font de manière informelle. Tout le travail est fait de façon bénévole et les lecteurs et lectrices sont invités à y participer. Seul l'imprimeur est rémunéré avec les profits récoltés par la vente de la revue, et seule une personne reçoit de l'argent du programme de subventions gouvernementales « Soutien aux travailleurs autonomes ». Elle est d'ailleurs le nœud du collectif en ce sens qu'elle travaille à temps plein à la réalisation de la revue et de ses projets connexes.

Aube distribue sa revue dans plusieurs commerces ciblés dans plusieurs régions du Québec : magasins d'aliments naturels, petits cafés vendeurs de café équitable, librairies *New Age*, etc. La clientèle ciblée possède donc déjà une certaine conscience sociale et/ou environnementale. Toutefois, un des objectifs est d'agrandir le réseau des ventes dans les tabagies et kiosques à journaux afin de toucher une clientèle plus large et moins conscientisée par rapport à ces sujets. La revue est vendue à 5,00 \$ l'unité et est faite de papier recyclé.

⁸ MACLAUGHLIN, Corinne et Gordon DAVIDSON. 1985. *Les bâtisseurs de l'aube : Des communautés dans un monde en transformation*, Ed. Le Souffle d'Or, Barret-le-Bas, 436 pages.

Aube, ce n'est pas seulement une revue, mais aussi un groupe d'achats de papier recyclé, des événements tels la Foire des éco-alternatives et la Journée de l'Arbre et les éditions *La plume de feu*. Aube est en pleine expansion : ses collaborateurs et collaboratrices, ses ventes, sa distribution, l'efficacité de ses procédés d'édition et sa qualité progressent de numéro en numéro. Ses anciens numéros sont réimprimés et mis en vente sur demande.

Discours sur la solidarité

La foire des éco-alternatives. Aube a organisé à deux reprises *La foire des éco-alternatives*. Cet événement a deux objectifs généraux : l'échange d'informations sur des alternatives au modèle de notre société, et la création des liens entre les différents groupes qui oeuvrent dans ce domaine.

[La foire des Éco-alternatives est] née d'un désir de partager nos recherches sur les alternatives écologiques, de faire connaître nos créations artisanales et par le fait même de conscientiser les gens sur toute une autre manière de vivre et de penser, en accord avec des valeurs de coopération, de simplicité et de respect de la nature.⁹

La 2^e Foire des Éco-Alternatives a rassemblé en un même lieu des organismes, des entreprises et des individus qui partagent des moyens concrets pour progresser vers une société plus humaine. Ce fut une occasion en or de créer de nouveaux liens et d'ouvrir la porte à d'éventuelles collaborations entre les acteurs de la société de demain.¹⁰

Même le nom de cet événement porte à croire qu'il ne rassemble que des groupes écologiques, plusieurs autres organismes de divers domaines dits « alternatifs » tels la communication (avec le Réseau des médias alternatifs du Québec), le commerce équitable (avec Café Rico) et la simplicité volontaire (avec le Réseau québécois pour la simplicité volontaire)¹¹, y ont été invités. Cet effort pour rassembler divers groupes dits alternatifs démontre assez bien l'ouverture de *Aube* dans le domaine de la solidarité.

La structure du réseau de distribution. Un des objectifs *d'Aube* était d'étendre son réseau de distribution à travers le Québec, et dans une perspective future, à l'échelle du pays, par l'entremise d'une version anglophone. Pour l'instant, l'objectif visé au niveau de la distribution est de pouvoir tisser des liens entre le centre et la périphérie. Beaucoup d'idées et d'informations sur des recherches et des expériences circulent par le centre, mais beaucoup de réalisations pratiques viennent de la périphérie dans le domaine de l'agriculture, de l'herboristerie, de la « permaculture », de l'énergie renouvelable, etc. C'est pourquoi, selon eux, il est primordial de

⁹ Site Web de Aube. <http://www.laplumedefeu.com/eco-alternative/foire/premierefoire.htm>

¹⁰ Site Web de Aube. <http://www.laplumedefeu.com/eco-alternative/foire/deuxiemefoire.htm>

¹¹ Pour plus de détails voir le site Web. <http://www.laplumedefeu.com/eco-alternative/foire/plan.html>

créer ce lien entre le centre (dans ce cas-ci, la notion de centre fait référence à Montréal) et ses périphéries.

Discours sur les échanges économiques

Les systèmes d'échange locaux (SEL) : Aube a tenté de trouver un moyen afin de se joindre aux SEL (systèmes d'échange local), mais n'a pas réussi jusqu'à maintenant puisqu'en fait tous les collaborateurs d'*Aube* sont bénévoles (sauf une personne) et l'argent récolté doit sortir du SEL pour payer le papier et l'imprimerie. Ils avaient pensé atteindre un juste milieu, en abaissant le coût de la revue à 2,00 \$ au lieu de 5,00 \$, pour permettre l'échange local, mais cela n'a pas encore été mis en pratique. Cependant, Aube cautionne cette initiative solidaire qui lui permettrait d'insérer la distribution de sa revue dans un mode d'échange alternatif. D'ailleurs, certains modèles d'organisation sociale « éco-villageois », si cher à Aube, comprennent la création d'un SEL.

Le mode de distribution : Son mode de distribution se situe en marge du modèle capitaliste puisque les commerces qui vendent *Aube* ne tirent aucun profit de ces ventes. Cela s'explique par le fait que les points de vente sont des lieux où une certaine conscience sociale ou environnementale est mise de l'avant. Ceux-ci savent qu'*Aube* est une revue à but non lucratif, et qu'elle contribue à promouvoir directement leurs intérêts qui découlent de cette conscience.

La publicité : *Aube* déplore la surabondance de publicités dans les médias d'aujourd'hui, c'est pourquoi elle n'affiche pas de publicité dans sa revue. Cet aspect de *Aube* la place dans un contexte solidaire qui rejette les standards de publicité du marché de la revue. Son originalité et sa vocation sociale font qu'elle n'a pas eu besoin jusqu'à maintenant de publicité formelle pour assurer son expansion. Le « bouche à oreille », sa page couverture à saveur artistique et les réseaux alternatifs sont ses principaux outils de marketing. D'ailleurs, sur ce point, la distribution d'*Aube* démontre bien l'importance de la création de réseaux solidaires, car sans ces derniers, elle n'aurait pas pu s'étendre autant.

Groupe d'achat de papier recyclé : *Aube* a mis sur pied un groupe d'achat afin de desservir toutes sortes d'acheteurs désireux de se procurer certains types de papier à haute teneur en fibres recyclées et certains types de papier qui ne provient pas de la fibre des arbres (celle du chanvre par exemple). Vendu en petite quantité, ce papier coûte cher. Le groupe d'achat permet de se procurer ce papier à moindre coût auprès de grandes entreprises telles Cascades. Chaque mois, à certains points de chute désignés, les acheteurs viennent chercher du papier qu'ils auront commandé et payé à l'avance. Pour l'instant, ces points de chute sont limités. Un est situé à la demeure du responsable. Toutefois, *Aube* prévoit installer des points de chute dans diverses régions du Québec. Cette initiative sans but lucratif est très récente, mais est en pleine expansion, car les acheteurs sont déjà nombreux et variés (individus, organismes, associations étudiantes). La création du groupe d'achat témoigne du désir de *Aube* de participer à un type d'échange qui demande un esprit de solidarité et de confiance, et qui permet de promouvoir leurs idéaux environnementaux. L'achat se fait auprès de *Cascades inc*, un géant du papier au Québec, car c'est

cette compagnie qui offre le meilleur rapport qualité/prix. Les critères de qualité sont la teneur de fibre recyclée, et le fait qu'il soit non-désencré et traité sans chlore. L'aspect solidaire se situe donc au niveau de l'« acheteur » puisque l'entreprise qui vend le papier ne vend pas seulement du papier recyclé et s'inscrit dans la logique du marché. Mais suivant cette logique, *Cascades* offrira de meilleurs prix si le nombre d'acheteurs augmente, car elle pourra produire à moindre coût, car elle produira davantage¹². Cette dynamique, qu'on ne pourrait pas qualifier entièrement d'alternative, participe donc à la promotion de la cause environnementale. *Cascades* a même octroyé une importante commandite à *Aube* pour que celle-ci produise un numéro gratuit. En contrepartie, *Aube* n'est pas tenue de faire de la publicité pour *Cascades* de façon directe. En faisant la promotion de son groupe d'achats dans sa revue, son site Web, ses « *Flyers* », *Aube* vante le mérite du papier de *Cascades* sans que son logo soit affiché. *Aube* réussie donc à conserver son intégrité en n'introduisant pas de publicité dans sa revue.

Les éditions de La Plume de feu : Dans un désir d'autogestion, et afin de réduire ses coûts de production, *Aube* s'est dotée de sa propre maison d'édition. Cela permet notamment de réduire les intermédiaires dans le processus de production. Le travail d'édition est fait de façon rudimentaire (collage), mais donne quand même un résultat presque professionnel. L'impression se fait à la photocopieuse laser. J'en déduis également que le fait de se doter d'une maison d'édition donne davantage de crédibilité à *Aube* et lui permet d'atteindre de plus grands marchés et réseaux pour sa vente et la promotion de ses projets.

Les échanges d'articles : *Aube* procède à des échanges d'articles entre médias alternatifs. Toutefois, cette activité ne s'est pas beaucoup développée encore.

Réflexions supplémentaires

Critique sociale : Un des traits qui ressort de cette courte monographie de l'*Aube* est que ce collectif ne met pas au premier plan la critique de la société. Cette critique est présente de façon implicite dans sa philosophie en général. Mais son but premier est d'offrir des solutions aux individus et collectivités pour leur permettre d'utiliser des voies alternatives à celle que nous propose le modèle général de la société capitaliste de surconsommation dans laquelle nous vivons. C'est ainsi que les articles qui procèdent seulement à une critique de tel ou tel aspect de la société sans proposer de solutions ne sont pas acceptés dans la revue. Cela démontre très bien l'aspect dynamique, positif et alternatif d'*Aube*. Toutefois, j'ai réussi à obtenir quelques éléments critiques de la part de l'interviewé, énoncé sans enthousiasme, « Le gouvernement, ça m'importe peu, de toute façon, le régime, le système, est corrompu, ridicule, extrême ».

Structure de l'organisation : Le collectif est structuré de façon assez informelle. Si des rôles sont pris par les différents membres, ces derniers n'ont pas de titres officiels. Les rencontres du

¹² Encore une fois, je vous recommande de visiter le site web pour obtenir de plus amples informations. <http://www.laplumedefeu.com/papier.htm>

collectif sont également organisées de façon informelle. On peut en déduire que les membres de *Aube* ont décidé de ne pas se doter d'une structure à l'image de celles qui prévalent dans les entreprises ou la plupart des organisations présentes dans la société. Cela lui donne un aspect décentralisé et libertaire qui encourage davantage le communautarisme et le volontariat. Toutefois, si la revue continue son expansion, il est possible que sa structure lui soit davantage un obstacle qu'un avantage. Les prises de décisions sont faites de manière consensuelle. Une des règles importantes de la revue est la date de tombée et de mi-tombée des articles pour s'assurer que les articles arrivent à temps pour l'édition.

L'art visuel : Il est intéressant de noter que dans la revue *Aube*, il n'y a pas de photos, mais seulement des peintures et des dessins. L'expression artistique est donc ici favorisée pour illustrer les propos et la philosophie véhiculée par *Aube*. Cela facilite aussi l'édition de la revue. Ce moyen de communication se distingue par son aspect alternatif. Les artistes travaillent de façon bénévole et le travail effectué doit répondre à certains standards de qualité.

Sources documentaires

- Revue *Aube*, nos 8 et 11. Éditions de la plume de feu, 2003-2004.
- Interview d'une heure avec l'acteur principal d'*Aube*.
- Entretien avec une illustratrice d'*Aube*.
- Site Web de *Aube* et des Éditions de la plume de feu : <http://www.laplumedefeu.com/>

2.3. Logiciels libres¹³

Brahim Hamdi

Définition et Historique et caractéristiques des deux périodiques

Définition : Qu'est-ce qu'un logiciel libre ? L'expression « Logiciel libre » signifie que les utilisateurs et utilisatrices du logiciel ont la possibilité :

- d'utiliser le programme, pour tout usage ;
- d'étudier le fonctionnement du programme en ayant accès à son « code source »¹⁴, de l'améliorer, le modifier, publier ces améliorations ;

¹³ Monographie rédigée le 19 mai 2004.

- de redistribuer des copies, gratuitement ou non, sous quelque forme que ce soit.

La contribution à l'élaboration du programme est donc possible pour ceux qui le souhaitent, et ce d'où qu'ils viennent. Les développeurs participent le plus souvent au développement du logiciel de façon bénévole. La notion de logiciel libre est expliquée en détail par la "*Free Software Foundation*" qui est à l'origine de cette notion. Celle-ci s'oppose à celle de « logiciel propriétaire ». Celui-ci est très souvent payant, il est doit être utilisé « tel quel » sans possibilité ni droits de modification et lorsque payant, il est interdit de le copier afin de le distribuer ou de le revendre. Les logiciels libres sont très souvent gratuits, mais toute entreprise ou particulier est autorisé à les commercialiser. Pour autant, le logiciel n'appartient pas, au sens strict du terme, à celui qui le vend. Il est autorisé à le commercialiser, mais n'importe qui d'autre peut en faire autant. La pertinence économique du concept repose, non pas sur la vente du logiciel lui-même, mais sur le service ajouté (le support technique, le plus souvent) qui varie selon les cas. La différence fondamentale avec des logiciels propriétaires gratuits réside dans le fait que leur code source est toujours disponible et donc que celui qui le désire peut y apporter des modifications qui correspondent exactement à ses besoins ou simplement pour corriger un défaut (un *bug*).

Donc logiciel libre ne veut pas dire « logiciel gratuit ». Ce sont deux conceptions de niveaux différents. Ces points ainsi que les conditions d'utilisation sont précisés par une licence accompagnant le logiciel. Il en existe beaucoup, dont la plus connue est la licence GPL (*GNU Public Licence*). Nous reviendrons plus loin sur les licences.

Historique : En 1982, Richard Stallman, alors jeune chercheur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), lance le projet **GNU** (GNU est l'acronyme pour « *GNU's Not Unix* »), dont l'objectif était de créer un système d'exploitation¹⁵ accessible gratuitement à tous et toutes et inspiré du système UNIX, alors très onéreux et utilisé principalement par les universités et les groupes de recherches. Pour soutenir le développement de son projet et ceux des logiciels libres qui commençaient à fleurir, Stallman crée la *Free Software Foundation* (FSF), afin de perpétuer le mouvement des hackers¹⁶ des années 1970, qui avaient pris l'habitude de s'entraider en échangeant les codes source de leurs programmes plutôt que de les rendre inaccessibles comme le faisaient les sociétés privées comme AT &T, propriétaire d'UNIX. Mais le projet GNU s'enlise jusqu'aux années 1990. Comme tout le monde à l'époque, Stallman pensait que tout logiciel complexe devait être développé par un petit groupe de gens très coordonné (ce qui est toujours le modèle prépondérant de développement des logiciels commerciaux).

Entre temps, en 1991, Linus Torvalds, étudiant à l'université d'Helsinki en Finlande, lance le projet **Linux**, une des composantes centrales du système d'exploitation. Linus Torvalds permet à tous les programmeurs volontaires de participer au projet en mettant son travail librement disponible sur le net. Le logiciel est publié chaque semaine, et les commentaires des utilisateurs sont synthétisés

¹⁴ Pour faire simple, disons que le logiciel est le plat et le code est la recette qui a permis de le préparer...

¹⁵ Comme WindowsXP, par exemple.

¹⁶ Le terme renvoie à la notion de « bidouilleurs », souvent dotés d'un fort bagage technique, à ne pas confondre avec cracker qui renvoie, lui, à la notion de « pirates ». Les premiers détestant les seconds pour la mauvaise image qu'ils donnent des passionnés d'informatiques en général. Le public et les médias ont l'habitude de mélanger les deux termes.

quelques jours plus tard. Rapidement, des centaines d'enthousiastes, à travers le monde, se joignent au projet. Ce sont des bénévoles qui programment durant leurs temps libres.

Se crée donc une communauté de gens qui travaillent séparément et qui mettent le fruit de leur labeur à la disposition de l'ensemble afin de finaliser un projet commun, sans contrepartie pécuniaire. C'est une communauté internationale virtuelle, car ceux qui en font partie ne se connaissent que par l'intermédiaire des échanges de courriels et de leurs « bouts » de code envoyés sur le net. En règle générale, une (ou plusieurs personnes en nombre très limité) se charge de coordonner le fonctionnement de ce travail coopératif. L'ensemble **GNU** et **Linux** permet ainsi de doter la « communauté » des développeurs d'un système d'exploitation entièrement indépendant des systèmes propriétaires. Fin 1993, la fiabilité de Linux est déjà à la hauteur des Unix commerciaux, les applications fonctionnant sous Linux sont très nombreuses et Linux, initialement prévu pour les PC, fonctionne sur divers types d'ordinateurs.

Les premières distributions de ce système d'exploitation vont séduire petit à petit, administrations gouvernementales, entreprises privées, associations et universités. Aujourd'hui, on recenserait plus de 20 millions d'ordinateurs fonctionnant sur ce système d'exploitation et plusieurs milliers de développeurs y contribuant à travers le monde. Il existe, aujourd'hui, plusieurs dizaines de distributions du système d'exploitation Linux, par exemple : Red Hat, SuSE Linux, Mandrake, Debian. Lorsque Stallman décida de créer la FSF, son désir était de promouvoir quatre principes qui constitueront la base de la « philosophie » du logiciel libre. Ces principes seront par la suite à l'origine de l'essor du mouvement.

En résumé, toute application dite libre garantit à l'utilisateur quatre droits fondamentaux : celui d'utiliser l'application, celui de l'étudier en ayant accès au code source, celui de la copier autant de fois qu'il le désire et enfin celui de la modifier. L'objectif était de permettre à un logiciel de code source libre d'évoluer de façon continue vers une version plus perfectionnée, dans un contexte de développement coopératif et communautaire. C'était une façon d'appliquer les principes de la recherche scientifique au monde du logiciel.

Ces principes sont soutenus, au niveau légal par la FSF, par des licences de Copyleft (note humoristique pour faire opposition à Copyright) dûment reconnues par les tribunaux américains et qui reconnaissent le droit d'auteur ET ceux (cités plus haut) de l'utilisateur. Plusieurs licences Copyleft existent, la plus connue est la licence GPL (General Public License). Son intérêt réside dans le fait d'empêcher quiconque de s'emparer du travail d'une communauté de développeurs et d'y inclure des restrictions d'utilisation (Copyright). En effet, toutes modifications apportées à un logiciel sous licence GPL tombent automatiquement sous le coût de la licence du programme modifié (c'est le principe dit de « contamination » de la GPL).

Une philosophie et un mouvement qui s'étendent : C'est la philosophie même du logiciel libre qui est à l'origine de son succès : contexte de développement coopératif et communautaire, et partage du savoir sur Internet. L'application de ces préceptes a permis à nombre de développeurs de s'approprier des applications, les adapter à leurs besoins, les enrichir puis les diffuser à leur tour

sans compensation monétaire faite sur le logiciel. Ainsi sont nées des applications de qualité, et ce, dans tous les domaines de l'informatique.

L'Internet et le logiciel libre sont tous deux issus du milieu scientifique universitaire pour qui la mise en commun des idées et du savoir collectif permet la progression de la recherche et l'augmentation de ce savoir. L'expansion du logiciel libre est accolée à celle de l'Internet. C'est d'ailleurs, en toute logique, dans le domaine du Web que l'on retrouve le plus de logiciels libres. Aujourd'hui, le mouvement du logiciel libre, de moins en moins confiné à la communauté d'initiés formée par les développeurs, présente une façon différente de concevoir l'informatique.

Cette conception de l'informatique implique que chaque utilisateur peut avoir accès au code source du programme. Elle s'oppose ainsi aux logiciels « propriétaires », symbolisés par le géant Microsoft, dont l'usage est réservé aux seuls acheteurs du produit, et le code source, jalousement gardé secret. Plus que deux façons différentes de concevoir la programmation informatique, ce sont deux philosophies qui s'affrontent : d'un côté, celle du libre partage des connaissances et de leur mise en réseau, de l'autre, celle du contrôle du savoir. L'informatique libre, basée sur la liberté d'utilisation des programmes, telle que pensée par Richard Stallman, son initiateur principal, sert avant tout un but éthique : en tant que savoir et outil de savoir, elle devrait appartenir à tous.

Pourquoi se tourner vers les logiciels libres ? : Le mouvement du logiciel libre est resté confiné pendant de nombreuses années au cercle (quoique fort étendu) des praticien(ne)s de l'informatique (développeurs, programmeurs, chercheurs, et spécialistes divers). La raison principale de ce confinement est à imputer à la difficulté technique d'installation des logiciels libres. Cet aspect dissuasif a été pris en compte par la communauté et il existe aujourd'hui des distributions (par exemple la distribution française **Mandrake**) dont la simplicité d'installation et d'utilisation n'a rien à envier aux systèmes Windows. Ceci a permis à de nombreuses personnes séduites par la philosophie « communautariste » du libre de franchir le pas.

Un des attraits du logiciel libre réside dans la possibilité de se procurer un système d'exploitation similaire à Windows (rempli de centaines, voire de milliers d'applications de traitements de texte, de courrier, de lecture de vidéos, de son, de traitements d'images, etc.) gratuitement, ou pour un coût dérisoire. Nul besoin, donc, de copier illégalement WindowsXP, Photoshop ou autres. La très grande majorité des utilisateurs de logiciels libres s'oppose à la pratique du piratage, contrairement à une idée parfois répandue. Ceci est même un des aspects mis de l'avant par ceux qui font du prosélytisme pour le libre, à savoir : rester dans la légalité. Mais c'est une légalité qui se veut contestatrice dans le sens où est remis en cause le monopole des compagnies informatiques géantes comme Microsoft. Il faut savoir que plus de 90 % du parc informatique mondial « tourne » sur les systèmes d'exploitation Windows, créant, de fait, un quasi-monopole maintenant sous sa dépendance ses utilisateurs. D'où, faute de concurrence, les prix proprement prohibitifs des systèmes Windows et autres Word et la pratique quasi systématique de nombreux utilisateurs de se procurer des versions piratées. Mais si ce piratage par des particuliers n'est pas encore automatiquement combattu et puni par la justice, il n'en va pas de même pour les entreprises, les institutions officielles, les ministères, les universités, et autres. Pour ces institutions, qui possèdent

des parcs informatiques de plusieurs dizaines ou centaines d'ordinateurs, la fraude est beaucoup plus difficile, car des contrôles sont d'ores et déjà possibles. Le coût de la facture payée à Microsoft atteint des montants considérables. Et ce d'autant plus que le support technique est payant et également cher et que des ventes de mises à jour viennent s'y ajouter sur une base plus ou moins régulière.

Un autre intérêt des logiciels libres réside dans le fait qu'ils sont presque complètement exempts de virus (ou que les virus qui circulent sur le net ne peuvent se développer et causer des dommages dans des environnements étrangers à Windows). Un autre aspect encore consiste dans le fait que les systèmes d'exploitations récents, comme WindowsXP, nécessitent des ordinateurs relativement puissants et donc relativement cher. Les systèmes libres, largement configurables, peuvent tourner sur du matériel informatique ancien, peu cher, voire même carrément obsolète. D'où, sans doute, l'attrait qui trouve de nombreux groupes communautaires et autres associations diverses souvent équipées de matériel récupéré à droite et à gauche. Ce dernier aspect intéresse tout autant ceux qui se préoccupent de la diffusion de l'informatique dans les pays en développement.

Ces différents attraits se trouvent relayés des programmeurs bénévoles (dans leur très grande majorité) vers les utilisateurs par le bouche à oreille, par les forums de discussions sur le net, par des groupes d'utilisateurs (communément nommés des LUG – Linux Users Group). Il est difficile d'évaluer le nombre de ces groupes à travers le monde, mais on pense, généralement, qu'il en existe plusieurs milliers, dont plusieurs dizaines rien qu'au Québec et qui se donnent pour objectif principal de faire connaître les logiciels libres au grand public.

Cas concret

Pour les besoins de cette monographie, je me suis intéressé à un de ces groupes québécois de promotion des logiciels libres, en l'occurrence, il s'agit de l'organisme « FACIL » (pour Facile Appropriation Collective de l'Informatique Libre).

FACIL est un organisme sans but lucratif créé au début de cette année (2004), donc apparemment tout nouveau, mais est, en fait, une mutation d'un organisme plus ancien appelé « AQP3L » (Association Québécoise pour la Promotion de GNU/Linux et des Logiciels Libres. Ainsi, FACIL a été enregistré légalement le 14 juillet 2003 sous le nom d'AQP3L (Association québécoise pour la promotion de Linux et des logiciels libres). L'AQP3L était quant à elle née à la fin 2001, de l'équipe ayant repris en main Linux-Québec, qui s'était alors essoufflé après six ans d'investissement de la part de ses fondateurs. Le nom FACIL fût ensuite adopté le 24 janvier 2004. FACIL est actuellement composé d'une trentaine de membres. Le conseil d'administration compte sept membres, tous des anciens de AQ3pl.

Le recrutement des membres s'est opéré de proche en proche à partir de trois ou quatre personnes se connaissant déjà et qui partageaient un intérêt commun pour les logiciels libres. Il y a trois ans,

ils ont décidé de mettre leur connaissance des logiciels libres à disposition de toute personne intéressée par l'entremise d'un site Web et de rencontres d'informations.

Mandat : « *Le FACIL se donne comme mandat de promouvoir directement ou indirectement, l'adoption, l'usage et la démocratisation de l'informatique libre [...] au sein de la population du Québec et de ses diverses institutions publiques, ainsi qu'auprès des entreprises et des organismes. [...] L'association s'efforce de promouvoir et de diffuser une « culture logicielle » reposant sur des concepts fondamentaux comme l'accessibilité des spécifications et des codes sources, [...] le développement coopératif et l'entraide mutuelle* »¹⁷.

Objectifs : Les objectifs poursuivis consistent à inciter et à favoriser l'utilisation des logiciels libres au sein de la population québécoise. À oeuvrer pour que l'apprentissage de l'informatique se fasse sur les systèmes libres. Ils consistent, également, à « *sensibiliser, encourager et convaincre le public en général sur l'importance des logiciels et systèmes d'exploitation libres, comme choix politique de consommation. À sensibiliser, encourager et convaincre les organismes communautaires, les institutions publiques de tous les paliers gouvernementaux et de toutes les sphères d'activité, les entreprises et les médias qu'inclure le logiciel libre dans leurs choix et considérations technologiques s'avère avantageux* »¹⁸

Stratégie d'action : La réussite de ces objectifs est visée par trois approches

- *Diffusion et information* – cela consiste, pour l'essentiel, à animer un site Web et y répertorier, produire et organiser des activités de promotion des logiciels libres. À reproduire ou commenter des articles parus dans la presse écrite, radio, Web, traitant du libre. À donner des trucs et autres astuces pour l'installation et l'utilisation des logiciels libres. À répertorier des liens vers d'autres groupes d'utilisateurs, vers des sites offrant la possibilité de télécharger des logiciels libres. À participer, à parrainer ou organiser des conférences, séminaires et autres manifestations diverses. À organiser des « installfest » ; les internautes sont invités via une annonce sur le site Web à venir munis de leur ordinateur afin qu'y soit installé un système Linux.
- *Réseautage* – il s'agit d'animer des forums de discussions et un réseau d'entraide (répondre aux questions des internautes). Encourager la création de liens dynamiques entre les différents groupes d'utilisateurs des logiciels libres au Québec. (Bien que présenté comme une stratégie d'action, il s'agit plus d'un objectif souhaité, car, dans les faits, il n'existe pas, pour le moment, d'instance qui chapeauterait l'ensemble des groupes québécois. Il n'y a pas de réelle coordination entre les groupes, bien qu'il puisse y avoir, ponctuellement, des organisations d'événements communs.)
- *Interventions au niveau politique* – il s'agit d'interpeller, au moyen de pétitions ou lettre ouverte, chaque fois que l'occasion se présente, les pouvoirs publics sur les avantages techniques et économiques que représente l'adoption des logiciels libres.

¹⁷ Tiré du site de FACIL

¹⁸ Idem

Le discours

Au-delà de ces objectifs et des façons d'y parvenir, le discours des membres interrogés par courriel est celui-ci. En faisant une synthèse des réponses, il apparaît que, pour l'essentiel, ce qui importe le plus pour les membres de FACIL est d'informer « le grand public » que le système d'exploitation Windows, mais plus largement les logiciels et formats propriétaires, par leur omniprésence et à travers des pratiques anticoncurrentielles, conduisent à certains abus, notamment au niveau des prix pratiqués. Cela dit, les membres du FACIL ne se perçoivent pas comme des « anti-Windows ». Plutôt, ils se considèrent simplement comme « pro-logiciels-libres-et-formats-ouverts ». FACIL fait la promotion des logiciels libres en invitant les individus à se les approprier, afin qu'ils puissent se libérer de leurs logiciels propriétaires, ou à tout le moins promouvoir l'utilisation de normes ouvertes¹⁹.

L'existence des logiciels libres crée une alternative possible. Ainsi, les membres de FACIL ne vont pas jusqu'à préconiser le rejet pur et simple de Windows (car il existe bon nombre de programmes qui ne fonctionnent que sur ce système d'exploitation) mais insistent sur le fait que la très grande majorité des individus ignorent complètement qu'il existe une réelle alternative en matière informatique. Ils considèrent donc que leur mission principale est d'informer les gens qu'un choix est possible.

Tous les membres interrogés se disent en accord avec l'idée fondamentale au coeur du mouvement des logiciels libres, à savoir que l'informatique est un savoir qui doit être accessible à tous.

Réflexion supplémentaire

Cette réflexion s'opère, ici, à deux niveaux. D'abord, en ce qui concerne FACIL, en tant que groupe qui fait la promotion de l'utilisation du libre. En quelques mots, nous pourrions dire que les membres du FACIL sont des personnes qui, partageant un « idéal » commun – l'informatique accessible à tous –, donnent de leur temps afin de promouvoir leur position « alternative » en ce qui concerne le développement informatique. Ils s'occupent non seulement du site Web, mais aussi de l'organisation d'événements, et de participation aux événements en lien avec l'informatique afin de faire valoir la position des membres. Le budget d'opération vient à la fois du membership, de dons et de subventions.

FACIL ne fait la promotion d'aucun « produit » en particulier, bien qu'ils arrivent parfois qu'ils nomment certains exemples et facilite leur mise en place. Cela dit, ce dont FACIL fait la promotion d'abord d'idées, pas de produits. Par l'intermédiaire du site Web est collectée, organisée, rendue accessible toute une masse d'information qui peut amener les internautes à

¹⁹ Échange de courriels entre des membres du FACIL et Jonathan Scott du CEPS-UQAM, été 2005.

prendre conscience que le système marchand qui s'accapare cette forme de savoir qu'est l'informatique peut être contesté. Mais, dans sa forme et dans ses finalités le groupe se positionne comme un « agent » de transmission de l'information et peut être comparé à d'autres groupes ou organismes qui se donnent la même priorité – faire passer l'information. Ce n'est pas, même si ce point est très important, ce qui caractérise la spécificité de la solidarité au sein du mouvement du logiciel libre.

À un second niveau, il faut revenir à ce qui constitue le cœur du mouvement : les milliers de programmeurs bénévoles²⁰, répartis aux quatre coins du monde, qui mettent leur travail à la disposition de la communauté des programmeurs afin d'élaborer des projets informatiques communs plus vastes. Ces projets sous forme d'applications, de programmes ou de systèmes d'exploitation, profiteront, non seulement à la communauté dont ils font partie, mais également, potentiellement aux utilisateurs de la planète entière. Ce n'est pas un pur altruisme (ils travaillent sur des projets dont les résultats leur servent), mais on pourrait peut-être comparer le modèle de travail collaboratif et international de ces programmeurs bénévoles au modèle de la recherche scientifique (ou en tout cas, à une certaine forme de recherche scientifique). C'est là que réside l'aspect « solidaire » le plus significatif au sein du mouvement des logiciels libres.

Sources documentaires

- Contacts par courriel avec les membres de FACIL : www.facil.qc.ca ; www.gnu.org ; www.linux.org. À voir aussi : www.logiciel-libre.gouv.qc.ca.
- « Pour un accès universel aux technologies de l'information et de la communication » (TIC).
- Plateforme québécoise de l'Internet citoyen : <http://wwwcommunautique.qc.ca/docomtiq/appui.php>

Le « Libre » est en train de devenir un mouvement qui ne touche plus seulement le logiciel. Il existe plusieurs projets qui ont en commun la mise en avant des libertés évoquées à propos des logiciels libres (liberté d'utilisation, d'analyse, de copie, de modification et de diffusion) ainsi qu'un modèle de développement collaboratif dans lequel chacun est encouragé à prendre une part active. En gros, on travaille tous ensemble et on partage le résultat :

- **Wikipedia** est une encyclopédie libre à laquelle chacun est invité à participer.
- **Musique Libre** : de la musique protégée par une **licence libre**. Tout dépend du type de licence, mais vous pouvez généralement la copier, la modifier, etc. tout comme un logiciel libre. Vous

²⁰ La question du « bénévolat » doit toutefois être remise en perspective. Selon une recherche menée par l'une des membres du FACIL au sujet du logiciel libre en Amérique Latine, il faut relativiser l'importance du volontariat dans le développement des logiciels libres. Selon elle, on peut certes parler de milliers de programmeurs travaillant en réseau. La question de savoir si ceux-ci sont bénévoles, financés par des fonds publics ou plutôt par des corporations demeure sans réponse précise. *Échange de courriel entre Jonathan Scott et le FACIL, été 2005.*

pourrez trouver une sélection de sites proposant de la musique libre sur le wiki **Mp3Legal** section « *Zic libre, LAL, etc.* ».

- **Art Libre** : l'art n'étant pas réduit à la musique, vous pouvez protéger toute œuvre d'art sous une licence libre telle que la Licence Art Libre (LAL).
- **Réseau Citoyen** : projet visant à créer des réseaux wifi (sans fil) à l'échelle d'une ville, sans opérateur et pour un coût suffisamment faible pour qu'il soit accessible par le plus grand nombre.
- **Projet Gutenberg** : projet visant à numériser toutes les œuvres (livres, discours, musiques, etc.) tombées dans le domaine public (ou pour lesquelles l'auteur donne son accord) afin de garantir qu'elles sont et resteront toujours disponibles pour tous. Le projet a dépassé les dix mille ouvrages numérisés en décembre 2003.
- **The Open Source Cookbook** : propose une sélection de recettes de cuisine libres afin que tout le monde en profite.
- **Open Textbook Project** : propose de rédiger de façon collaborative des livres afin de constituer une base d'ouvrages accessibles à tous.

2.4. Carrefour Tiers-Monde, L'auberge L'Autre Jardin²¹

Patrice Rodriguez

Historique et nature des échanges

Carrefour Tiers-Monde se définit comme « un organisme de sensibilisation et de mobilisation pour un développement durable, digne et équitable ». Carrefour Tiers-Monde n'a pas modifié sa mission depuis sa création, en 1969, par plusieurs organisations de Québec.

L'organisme s'implique activement dans la communauté locale sur plusieurs thèmes qui touchent les rapports Nord-Sud. Par exemple, le Carrefour a été actif dans l'organisation du Sommet des Peuples de Québec, il milite dans la Coalition contre les ateliers de misère (*sweatshops*), il a participé à la Consulta sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), à l'organisation d'un festival des films engagés, à la coalition contre la guerre en Irak. Il dénonce la militarisation de l'aide au développement et s'implique au Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudières Appalaches (REPAQ) ainsi que dans l'organisation du Forum social régional.

²¹ Monographie rédigée le 31 août 2004.

La permanence est assurée par trois personnes : la coordonnatrice, une adjointe administrative et un adjoint à l'éducation. Il y a en plus des contractuelles engagées ponctuellement en fonction des subventions obtenues pour des projets. Le Conseil d'administration se réunit une fois par mois et est assez présent dans les décisions de gestion. L'équipe de travail, elle, se réunit aux deux semaines. Le principal mandat de Carrefour Tiers-Monde est dirigé vers l'éducation et il n'envoie pas de stagiaires ou de coopérants volontaires à l'étranger. Par conséquent, les coupures draconiennes de l'ACDI. En 1995 dans le secteur de l'éducation à la solidarité internationale ont provoqué une crise financière importante au sein de l'organisme.

Cette remise en question du financement a amené une réflexion en profondeur et a conduit à la création de l'Auberge L'Autre Jardin en 1999. L'objectif est de financer les activités de Carrefour Tiers-Monde à partir des surplus dégagés par les opérations de l'Auberge. Le plan d'affaires de l'Auberge prévoit la rentabilité économique au bout de cinq ans d'opération.

Située sur le boulevard Charest, l'Auberge est au cœur d'un secteur en pleine revitalisation. Elle possède 27 chambres, dont trois suites, salles de travail, salle de conférence, matériel audiovisuel, télécopieur, etc. Son taux d'occupation est supérieur à la moyenne du secteur. On a ajouté en 2002 une boutique de commerce équitable à l'intérieur de l'Auberge. Auparavant, le Carrefour en faisait la promotion par des ventes itinérantes, des kiosques tenus lors d'événements, dans des locaux du M.R.I. ou de l'édifice G du gouvernement et même dans l'une des chambres de l'Auberge.

L'objectif de la boutique est double : d'un côté, générer des revenus en vue de financer les activités du Carrefour, d'un autre, faire de l'éducation au commerce équitable. Actuellement, elle couvre ses frais et dégage un léger surplus parce qu'elle peut compter sur de nombreux bénévoles.

La création de l'Auberge a également permis de créer de nouveaux réseaux autour de Carrefour. À travers le montage financier, différents acteurs de l'économie sociale, comme la Caisse d'économie de la CSN, le CLD, etc., sont devenus partenaires. L'élaboration du concept a été possible grâce au soutien et à l'accompagnement des propriétaires du Jardin d'Antoine, à Montréal, qui ont offert bénévolement leur expérience et leurs conseils aux promoteurs.

Pour assurer la bonne gestion de l'entreprise, on a procédé à l'embauche d'une directrice issue du milieu de l'industrie touristique. L'Auberge possède son propre conseil d'administration où siègent deux membres du conseil du Carrefour. De plus, le Carrefour est actionnaire majoritaire de l'Auberge.

Les postes créés par l'Auberge avec l'aide du Fonds de lutte contre la pauvreté sont devenus permanents et il y a une bonne stabilité du personnel. Les conditions de travail sont meilleures que celles de la moyenne de l'industrie.

Discours sur la solidarité et tensions dans la pratique

Chez Carrefour Tiers-Monde, on tient à ce que les valeurs qui ont toujours guidé l'organisation se traduisent dans la gestion de l'Auberge. Cela prend différentes formes :

- décoration des chambres avec des objets issus du commerce équitable ;
- approvisionnement local (et non dans les grandes chaînes) ;
- diversification des tâches ;
- récupération (exemple : pas de petits berlingots de lait), etc.

Les objectifs sociaux de l'Auberge sont importants puisqu'on vise à ce qu'elle soit reconnue comme une « auberge verte » et on travaille au développement d'un projet de tourisme responsable.

On participe à la construction d'un réseau de commerce équitable en lien avec le réseau de l'économie sociale, en vue de coordonner certains achats et de réduire certains coûts, comme le transport, etc.

Il y a des difficultés à la fois internes et externes au maintien de ces valeurs dans la pratique. Par exemple, à l'interne, la Directrice de l'Auberge est issue du privé et elle a reçu un mandat de rendre l'entreprise profitable. Par contre, elle doit composer avec des valeurs qui, au départ, ne privilégient pas la primauté du profit. Ainsi, au niveau de la gestion, on favorise le travail collectif au Carrefour et, donc, il y a un poste de coordination générale. Les valeurs avec lesquelles la coordonnatrice doit gérer au quotidien (voir plus loin) sont dictées par « l'organisation mère » et non par elle. La gestion des ressources humaines au Carrefour est fort différente de celle qui prévaut dans le secteur du tourisme, etc.

Au niveau externe, la construction du réseau de commerce équitable et d'économie sociale se fait à travers une pratique de concurrence parfois difficile. Par exemple, les relations avec 10 000 villages ont été difficiles lorsque l'organisation, qui a une vision très « business » du commerce équitable, a voulu s'implanter à Québec avec une stratégie agressive. On voit également des pratiques concurrentes entre le Plan Nagua et Oxfam.

Sources documentaires

- Site Web de l'auberge: http://www.autrejardin.com/1f/intro_f.html
- La coordonnatrice de Carrefour Tiers-Monde a été rencontrée dans les locaux de l'organisation, à Québec.

2.5. Les écovillages et les fiducies foncières²²

Marco Sylvestro

Historique et nature des écovillages et écohameaux au Québec

Il existe au Québec moins d'une dizaine de projets d'écovillages (Roy, 2003). Un seul fonctionne depuis plus de dix ans (le Groupe de recherche écologique de la Batture – GREB, Saguenay). Un autre en est à sa troisième année d'existence (Les Plateaux Fleuris de St-Louis, Gaspésie), un autre en est à la constitution d'une fiducie foncière (Projet TerraVie). Le Collectif de l'Aube est aussi engagé dans la réflexion sur les écovillages et, depuis juin 2005, a la jouissance d'un terrain. Trois autres projets existeraient au Québec, mais peu d'informations fiables sont disponibles à leur sujet. En Europe, le concept est assez développé dans plusieurs pays (France, Belgique, Italie, Écosse, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas); il en est de même aux États-Unis, en Australie et dans certaines provinces canadiennes. Il existe plusieurs réseaux internationaux d'écovillages, dont un *General Ecovillage Network* (GEN) basé aux Pays-Bas.

Qu'est-ce qu'un écovillage ou écohameau ? Tous s'entendent pour dire que « c'est une petite communauté de personnes unies vers un but commun, basé sur des valeurs écologiques »²³. Un écovillage est avant tout un aménagement territorial qui réalise concrètement le développement durable. Théoriquement, il peut se construire autant à la ville qu'à la campagne. En pratique, toutes les initiatives sont situées à la campagne, quoique des projets de maisons écologiques et de « cohousing » existent dans certaines villes. Le concept met l'emphase sur : « La construction écologique, les systèmes d'énergies renouvelables, la production locale d'aliments biologiques, une économie viable, un processus décisionnel collectif »²⁴. Selon la vision du Collectif de l'Aube, l'écovillage n'est pas un ensemble de techniques, c'est plutôt un mode de vie. Le Collectif fait la différence entre une définition générale de la « communauté intentionnelle » et celle d'écovillage. Une communauté intentionnelle est un regroupement de personnes qui ont choisies de vivre ensemble sur un territoire en fonction de certaines valeurs et principes²⁵. Un écovillage est un regroupement de personnes qui ont choisi de vivre ensemble sur un territoire pour, d'une part, le soustraire à la spéculation financière et à l'exploitation industrielle ou commerciale. D'autre part, le territoire doit être occupé et développé de façon durable, dans un esprit de conservation et de protection environnementale. Les fondatrices et fondateurs du projet TerraVie abondent dans le même sens. Pour eux, un écovillage sert principalement à réduire les coûts de la vie, à réduire l'utilisation de matériaux polluants, à se donner des services communautaires et à « vivre plus simplement, plus près de nos racines »²⁶.

²² Monographie rédigée le 23 mars 2004, révisée en juillet 2005.

²³ Le Collectif de l'Aube, p. 1

²⁴ *Ibid.*, p. 2. Cela correspond aussi aux principes généraux de Terra Vie et du Réseau des écohameaux et écovillages du Québec.

²⁵ Une définition qui pourrait inclure les « Gated Communities » et « Gated Neighbourhood », des complexes résidentiels sécurisés.

²⁶ Entretien téléphonique avec l'une des fondatrices, 22 mars 2004.

Les écovillages ou écohomeaux peuvent se donner des objectifs et des principes qui leurs sont particuliers. Cependant, ils ont certains traits communs : travailler avec les ressources disponibles ; gérer collectivement des espaces de vie, des bâtiments et des terres ; favoriser le développement économique de la communauté ; viser l'autosuffisance dans les secteurs-clés de la reproduction sociale (habitation, énergie, alimentation).

Discours sur la solidarité

Les promotrices et promoteurs d'écovillages développent un discours sur les avantages de la vie en petite communauté. L'accent est mis sur l'entraide, le partage des tâches, le partage des coûts, la volonté d'adopter un mode de vie plus simple et plus convivial. Dans tous les projets sont prévus des espaces communautaires (salle de réunion, ateliers, entrepôts, bâtiments de ferme) et des jardins collectifs. Dans un écovillage comme le GREB, certains enfants ont été élevés en commun. Dans le projet de TerraVie, il a un volet pour les enfants. Dans le cas des Plateaux fleuris de St-Louis, la grange sert de pièce commune et certaines personnes y ont vécu en collectivité.

ENCADRÉ 1 Deux exemples québécois d'écovillages

Le Groupe de recherches écologiques de la Batture	Les Plateaux Fleuris de St-Louis
<p>Le GREB est situé sur les hauteurs de La Baie, au Saguenay. Il a été fondé en 1990 par Pierre Gilbert (qui se décrit comme paysan) et quelques autres personnes. Ils ont fait des pressions sur la municipalité pour faire transformer le territoire qu'ils possédaient en commun en une « zone particulière soumise à la présentation d'un plan d'aménagement d'ensemble » (Roy, 2001). Ils ont obtenu une permission de la Commission de protection du territoire agricole pour pouvoir construire, en terrain agricole, six maisons et les bâtiments nécessaires à une ferme²⁷. Les maisons sont construites selon les plus stricts préceptes écologiques : face plein sud pour profiter de l'énergie solaire passive, elles sont aussi construites sur « foyer de masse » (ouvrage de maçonnerie qui permet d'emmagasiner la chaleur) et sont isolées à la paille. Panneaux solaires et compostage. Agriculture maraîchère</p>	<p>Ce projet a débuté en 2000-2001 avec la fondation d'un OSBL (août 2001), La Grange de St-Louis, pour acheter 160 000 pieds carrés de terre, ainsi qu'une grange, près de St-Omer en Gaspésie. La grange sert pour les activités communautaires, les spectacles et pour d'autres usages. Quelques maisons existent sur le site. Le reste est soit dévoué à la culture maraîchère, soit en friche. En février 2004, 6 ou 7 personnes vivent à plein temps sur le site, alors que plusieurs autres y vivent l'été ou utilisent la grange pour des activités professionnelles. Les buts de la communauté sont de développer les volets agriculture, des activités d'enseignement/ stages/initiation à agriculture, l'organisation de fêtes, de spectacles, de lieux de création, le développement de l'écotourisme.²⁸ Il y a aussi un petit centre de ressourcement.</p>

27 Une telle permission est extrêmement difficile à obtenir. Des dizaines d'urbains voulant s'établir à la campagne se butent à l'interdiction de construire des bâtiments en territoire agricole.

28 Réseau des écovillages et écohomeaux du Québec, site Internet, février 2004.

bio, élevage de brebis bio depuis 2002. Habitants : dix adultes plus une douzaine d'enfants. Tous travaillent un peu à l'extérieur. Plusieurs des enfants ont été éduqués à la maison jusqu'au secondaire.	
--	--

Dans le cas du projet Écoagir²⁹, c'est surtout la sauvegarde de l'environnement et la conservation de la biodiversité qui animent le projet d'écovillage. On s'appuie sur la souveraineté et l'autosuffisance alimentaires, la valeur physiologique du travail sain, etc. :

Éviter la dépendance vis-à-vis les produits importés pour réduire d'autant les émissions responsables de l'effet de serre. Vaut mieux dix personnes dans un champ, qu'un tracteur et neuf personnes qui se tournent les pouces. Démontrer l'avantage de l'effort physique par un profit non pas pécunier mais un renforcement (*sic*) du système immunitaire, ce qui à long terme est plus rentable.³⁰

La vision de l'animateur de ce projet est plutôt organiciste :

Nous avons pourtant une façon d'agir sur les régions éloignées. C'est de cesser de dépendre d'elles pour notre nourriture et nos biens de consommation. Il est évident que nous devons payer plus cher pour un temps. Mais en fin du compte ce sera le bon choix. [...] L'équilibre dépend des ressources qui sont les organes de la planète. Une coupe excessive des forêts tropicales, est comme le foie qui est attaqué par l'alcool. La pollution de la chaîne alimentaire est comme l'intoxication du corps. Tout est lié.³¹

Pour Le Collectif de l'Aube, « dans le contexte environnemental qui s'amorce à l'échelle planétaire, l'écovillage est une solution logique pour un avenir où l'on pourra fonctionner selon des principes collectifs »³². Les écovillages permettent de concrétiser la solidarité communautaire et le respect de l'environnement dans des pratiques quotidiennes et des installations durables. Ils constituent une alternative au mode de vie fortement individualisé de la société québécoise. Plusieurs actrices et acteurs de ce milieu font référence au mode de vie communautaire de nos ancêtres récents. Certains parlent directement de retour à la terre : « Écoagir veut promouvoir le retour à la terre, le mouvement coopératif et une vision globale de l'homme dans

29 Nous ne possédons que très peu d'information sur ce projet. La personne responsable n'a pu être rejointe – et ceux à qui nous en avons parlé ne la connaissent pas. Nous ne disposons que de traces documentaires dans Internet.

30 Écoagir, « Mission d'Écoagir », non daté, <http://ecoagir.tripod.com/mission.htm>.

31 Écoagir, « Manifeste d'Écoagir », non daté, <http://ecoagir.tripod.com/manifeste.html>

32 Le Collectif de l'Aube, p. 5.

environnement. »³³ D'autres, plus prosaïques, parlent de développement local durable et de préservation de ressources patrimoniales.

Discours sur les pratiques économiques

La notion d'écovillage contient l'idée de rapports sociaux novateurs dans le domaine de l'économique sur plusieurs plans :

1) Un écovillage a notamment pour but de retirer des terres du domaine accessible au marché économique, par la propriété collective permanente. Deux mécanismes permettent de le faire : l'achat d'une terre par un OSBL qui a pour objet de la garder en permanence. Cependant, l'OSBL peut être éventuellement dissous et la terre vendue. Un second mécanisme, la fiducie foncière, permet de posséder des terrains de façon encore plus durable :

Une fiducie foncière habitable est une *corporation à but non lucratif* gérée démocratiquement et créée dans le but de protéger la terre pour le bénéfice de la communauté. Son principal but est sa soustraction à la spéculation pour les générations à venir. La fiducie foncière devient donc propriétaire de la terre par l'entremise d'un achat ou d'une donation avec l'intention de conserver son titre de façon permanente.³⁴

Les dispositions légales relatives à la fiducie foncière existent depuis 1996 dans le Code civil québécois. Elles ont été introduites, parmi d'autres changements, suite à des pressions de la Fédération des coopératives d'habitation du Québec et d'autres groupes engagés dans l'action coopérative en habitation. Cependant, selon les fondatrices et fondateurs du projet TerraVie, jamais la disposition n'avait été utilisée lorsque leur projet a été lancé en 2002³⁵. Il n'existe à ce jour aucun exemple pour la constitution de fiducies foncières habitables. Un projet passablement connu, Protec'Terre, est une fiducie foncière agricole non habitable (voir Encadré 2). La dimension « habitation » sur une terre placée en fiducie n'a donc jamais été appliquée concrètement au Québec.

Les promotrices et promoteurs de TerraVie (voir Encadré 2) ont développé un guide technique pour la constitution de fiducies foncières habitables. Ils agissent pour ce faire en collaboration avec la Fédération des coopératives d'habitation du Québec, qui est très intéressée par l'idée de fonder des coopératives d'habitation en milieu naturel. Selon les promotrices et promoteurs de TerraVie, les habitudes foncières au Québec sont très individualistes et c'est tout un travail que de repenser l'aménagement du territoire en fonction d'une occupation collective. C'en est tout un aussi de réussir à convaincre les institutions responsables (municipalités, MRC, ministère de

33 Écoagir, Manifeste d'Écoagir, non daté, <http://ecoagir.tripod.com/manifeste.html>

34 Le Collectif de l'Aube, p. 4.

35 Entretien téléphonique avec une des fondatrices, 22 mars 2004.

l'Environnement, Commission de protection du territoire agricole, etc.) de la pertinence de tels projets³⁶.

ENCADRÉ 2 Des exemples québécois de fiducie foncière

Le Projet TerraVie	La Ferme Cadet-Rousselle
<p>Incorporé depuis juillet 2003. OSBL géré par un CA de 8 membres (résidants, organismes environnementaux, individus). En octobre 2003 : 15 membres actifs, 80 sympathisants. « Le projet est novateur et vise à créer un écovillage dans les Laurentides. Sa réalisation s'effectue par l'implantation d'une fiducie foncière communautaire, TerraVie, qui vise la protection de la terre à perpétuité. La création de cet écovillage a pour but d'être un exemple de collectivité viable intégrant l'habitation saine, le travail, les loisirs et l'éducation dans un environnement de solidarité, de partage et de respect. La construction de tous les bâtiments utilisera des matériaux qui respectent l'environnement et ses résidents. L'intention est d'offrir des options de vie fondée sur la conscientisation écologique est le respect de la biodiversité de la flore et de la faune. »³⁷ Les fondatrices et fondateurs espèrent terminer l'achat de leur terrain avant l'automne 2005. Le terrain serait géré par TerraVie. Une coopérative d'habitation gèrerait certains bâtiments et une coopérative de travail développerait les aspects économiques.</p>	<p>Située à Mont Saint-Grégoire et pionnière de l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC), cette ferme a créé une fiducie pour acheter quelques terres qu'elle loue. Le but est d'assurer la fonction agricole et biologique de ces terres (qui sont menacées de servir à la culture du maïs industriel). Les personnes intéressées peuvent acquérir une « part sociale » qui ne donne pas droit à la propriété d'une parcelle, mais sert plutôt à l'OSBL pour acheter le fond de terre. Partenariat avec Équiterre et les membres ASC. Depuis 2002.</p> <p style="text-align: center;">La Fondation Forêt habitée</p> <p>Fondation domiciliée en Gaspésie qui veut faciliter la protection de la forêt et l'établissement d'habitations en forêt protégée. Le but est de créer une fondation qui amassera de l'argent afin d'acheter des terrains dans des espaces de forêts protégées. Des modifications de zonage sont nécessaires pour construire des habitations. Les écovillages construits répondraient aux normes environnementales les plus strictes.³⁸</p>

2) Dans tous les projets d'écovillage, il y a l'idée d'être le plus autonome possible sur le plan alimentaire, énergétique, scolaire ou autre (services publics, etc.). Cela ne veut pas nécessairement dire ne pas travailler à l'extérieur du village. Dans les faits, la plupart des habitant(e)s d'écovillages travaillent à l'extérieur (au moins à temps partiel). Le GREB est assez avancé dans l'autosuffisance alimentaire avec une production maraîchère saisonnière et un élevage de brebis. Les Plateaux fleuris de St-Louis ont aussi une petite production maraîchère. De même en est-il des Plateaux Commun-Ô-Terre, projet de jardins alternatifs opérés par une coopérative de solidarité vouée à la conservation et à l'exploitation durable de terres au Lac-Saint-Jean. En ce qui concerne le projet TerraVie, l'idée de l'autonomie alimentaire est une des dimensions principales du projet.

³⁶ Ibid.

³⁷ Le Guen, 2003, qui tire ses informations du site Internet de Terra Vie.

³⁸ Ce projet a eu des difficultés de structuration et est plus ou moins moribond. Nous ne le mentionnons que pour l'exposé du principe, celui de la conservation et de l'occupation durable de la forêt par un mode de vie néo-agroforestier. À noter que des projets de préservation et d'occupation existent en forêt privée, mais ce ne sont pas des OSBL, des fiducies ou des fondations qui détiennent les terres.

La volonté d'autonomie et une relative autosubsistance ne correspondent cependant pas à un désir de repli autarcique. Il s'agit plutôt de réduire ses besoins personnels et de tirer de la terre ce qu'elle peut offrir sans se dégrader. La plupart des actrices et acteurs du milieu des écovillages se reconnaissent dans une définition générale de la simplicité volontaire, soit de se soustraire à la société de consommation en se tournant, d'une part, vers l'artisanat, le recyclage, la réutilisation et, d'autre part, en préférant les plaisirs de l'esprit à ceux de la possession matérielle.

Donc, outre l'idée d'autonomie économique, on retrouve dans les écovillages l'idée de simplicité volontaire, qui est une critique explicite de la société de consommation et de ses principes de fonctionnement (publicité, « préférences » des consommateurs, individualisme méthodologique, surconsommation et croissance économique). Un exemple en ce sens : le projet TerraVie veut créer, sur les terrains que la fiducie possédera, des coopératives d'habitation pour personnes à revenus modiques.

3) L'idée de développement économique local, autogéré et respectant les principes du développement durable est aussi présente dans toutes les initiatives d'écovillages. Le GREB exploite un petit élevage ovin. Les Plateaux fleuris de St-Louis veulent développer l'écotourisme, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, un volet arts et spectacles, etc. Le projet TerraVie envisage trois volets économiques : l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et aux écosystèmes; une activité productive agricole biologique sous format ASC; un centre de ressourcement comprenant gîte, services santé, conférences, etc.

Réflexions supplémentaires

Le collectif de l'Aube propose une nouvelle catégorie de zonage pour encadrer les pratiques des écovillages, le « zonage violet » qui encadrerait les activités et l'occupation novatrice du sol que proposent les écovillages. On ne sait pas jusqu'à quel point cette idée est développée.

Selon l'expérience des personnes interrogées qui ont vécu dans des écovillages à travers le monde, il n'y a pas de modèle fixe d'écovillage. À Hawaï, par exemple, un écovillage met l'accent sur la production de nourriture et l'autosuffisance la plus complète possible (nourriture, matériaux de construction, énergie et eau). Aucune activité sociale ou économique n'est engagée sur une base régulière avec les gens de l'extérieur. Un autre écovillage, celui-là en Écosse et connu comme un exemple mondial, a développé une tout autre philosophie : l'écovillage comprend une quarantaine de petites corporations à but non lucratif qui exercent des activités économiques (librairie, café-bistro, différents ateliers) pour le bienfait des habitants du village, mais aussi des gens de l'extérieur.

Les écovillages sont une expérience intéressante au sens où le « concept » vise à articuler concrètement les différentes dimensions (humaines, écologiques, légales, sociales, économiques) qui composent la notion de développement durable. Les écovillages sont ainsi l'expression, d'un côté, d'une critique assez radicale des modes de vie et de production en vigueur dans les sociétés industrialisées. De l'autre, les écovillages constituent la réflexion la plus achevée à ce jour pour mettre en œuvre des pratiques de conservation et d'utilisation durable de l'environnement.

Sur le plan économique, il serait peut-être intéressant de voir si une comparaison des principes économiques des écovillages avec ceux des systèmes locaux de production (SELS) ne serait pas féconde. On en veut pour exemple les initiatives de Mondragon au Pays Basque espagnol et ceux de la Troisième Italie.

Sources documentaires

- Éthique, Démocratie, Ecovillage, Network (EDEN) (non daté) « Économie fraternelle, culture plurielle, justice sociale », site Internet de EDEN, <http://users.skynet.be/ecovillage-eden/>.
- FAUTEUX, André. non-daté. « La maison autonome : bye, bye Hydro-Québec ! », dans le Site Internet de La Maison du 21^e siècle. <http://www.maisondesservices.com/energie/page26.php>.
- HOUDE, Jean-Pierre. non daté. « La ferme Mandala : Une histoire vraie de copropriété incluant des recommandations sur ce qu'il faut éviter. La Ferme Mandala Inc. à la Patrie, Québec, 1979 à 1995 », dans le site Internet de Silent Partners : <http://www.silentpartners.ca/CEL/ecohistoires.html#mandalafr>.
- LE GUEN, Françoise. 2003. « Journée bénéfice pour TerraVie et son projet », dans Le Sentier (St-Hippolyte), octobre 2003.
- Le Collectif de l'Aube. non daté. Qu'est-ce qu'un écovillage ?, site Internet du Collectif de l'Aube : <http://www.laplumedefeu.com/ecovillage.htm#definition>.
- LAURIN, Renée. 2004. « Les communes, 30 ans plus tard », dans Le Journal de Montréal, 23 février 2004, pp. 48-49.
- ROY, Marie-Louise. 2001. « Les écovillages, mythe ou réalité ? », dans La maison du 21^e siècle, vol. 8, mars 2001. Disponible à cette adresse : <http://www.21esiecle.qc.ca/ecovillages.html>.
- Roy, Marie-Louise. 2003. « Les écovillages s'implantent au Québec », dans La maison du 21^e siècle, vol. 10, no. 1, printemps 2003, pp. 46-47.
- Communauté en Fête. non daté. Différentes informations sur des écovillages québécois sont disponibles à cette adresse : <http://www.silentpartners.ca/CEL/ecofaire.html>.

Sites Internet de projets québécois

- Projet TerraVie : www.terravie.org.
- Réseau des écovillages et écohomeaux du Québec : www.eco-village.net.
- Écoagir, Projet écovillage La Patrie : <http://ecoagir.tripod.com/>.

Entretiens

- Cofondateur Projet TerraVie, 22 mars 2004.
- Ancienne résidente et constructrice du GREB, 13 mars 2004.
- Participant des Plateaux Commun-Ô-Terre, 20 mars 2004.

ENCADRÉ 3

Les écovillages comme stratégie holiste de développement durable et d'économie sociale³⁹

Cette communication présente des résultats d'enquête qui s'inscrivent dans un programme de recherche intitulé « pratiques solidaires émergentes à l'heure du néolibéralisme ». L'objectif général de ce programme est de documenter des discours et des pratiques économiques qui se démarquent de l'économie capitaliste actuelle. Dans un deuxième temps, nous cherchons à dégager le potentiel de régulation de ces pratiques, c'est-à-dire la possibilité qu'elles puissent être diffusées à grande échelle pour constituer une nouvelle norme sociale dans le domaine économique. La recherche est encore au stade exploratoire et nous cherchons, par la saisie de données préliminaires, à nous donner un premier panorama de la diversité des pratiques et des discours. Nous avons donc choisi, pour l'instant, de réaliser de courtes monographies qualitatives qui exposent quelques grandes dimensions des initiatives retenues, soit : les discours sur la solidarité sociale et sur les relations économiques ; les pratiques économiques concrètes ; les modèles organisationnels et les stratégies économiques privilégiées.

Comme mes intérêts personnels me portent vers l'étude de la ruralité et des aspects socio-politiques de l'agriculture, j'ai proposé d'approfondir la question des écovillages. Ceux-ci constituant une stratégie d'action collective des plus innovantes, les données sont encore peu disponibles. J'ai pu recueillir – par des entretiens avec des promoteurs d'écovillages et par des recherches documentaires – la majorité des données disponibles sur les cas québécois.

Je vous propose ici une réflexion sur les liens entre la formule écovillage et l'économie sociale. Je soutiens que l'écovillage est, dans le contexte nord-américain, une stratégie innovante pour concrétiser le développement durable. De plus, il me semble logique d'avancer que le modèle économique le plus compatible avec la formule écovillage est celui de l'économie sociale et solidaire.

39 Communication donnée par Marco Silvestro au septième Colloque des étudiantes et étudiants du CRISES, Université Laval, Québec, 4 mars 2005.

Ainsi, dans les prochaines pages, je commencerai par définir les écovillages dans leurs trois grandes dimensions (l'écologique, le social et le spirituel). J'élaborerai ensuite une réflexion théorique sur l'écovillage comme stratégie d'action collective adaptée à la posture individualiste actuelle. Enfin, j'utiliserai des exemples québécois pour illustrer rapidement en quoi l'écovillage est intrinsèquement, sur le plan économique, une initiative d'économie sociale.

Qu'est-ce qu'un écovillage ?

Ce qu'on appelle écovillage ou écohamenau n'est pas novateur en soi. Il s'agit d'une forme d'organisation sociale de base qui fut celle de l'humanité pendant des millénaires. C'est sa réactualisation dans un contexte de critique des modes de vie consommatoires et des grands ensembles sociopolitiques qui offre

un intérêt sociologique. L'objectif principal de l'écovillage est de créer une *micro-société* dont le fonctionnement s'appuie sur des principes éthiques, spirituels et politiques qui font l'objet d'un contrat social explicite et accepté par toutes et tous (H. Jackson, 2003 ; Leafé Christian, 2003). Le terme écovillage est en lui-même assez récent : il émergea de communautés volontaires spirituelles danoises qui ont décidé d'élargir leurs préoccupations vers les dimensions sociales et écologiques de la vie en communauté. Le terme est consacré en 1995 par la création du *Global Ecovillage Network (GEN)*⁴⁰. Trois dimensions essentielles définissent les écovillages : l'écologique, le spirituel et le social.⁴¹

1. L'écologique est la dimension première et signifie la protection et l'aménagement durable d'une portion de terre. Cela peut se décliner de façon plus ou moins radicale, mais l'objectif est toujours de développer des techniques de construction, d'aménagement et d'utilisation du territoire qui soient compatibles avec la protection de l'environnement, dans l'optique de réduire l'empreinte écologique (Wackernagel et Rees, 1999) de la communauté. Un souci très marqué pour les solutions pratiques, les trucs techniques, le transfert et l'adaptation de pratiques étrangères caractérise la pensée écologique des écovillageois. La gestion d'un écovillage est ainsi très peu l'occasion de philosopher sur des principes normatifs abstraits et beaucoup le lieu de l'apprentissage, du développement et de l'application de mesures concrètes et techniques pour aménager, construire, produire et vivre écologiquement.

2. La plupart des communautés volontaires furent fondées à partir d'une intention spirituelle. Le GEN, dans son site Internet, décrit la spiritualité comme ce qui « entretient un sentiment de joie et d'appartenance à travers des célébrations et des rituels » et ce qui « est essentiel au développement de soi ». L'idée de spiritualité doit être comprise ici comme un désir de se défaire de l'emprise des logiques utilitaristes de la société capitaliste industrielle, emprise qui s'étend de plus en plus aux sphères domestique et intime (Dobré, 2002 ; Benasayag et Aubenat, 2002). La dimension spirituelle est ainsi à prendre dans un sens large et renvoie à la recherche du sens de la vie et de ce qu'est la vie bonne.

40 Consulter à ce propos le site Internet du GEN-Europe, www.gen-europe.org/networks/europe/index.html, ainsi que celui de la fondation SOS Gaia (Danemark) : www.gaia.org.

41 La définition qu'on présente s'inspire de H. Jackson, 2003 ; R. Jackson, 2004 ; le Collectif de l'Aube, non daté ; Kirby, 2003 ; Leafé Christian, 2003 et Trainer, 2000.

3. La dimension sociale fait référence au désir de constituer des communautés égalitaires, démocratiques et où le sentiment d'appartenance acquiert un sens concret. Plusieurs chercheur(e)s mentionnent que la fragmentation excessive des sphères de la vie individuelle, jumelée aux processus de globalisation, provoquent solitude et déconnexion d'avec la communauté de proximité et d'avec la communauté politique nationale. De plus, les modes de vie orientés par l'individualisme et la surconsommation induisent de la dissonance cognitive chez plusieurs personnes qui se sentent empêchées d'agir en conformité avec leurs principes moraux et leurs croyances (Jordan, 2003 ; Melucci, 1989 ; Dobré, 2002). Pour plusieurs (R. Jackson, 2004 ; Trainer, 2000), la solution réside dans la création de communautés restreintes qui synthétisent les aspects environnementaux, sociaux et spirituels de la vie. À partir de cette conception générale du « social », plusieurs aspects du vivre ensemble peuvent être pris en compte : l'insertion des personnes marginalisées, l'émancipation des groupes dominés, voire la prestation de certains services sociaux par le biais de relations communautaires qui permettent la prise en charge des personnes les moins autonomes (Rhy West, 2004 ; H. Jackson, 2003).

En définitive, un écovillage est une communauté intentionnelle qui a choisi de soustraire une portion de sol aux logiques du capitalisme pour l'occuper et l'utiliser de manière durable, écologiquement et socialement. Ces communautés mettent toujours au centre de leur action les principes de la démocratie, de l'égalité, de l'inclusion et de l'autogestion – le tout dans une perspective écologique. Cela est toutefois une définition abstraite produite à partir de l'expérience des écovillageois. Dans la réalité, les écovillages n'atteignent jamais le modèle idéal et sont toujours à la recherche d'un équilibre entre les trois dimensions. Il est important de mentionner une quatrième dimension, présente sans toutefois être toujours explicitée : l'activité économique. Si la plupart des promotrices et promoteurs s'entendent pour dire que des activités économiques endogènes doivent naître dans les écovillages, les formes et les finalités de celles-ci ne font pas consensus, tant au niveau théorique qu'à celui de l'action. Par exemple, si certains écovillages cherchent à demeurer autosuffisant sur le plan alimentaire sans se préoccuper du reste, d'autres développent des activités manufacturières spécialisées afin de donner un emploi à tous les habitants.

Écovillage, action collective et subjectivité contestataire

Comment comprendre les écovillages en termes théoriques ? Certains affirment d'emblée qu'ils font partie du mouvement d'opposition à la mondialisation néolibérale (R. Jackson, 2004 ; Trainer, 2000, 2002), alors que d'autres se limitent à dire qu'ils sont un mode de vie apolitique qui professe un repli individuel sur la communauté de proximité (Fotopoulos, 2000). Ce second avis n'est pas dénué de pertinence si on prend en considération que la plupart des communautés volontaires n'ont pas de but politique explicite. Cependant, dire cela dénote une conception étroite du politique et de la participation dans les mouvements sociaux. Je soutiens plutôt que les écovillages se distinguent des communautés volontaires spirituelles apolitiques et sont une forme d'action collective typique de la modernité postindustrielle, une forme qui résulte d'une conception de l'action politique comme de la transgression personnelle et collective des rapports de pouvoir inégalitaires institués dans les rapports sociaux quotidiens. Le politique, en ce sens, ne s'exprime pas qu'à l'intérieur des institutions de la démocratie représentative des sociétés industrielles, mais aussi à travers les interactions quotidiennes et les modes de vie.

Cette conception de l'action politique n'est pas nouvelle en soi : c'est la proposition féministe initiale ainsi qu'une idée libertaire de base, la « révolution du quotidien ». Cette conception devient prépondérante dans le contexte de la modernisation réflexive où l'individu est de plus en plus appelé, comme l'ont démontré notamment Beck (1986, 1996) et Giddens (1994), à se défaire des appartenances sociales de la modernité industrielle pour se ré-ancrer dans des appartenances et des identités « choisies ».

Dans ce contexte, l'engagement politique se transforme et tend à s'exercer sur un mode plus subjectif, c'est-à-dire que les problèmes motivant l'engagement, plutôt que de se rapporter à des luttes abstraites, font plus appel à l'expérience vécue et sont plus près de la vie quotidienne, ce qu'avait déjà noté Melucci (1978, 1983, 1989) dès les années 1980. Selon Jacques Ion (1994, 1997), on passerait ainsi de l'ère de l'adhésion à une cause et à une organisation à celle de l'association négociée d'un(e) individu(e) à des causes et, accessoirement, des organisations. Ces caractéristiques illustrent la subjectivation du politique, soit la mise en problème de différents aspects de la vie personnelle et l'élaboration consécutive d'un discours politique concret et fragmenté qui fait la promotion d'un changement immédiat dans les conditions d'existence (voir Jordan, 2003 ; Dobré, 2002 ; Benasayag et Sztulwark, 2001 sur ces idées).

Cette conceptualisation de l'action politique et de la posture militante ouvre la porte à la compréhension des comportements quotidiens comme traduction d'une pensée politique qui s'exprime dans la pratique (Dobré, 2002 ; Pichardo Almanzar et al., 1998). Anthony Giddens a avancé le concept de *life politics* pour qualifier l'action politique au niveau des modes de vie, qui s'exprime par un discours normatif et qui propose des changements culturels. Ce type de politique émerge du niveau individuel, certes, mais pour acquérir une dimension politique, pour qu'une réelle transgression des normes advienne et qu'un potentiel de changement émerge, la dimension collective de l'action doit être manifeste, de même que la contestation doit apparaître comme une menace au système en place.

Les écovillages sont en ce sens une proposition de ré-affiliation sociale sur les bases de l'association volontaire de subjectivités contestataires qui ont dépassé la résistance ordinaire individuelle pour entrer dans une phase d'affirmation collective et, par le fait même, de contestation politique du modèle social

dominant. À mon sens, l'écovillage participe de la construction de nouveaux espaces politiques locaux à l'heure de la globalisation des relations politico-économiques et de la redéfinition du rôle de l'État. Par sa structure de propriété foncière collective et sa mission de mise en valeur d'un territoire habité, l'écovillage est un défi aux institutions canadiennes. Que ce soit sur le plan du zonage ou sur celui de l'aménagement territorial ; que ce soit à propos de la construction écologique ou de l'agriculture biologique, démarrer un écovillage est un chemin semé d'embûches, une lutte cons un mode de vie novateur. À titre d'exemple, une organisation promotrice d'écovillage, TerraVie, a travaillé pendant deux ans à convaincre et ensuite à aider des fonctionnaires à élaborer un guide juridique et technique pour la mise sur pied de fiducies foncières rurales habitables, une innovation au Québec. Ce guide permettra aux fonctionnaires et aux promotrices et promoteurs de se comprendre en balisant le sentier administratif à suivre pour que la structure de propriété foncière de l'écovillage soit officialisée et acceptée. Ce type de lutte à l'intérieur des institutions n'est pas très flamboyant, mais il est nécessaire.

Économie sociale et écovillages : des exemples québécois

Il n'existe au Québec que quelques écovillages bien établis et une dizaine de projets à différents degrés de réalisation (Roy, 2001, 2003 ; Déry, 2004). La majorité comprend une activité économique endogène qu'on peut qualifier de sociale ou solidaire si on retient la définition qu'en donne Jean-Louis Laville : « une forme économique hybride (marchande/non-marchande) élaborée par des personnes librement associées et dont la finalité est de renforcer la cohésion sociale, de créer des emplois et de la richesse sociale, d'approfondir la portée de la démocratie et de combler des besoins plutôt que de faire des profits » (D'Amours, 1997 : 18-19).

Un des seuls écovillages constitués se nomme Groupe de recherche écologique de la batture (GREB, créé en 1990). Depuis 1996, deux projets ont occupé les habitants : la construction définitive de six maisons

écologiques et la mise sur pied d'une coopérative de travail pour exploiter une ferme maraîchère et un petit élevage ovin. Depuis 2001, la ferme est certifiée biologique et elle s'est intégrée au réseau de l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC). On constate que le projet d'activité économique du GREB se situe en plein dans l'économie sociale. Non seulement la construction des habitations s'est accomplie hors-marché, mais en plus on a choisi la formule ASC pour distribuer la production agricole⁴². Cette forme de production et de mise en marché est qualifiée de subversive par la plupart des analystes (Dubuisson-Quellier et Lamine, 2003 ; Rose, 2001 ; Silvestro et Fontan, 2005). En effet, même s'il y a échange monétaire, l'ASC renverse la plupart des règles de l'échange marchand et du financement de l'agriculture tel qu'on les connaît.

Le GREB vit cependant un dilemme alors que quelques habitants préfèrent se concentrer sur leur emploi en dehors du village plutôt que de développer l'activité économique endogène. Cela porte l'écovillage vers la « banlieue écologique » et amoindrit sa portée de changement. Voici un autre exemple d'un tel dilemme : il existe à Québec un projet d'habitat communautaire (*Cohousing*)⁴³. Cela consiste à construire en milieu urbain un ensemble d'habitations aménagées en hameau et comprenant un certain nombre d'équipements communautaires tels que cuisine, garderie, gymnase. L'idée est de créer un sentiment d'appartenance communautaire et de mettre sur pied quelques services, par exemple une garderie. Cependant, chacun des résidents travaille à l'extérieur du hameau. Il s'agit là d'un projet à mi-chemin entre la coopérative d'habitation et l'écovillage et qui respecte le droit à la propriété foncière privée. De plus, la solidarité entre habitants ne s'étend pas au partage des ressources économiques individuellement accumulées.

Un second exemple d'écovillage est celui du projet TerraVie, dont j'ai déjà touché un mot. Ce projet se situe dans les Laurentides. Il consiste à placer une terre sous fiducie foncière (une structure dont la mission est de conserver perpétuellement la terre afin de la soustraire à la spéculation). Selon ses fondatrices et fondateurs, le projet TerraVie prendra la forme d'une série de coopératives : coopérative de travail pour les volets agricole et récréotouristique, coopérative d'habitation pour la propriété des maisons et pour la gestion des habitations à loyer modique qui seront construites. La gestion de l'écovillage se fera ainsi à travers un enchevêtrement de CA et de CE qui tisseront une trame démocratique assez novatrice.⁴⁴ Le projet TerraVie essaie ainsi de concilier protection de l'environnement et insertion sociale. On y dénote à la fois un souci de développer des activités économiques respectueuses de l'environnement et un souci de diversifier la base socio-économique des habitants en construisant des habitations à loyer modique sur le territoire de l'écovillage. Cette volonté dénote une sensibilité particulière pour l'insertion sociale et montre que les écovillages ne sont pas que des projets de repli sur la communauté identitaire : ils sont aussi préoccupés par la diversification et l'insertion sociales.

42 L'ASC consiste à jumeler des consommateurs à un agriculteur. Les premiers achètent d'avance la production du second et ne connaissent pas d'avance ce qu'ils obtiendront : ils n'ont que la certitude d'obtenir un panier de légumes chaque semaine.

43 Consulter www.cohousingquebec.ca.

44 Informations tirées du site Internet de l'organisation et d'entretiens avec les promotrices et promoteurs de TerraVie.

Conclusion

En conclusion, l'écovillage apparaît comme une forme d'organisation sociale qui est aussi une logique d'action collective contestataire du modèle socio-économique dominant. L'écovillage a pour finalité de protéger et conserver une portion de sol, mais aussi de créer de toutes pièces une micro-société où chacun des membres a pu discuter et intégrer volontairement le contrat social. L'écovillage n'est toutefois pas de facto contestataire et politique ; il l'est lorsque son existence constitue un défi aux institutions dominantes, ce qui est le cas au Canada et au Québec car les institutions ne sont pas adaptées à ce mode de vie. De plus, les activités économiques endogènes mises sur pied sont en grande majorité orientées par les principes de l'économie sociale – ce qui est tout à fait logique dans l'optique de subjectivités contestataires qui ont pris conscience de leur aliénation individuelle et qui cherchent à s'émanciper par le biais de stratégies collectives qui s'appliquent à transformer concrètement, ici et maintenant selon la formule libertaire, les modes de vie et les pratiques économiques.

Les écovillages m'apparaissent ainsi comme une stratégie holiste, au sens où ils sont le résultat d'une réflexion qui touche à tous les aspects de la vie en société. L'écovillage comme synthèse de la société oblige les résidents à penser et à résoudre tous les problèmes qu'on peut retrouver dans une société à plus grande échelle. D'autre part, comme on a pu le voir rapidement avec les quelques exemples, la pensée économique qui s'arrime logiquement à la pensée écovillageoise est celle de l'économie sociale et solidaire. La volonté de créer un sentiment d'appartenance communautaire et la volonté de protéger l'environnement impose de penser des activités économiques respectueuses des ressources naturelles et dont la finalité n'est pas l'enrichissement personnel, mais plutôt la viabilité sociale et écologique. Je terminerai donc en disant que l'écovillage est une façon de pousser plus loin la réflexion et l'action dans le domaine économique, une sorte de laboratoire social pour l'expérimentation de l'économie sociale comme norme de régulation économique.

Bibliographie

BECK, U. 1996. *The Reinvention of Politics. Rethinking Modernity in the Global Social Order*, Cambridge, Polity Press.

BECK, U. [1986] 2001. *La société du risque – Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.

COLLECTIF DE L'AUBE. Non daté. Qu'est-ce qu'un écovillage ?, [en ligne] www.laplumedefeu.com/ecovillage.htm#definition.

BENASAYAG, M. et F.AUBENAS. 2002. *Résister, c'est créer*, Paris, Syros-La Découverte.

BENASAYAG, M. et SZTULWARK, D. 2001. *Du contre-pouvoir*, Paris, La Découverte.

D'AMOURS, M. 1997. *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire.

DÉRY, P. 2004. « Les ressources et les embûches à l'établissement d'une entreprise agricole collective et la création d'écohomeaux agricoles », communication au Séminaire des Alternatives à l'établissement pour la relève agricole, Victoriaville (Qc), 11 déc. 2004.

DOBRÉ, M. 2002. *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris : L'Harmattan.

DUBUISSON-QUELLIER, S. et LAMINE, L. 2003. « L'action sur les marchés comme répertoire pour l'action politique. Conditions et limites de l'engagement des consommateurs », conférence au colloque du GERMM, Les mobilisations altermondialistes, Paris, 3-5 déc. 2003.

FOTOPOULOS, T. 2000. « The limitations of life-style strategies: the ecovillage “movement” is NOT the way towards a new democratic society », *Democracy and Nature*, vol. 6, no 2.

GIDDENS, A. [1990] 1994. *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

ION, J. 1997. *La fin des militants ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

ION, J. 1994. « L'évolution des formes de l'engagement public », dans PERRINEAU, P. dir. *L'engagement politique – Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

JACKSON, H. 2003. «What is an Ecovillage ?», [en ligne] www.gaia.org/resources/HJackson_whatIsEv.pdf.

JACKSON, R. 2004. « The Ecovillage Movement », *Permaculture magazine*, no. 40, [en ligne] www.gaia.org/resources/JTRJ_EV-Movement2004.pdf.

JORDAN, T. 2003. *S'engager ! Les nouveaux militants, activistes, agitateurs...*, Paris, Éditions Autrement.

KIRBY, A. 2003. «Redefining Social and Environmental relations at the Ecovillage at Ithaca : A Case Study », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 23, pp. 323-332.

LEAFE CHRISTIAN, D. 2003. *Creating a life together: Practical tool to grow Ecovillages and Intentional communities*, Gabriola Island (B.C.), New Society Publishers.

MELUCCI, A. 1989. *Nomads of the Present*, Philadelphie, Temple University Press.

MELUCCI, A. 1983. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 10, no 50.

MELUCCI, A. 1978. « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et Société*, vol. 10, no 2.

PICHARDO ALMANZAR, N. A. et al. 1998. « Is the Political Personal ? Everyday Behaviors as Forms of Environmental Movement Participation », *Mobilization*, vol. 3, no 2.

RHYS WEST, B. 2004. «The Shaw Ecovillage Project », *The Reporter*, été 2004, [en ligne] www.populationconnection.org/Communications/KFC2004/lindsaypdfs/shaw.pdf.

ROSE, M.-C. 2001. *L'appropriation sociale de l'alimentation au sein d'un projet de mise en marché socialement différenciée, mémoire de maîtrise (sociologie)*, Université de Montréal.

ROY, M.-L. 2001. « Les écovillages, mythe ou réalité ? », *La maison du 21^e siècle*, vol. 8, mars 2001, [en ligne] www.21esiecle.qc.ca/ecovillages.html

ROY, M.-L. 2003. « Les écovillages s'implantent au Québec », *La maison du 21^e siècle*, vol. 10 no 1.

SILVESTRO, M. et FONTAN, J.-M. 2005. « Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui! », Possibles, vol. 29, no 2.

TRAINER, T. 2000. « Where are we, where do we want to be, how do we get there? », Democracy and Nature, vol. 6, no 2.

RAINER, T. 2002. « Debating the significance of the Global Ecovillage Movement », Democracy and Nature, vol. 8, no 1.

WACKERNAGEL, M. et REES, W. 1999. Notre empreinte écologique, Montréal, Éditions Écosociété.

2.6. Le Café de la Petite Gaule⁴⁵

Sara La Tour

Historique et nature de l'initiative

Le café « La Petite Gaule », situé dans le quartier de Pointe Saint-Charles, est ouvert depuis le printemps 2003. Ce café, géré par une coopérative de solidarité («Les Irréductibles») s'inscrit dans les luttes altermondialistes et cherche à œuvrer en faveur du changement social en soutenant toute forme d'initiatives alternatives. Les membres fondateurs de la coopérative proposent les moyens suivants :

- créer un lieu permanent de débat, de diffusion et de manifestations sociales, politiques, culturelles dans le quartier ;
- devenir un point de référence actif et un lien avec une portion du réseau militant montréalais ;
- s'affirmer comme moyen de résistance collective aux courants de domination social, politique, culturel et économique ;
- contribuer à l'émergence de diverses alternatives de quartier visant l'autodéveloppement de la communauté locale d'un point de vue social, politique, culturel, écologique et économique ;
- promouvoir une société écologique et des stratégies d'intervention politique basées sur la résistance et l'action civile non violente ainsi que des initiatives privilégiant l'autogestion par les citoyens et citoyennes du quartier (voir site Internet de « La petite Gaule »).

⁴⁵ Monographie rédigée en novembre 2004. Note supplémentaire : Le Café de la Petite Gaule a annoncé sa fermeture en août 2005.

Le café offre toute une gamme d'activités comme des projections de films indépendants (le collectif des Lucioles), des conférences et des concerts et il ouvre occasionnellement ses portes aux diverses activités des groupes communautaires du quartier (activités « *So So So* »).

Fonctionnement de la Petite Gaule : Le café est en partie financé par ses membres et par le Réseau de l'économie sociale du Québec. L'équipe de base qui travaille à La Petite Gaule est composée de quatre membres permanents, deux personnes sur appel et quelques bénévoles, en plus de membres actifs au niveau du conseil d'administration. Les membres de l'équipe de travail, qui gèrent le fonctionnement interne du café, se réunissent aux deux semaines. Les employé(e)s de La Petite Gaule touchent un salaire supérieur (plus équitable) à celui de la moyenne des travailleurs et travailleuses de la restauration.

La gouvernance : Le café La petite Gaule est une coopérative de solidarité (baptisée Les Irréductibles) qui compte environ 160 membres qui se divisent en trois catégories : Les travailleurs et travailleuses qui autogèrent leurs conditions de travail (horaire, organisation du service, etc.) ; les membres utilisateurs et utilisatrices du café ; les membres collectifs.

Les pratiques de l'échange : Le café a beau être « un projet d'intervention visant le changement social », il n'en est pas moins une entreprise confrontée à la réalité économique contemporaine. Le problème de viabilité du café vient du fait que 80 % de la mission du café est non rentable sur le marché. Pour l'instant, le café est confronté à des problèmes concrets de financement. Il fonctionne à 55 % en autofinancement, mais il doit chercher du financement auprès d'entreprises de syndicats, d'associations, ou auprès d'individus susceptibles de contribuer. Leur budget annuel est d'environ de 200 000 \$.

Ancrage local : Le membership local constitue environ 45 % de la clientèle du café. Bien que les fondateurs et fondatrices du café soient tous du quartier, il n'était pas évident dès le départ qu'ils allaient pouvoir s'établir dans Pointe Saint-Charles. En revanche, ce qui était certain, c'était que le café ouvrirait ses portes dans un quartier populaire :

On voulait, au niveau de la mission, que le café s'installe dans un quartier populaire. Un projet comme ça, si on l'avait fait sur le plateau Mont-Royal, (...) ça aurait été plus facile pour la viabilité du café. En s'installant dans un quartier à faible revenu, on augmentait le défi pour le café mais pour nous autres c'était important parce qu'on s'inscrivait dans l'histoire du mouvement populaire et

communautaire du quartier. En même temps c'était une façon nouvelle de contribuer à l'éducation sociopolitique dans le quartier. Ça sortait des sentiers battus, et un au niveau culturel et deux parce qu'on allait pas chercher des fonds dans des programmes pour la défense des droits pour donner des services sociaux.⁴⁶

Les fondateurs et fondatrices du café cherchent à développer un café de quartier, c'est-à-dire un lieu où les habitant(e)s du quartier se retrouvent pour discuter et où il est possible de créer des liens sociaux. Le café doit donc proposer des prix modiques pour les consommations et les concerts. Pour faire connaître le café, plusieurs groupes communautaires ont été invités à y tenir leurs activités.

L'ancrage associatif : Les membres de la coopérative « Les Irréductibles » sont impliqués dans plusieurs groupes communautaires. L'un des objectifs du café est de devenir un point de référence actif et un lien avec une portion du réseau militant montréalais. De plus, presque la moitié des membres viennent de SALAMI. Le café, lié à une multitude de mouvements et d'associations, se veut un lieu d'expression pluraliste. Son objectif est de laisser le plus de place possible à la diversité tant que la réflexion s'inscrit dans le changement social et représente une certaine gauche

progressiste. À ce sujet, Sévigny explique que le café reflète un positionnement plus large que celui de quelques-uns de ses membres fondateurs qui se réclament du mouvement libertaire. Cette identité « souple » est voulue et permet une plus large adhésion tout en favorisant la réflexion des membres :

On ouvre la place pour l'ensemble des courants sociaux politiques progressistes à Montréal. Il peut y avoir le NPD, ATTAC Québec, ou les anarchistes. On essaie de faire en sorte que l'ensemble de ces courants-là puisse se côtoyer dans un même lieu. [...] Nous ne sommes pas une coopérative libertaire ou anarchiste, parce que sur 160 personnes il y en a peut-être 15 qui appartiennent au mouvement libertaire et/ou anarchiste. Ici, c'est pluraliste et on l'a voulu comme ça. L'utilisation du café est ouverte à un grand nombre de collectifs, et c'est voulu comme ça. Le membership aurait été plus restreint et on n'a pas voulu être identifié comme ça, on a voulu faire un lieu d'interaction, de rencontres, etc.

Discours sur les valeurs

Les valeurs de solidarité sont concrètement exprimées à travers les choix de gestion interne du café. La coopérative fonctionne selon trois principes de base : la cogestion, l'autogestion et la gestion horizontale.

⁴⁶ Toutes les citations sont de Marcel Sévigny, propos recueillis lors de l'entrevue au Café la Petite Gaule

Le principe de cogestion : Les membres de chaque catégorie sont tous représentés au conseil d'administration : sur dix postes, cinq sont occupés par les membres travailleurs et cinq par les membres utilisateurs (4 sièges) et membres collectifs (1 siège). Ce fonctionnement permet de prendre en compte des intérêts parfois divergents des trois catégories de membres.

Le principe de l'autogestion : Le café ne fonctionne pas intégralement selon le principe de l'autogestion, car les 160 membres ne participent pas directement aux prises de décisions. Toutefois les membres, à l'intérieur du CA, essaient de fonctionner par consensus : chaque décision est discutée jusqu'à ce qu'elle donne satisfaction à tous.

Une gestion horizontale : La coordination de l'équipe de travail est assumée par tous afin d'éviter toute forme de hiérarchisation. Sévigny remarque que dans les organisations, le rôle de coordination assumée par une seule personne finit par se transformer en rôle de direction :

[...] depuis 20 - 30 ans, [...] à l'intérieur des organisations communautaires, il y a eu tendance à une forme de hiérarchisation dans les faits malgré une structure supposément démocratique parce que les coordinations assument plus de responsabilités liées à une forme de direction. Donc, il y a eu un certain recul depuis de nombreuses années dans le mouvement social : quand on parle de hiérarchisation, ça veut dire qu'on se réfère au modèle dominant dans la société, le modèle qu'on veut en principe combattre quand on propose le changement social.

Il existe peu de modèles d'autogestion horizontale et, par conséquent, peu d'informations sur ce type de gestion, ce qui rend l'expérience de La Petite Gaule plus difficile. L'expérience la plus avancée dans ce domaine, selon Sévigny, est celle de la CLAC (Convergence Lutte Anti-Capitaliste) où les décisions sont continuellement prises par toutes les personnes qui participent aux assemblées générales.

Les valeurs de solidarité du Café s'expriment aussi dans les choix qui sont faits par les membres sur la façon de gérer les problèmes quotidiens d'un café. Par exemple, en cas de problèmes avec la clientèle, il a été décidé de ne jamais faire appel à la police (répression) et de régler les problèmes en favorisant la compréhension, la discussion.

L'un des objectifs du Café est de favoriser ou de maintenir une certaine conscience des enjeux politiques, sociaux et économiques chez les membres et chez la population qui fréquente le café. Pour Sévigny, cette conscience nécessite un effort constant de la part des personnes : il s'agit de faire un effort de déconstruction de tout ce qu'on a appris, de tout ce qui est inculqué à l'individu à travers le processus de socialisation :

On a appris essentiellement quand on est venu au monde, à moins d'avoir été élevé selon un modèle égalitaire, nos parents nous ont appris qu'on devait obéir aux plus vieux, à l'école fallait obéir au professeur. Donc on se construit à l'intérieur de nous autres même une façon facile où on délègue nos compétences de citoyens à une structure où il y a d'autres personnes qui s'occupent de nous autres. Donc déconstruire ça et reconstruire autre chose c'est un effort constant, c'est colossal, mais c'est probablement le seul cheminement qui permet aux gens dans la vie de devenir responsable. Toutes les personnes qui ont réussi à sortir de ce modèle-là ont fait des efforts pour contrer les tendances qu'ils ont rencontrées. [...] Mais par contre au bout d'un certain temps, il y a un certain nombre de choses qu'on acquière. Ça devient comme un réflexe. Ça veut pas dire qu'on oublie, mais qu'on l'a intégré dans notre pensée.

Discours sur les échanges économiques

Le discours dépasse le discours sur les échanges économiques, il s'inscrit contre toute forme de domination, qu'elle soit culturelle, politique ou économique. Sur cette question, la position du Café est claire, l'objectif est de :

- s'affirmer comme moyen de résistance collective aux courants de domination sociale, politique, culturelle et économique ;
- contribuer à l'émergence de diverses alternatives de quartier visant l'autodéveloppement de la communauté locale d'un point de vue social, politique, culturel, écologique et économique.

Pour le collectif, il ne s'agit pas de se contenter de fonctionner en parallèle du système de l'économie de marché ou d'occuper une niche dans un système plus global. L'idée du Café est de résister à la domination économique en proposant ou en favorisant des alternatives qui peuvent renforcer cette résistance à la pression économique actuelle. C'est pourquoi le Café est prêt à encourager toute forme d'organisation pratiquant l'autogestion. L'ambition du Café est de devenir un catalyseur pour d'autres initiatives dans le quartier : entre autres, les membres du collectif souhaiteraient, une fois la viabilité du café assurée, travailler à mettre en place des pratiques d'échanges alternatives comme par exemple un SEL :

On vend des cafés, on vend de la bière, on accepte des contributions volontaires, on fait des spectacles et des billets sont vendus. On n'est pas à l'extérieur du système de marché. Par contre, on peut mettre en place certaines expériences, comme soutenir un système de monnaie locale, comme les SEL, donc on pourrait échanger des services non pas en référence avec la monnaie, mais avec un partage au niveau du temps. Des gens qui viendraient faire un spectacle, ils donnent du temps, donc faudrait voir quelles sortes d'échange pourraient avoir lieu. Ça serait à voir. Ça pourrait être quelque chose où on pourrait créer une expérience qui sort de l'économie de marché, une autre voie que celle de l'économie de marché.

D'autres formes d'initiatives pourraient être mises en place à plus long terme (la publication d'un journal de quartier, la mise sur pied d'une librairie autogérée, mise en œuvre d'une série d'actions politiques permettant d'ébaucher une alternative aux rapports économiques dominants). Le but est de créer un effet d'entraînement : « Il faut tenter des pratiques qui puissent développer des espaces et qui permettent d'entrevoir ce que serait une économie égalitaire et socialiste. On peut le faire en théorie, mais la pratique permet de développer des choses intéressantes et alimenter, en retour, la théorie »⁴⁷.

Il faut donc favoriser des initiatives qui vont plus loin que ce que propose l'économie sociale qui ne permet pas d'aller assez loin dans la remise en question du système économique actuel :

Moi j'ai une position très critique sur l'économie sociale depuis le début, les années '90 et les orientations de l'économie sociale se sont confirmées avec le temps. Donc, je ne suis pas du tout un promoteur de l'économie sociale. [...]. Par contre, on n'a jamais pris position collectivement sur l'économie sociale. Les gens les plus actifs du Café, on est assez critique, ce sont des gens qui militent dans toutes sortes de groupes communautaires du quartier. Nous, on voudrait amener des interventions d'économie alternative, sortir de l'économie de marché. Pour nous l'économie sociale s'insère dans l'économie de marché. C'est un tiers secteur. Pour moi, c'est une contribution au système de l'économie capitaliste et ça n'apporte pas une solution de type économique et social à plus long terme.

Sources documentaires

- Site Internet www.lapetitegaule.ca
- Entrevue avec M. Sévigny au Café La Petite Gaule
- www.ababord.org Article de Christian Brouillard
- Article de l'Aut'journal sur le Web, no219, mai 2003 (entrevue avec Caroline Harvey)
- www.alternatives.ca/article/537.html Article de Karine Projean, 1 avril 2003

47 Marcel Sévigny, dans À Babord . www.ababord.org, article de Christian Brouillard.

2.7. Terre des Ormes et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC)⁴⁸

Marco Sylvestro

Historique et nature de l'initiative

L'initiative est née dans la foulée de la création de la section montréalaise de l'Union paysanne (novembre 2001) pour qui le rapprochement entre les citoyen(ne)s et les habitants de la ruralité est une préoccupation prioritaire. Différents comités existent à l'Union paysanne Montréal ; leur pérennité est habituellement assurée par le dynamisme de ceux et celles qui les animent. Un des élus sur le conseil régional de Montréal depuis 2002 a proposé de mettre sur pied le Comité liens ville-campagne, en collaboration avec un agriculteur qu'il connaissait depuis peu. Le premier est un urbain peu familier des travaux de la ferme, mais passionné par les saveurs, tandis que le second est un néo-paysan (depuis 2001) qui a plusieurs connaissances agricoles et qui exploite une ferme maraîchère certifiée biologique à Laval.

Le projet consiste à former des groupes de citoyen(ne)s volontaires (en moyenne cinq par visite) qui iront sur la ferme une journée par semaine. Sur place, plusieurs choses sont au programme : travail de la terre, entretien des animaux, découverte des différentes variétés maraîchères et de leur culture respective⁴⁹, préparation de nourriture, échanges divers, fêtes⁵⁰. Depuis sa création en 2002-2003, le comité a permis des visites hebdomadaires sur la ferme, en plus d'élargir l'expérience par des visites à d'autres fermes biologiques ou expérimentales de la grande région de Montréal. Durant l'hiver, le comité organise des séances de cinéma et de discussion à Montréal ou à la ferme (ateliers sur les techniques de culture).

Les pratiques d'échange se basent sur des relations d'amitié et un esprit festif. Le paysan : « Je suis heureux sur ma terre, car je sais que mes nouveaux amis reviendront avec d'autres la semaine prochaine, partager avec moi les petits plaisirs champêtres des doux jours de l'été, découvrir l'infinie variété des plaisirs de la table, car chaque repas partagé est une fête, une occasion unique de vivre le moment présent et de profiter du fruit de nos efforts, de ce que le jardin a de meilleur à nous offrir... »⁵¹. L'urbain abonde dans le même sens dans la description de son projet. En plus des aspects strictement agricoles, ce projet veut favoriser la communication entre ville et campagne, solliciter l'entraide et la solidarité, arriver à une compréhension mutuelle, créer un réseau d'échanges durable. Cette problématique n'est pas nouvelle au Québec. Elle a pour origine les premiers constats de rupture entre le rural et l'urbain. Cependant, il est intéressant de voir cette forme de communication entre urbains et ruraux où le moyen privilégié est celui des relations humaines, des échanges cognitifs et matériels, du partage des activités quotidiennes fondamentales (travail, voyage, repas, repos). La règle de l'échange est le troc par

48 Monographie rédigée le 16 mars 2004, révisée en juillet 2005.

49 Le paysan s'intéresse aux variétés rares ou rustiques des légumes cultivables au Québec.

50 « Nous avons délicieusement planté, entretenu, renchaussé, éclairci, sarclé, amendé, fertilisé, récolté et surtout goûté!! » Capuano (2003a).

51 La Chronique du paysan, vol. 3, no 1, fév. 2004, page 4 (organe d'information interne de l'Union paysanne).

l'établissement mutuel des équivalences (de la valeur des produits ou services). Il n'y a pas de monnaie qui circule dans ce groupe. Ce qui est échangé : de la force de travail contre de la nourriture et des connaissances. De plus, chaque partie de l'échange bénéficie des relations sociales plus larges que crée l'échange, des relations pour une grande part ludiques.

Cette initiative ressemble beaucoup à celles de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). En fait, la plupart des personnes qui viennent travailler sur la ferme sont aussi des partenaires ASC de sa ferme. Cependant, le Comité liens ville-campagne ratisse plus large et est plus pro-actif que les autres fermes en ASC, lesquelles ne mettent pas nécessairement beaucoup d'effort pour attirer les partenaires sur la ferme.

Discours sur la solidarité

Les valeurs qui ressortent de l'expérience sont le coopératisme, l'entraide, le partage, l'amitié, le troc, la protection et la conservation de l'environnement, les plaisirs culinaires.

Solidarité environnementale. Une solidarité organique (« nous sommes tous des humains dans la biosphère ») qui se concrétise par le lien avec la terre et le respect des rythmes de celle-ci. Autre concrétisation : une solidarité de proximité et d'amitié entre personnes conscientisées :

Le fait de s'impliquer dans le processus d'évolution de leur nourriture rend Beuz et ses amis conscients de la magie de la nature. Ils participent concrètement à la mise en valeur de la biodiversité du patrimoine canadien tout en profitant des avantages de la ville.⁵²

La participation aux activités permet de renforcer ce lien entre la citadine ou le citadin et la nature :

Il y a un lien qui se crée entre les participants et ce qu'ils ont planté, cultivé. Une fierté de dire que c'est de lui, cette salade. C'est ça que je veux leur donner et ça n'a pas de prix. Et ça va peut-être finir par leur faire réaliser qu'ils sont bien mieux de venir ici que d'aller chez Provigo, même si des fois c'est plus de trouble de venir ici.⁵³

L'agriculteur ainsi que l'animateur du réseau pour l'Union paysanne sont très expressifs concernant l'expérience de la récolte et de l'écossage des petits pois. L'agriculteur affirme que ce n'est pas une production rentable, parce que trop longue à récolter et à préparer. Cependant, un

52 Capuano, 2003b.

53 Entretien téléphonique avec le paysan, 4 mars 2004.

ami agriculteur lui a suggéré d'en cultiver quand même et d'offrir aux partenaires de venir les cueillir eux-mêmes. L'expérience est concluante, l'écossage des petits pois offrant, d'une part, une sensation physique relaxante et, d'autre part, offrant un moment privilégié pour échanger entre ami(e)s.⁵⁴

Solidarité ville-campagne. Les principes de solidarité derrière l'initiative du comité sont ceux de rapprocher des solitudes et de faire renaître le lien communautaire, le lien de village, une économie de la réciprocité :

Lorsque j'ai approché l'Union paysanne et le comité, j'avais dans l'intention d'impliquer des gens. Je trouvais important de s'impliquer pour vrai, parce que les gens disent tous qu'ils veulent de la bouffe bio, mais ça ne pousse pas tout seul, de la bouffe bio. Je ne cherche pas des salariés, je ne cherche pas du *cheap labour*, mais je veux que les gens participent et s'impliquent dans le travail. La qualité de nourriture que tu vas obtenir en venant travailler chez nous, tu ne peux pas l'avoir ailleurs. C'est une opportunité que je t'offre de venir t'alimenter chez nous de façon exclusive. Une qualité exceptionnelle. C'est donnant-donnant, c'est ce que je pensais. L'attrait de donner quelques heures par semaine et d'avoir de la bouffe en retour.⁵⁵

Dans cette perspective, la productivité du travail n'est pas importante. Ce que recherche l'agriculteur, c'est une qualité de vie, c'est partager des expériences et des bons moments avec des amies :

Il n'y en pas de productivité. Je ne voudrais pas payer, employer ce monde-là. Et je comprends certains producteurs de dire que ce projet n'a pas d'allure, inviter des urbains qui n'ont pas de connaissance venir me faire perdre mon temps sur la ferme. Moi j'ai compris que ce n'était pas de la main-d'œuvre que je voulais, dans le fond je veux que les gens viennent et reprennent un contact avec leur agriculture. Je fais de l'investissement à long terme. Un ami me disait : « met toute ton énergie dans une plantation de séquoias ». C'est quelque chose que tu ne verras pas achevé de ton vivant, mais tu investis dans quelque chose qui va rester. C'est une graine que je sème dans la tête des gens. Reprendre contact avec la terre qui te nourrit. Savoir où et comment a été produit la bouffe que tu prends. Ce que tu ne peux plus faire dans les épiceries – et même dans les marchés publics et certains kiosques de producteurs.

54 Cette réflexion sur l'importance des petits pois peut sembler bizarre... Mais les petits pois sont un exemple souvent relevé dans les travaux sur la socialité rurale.

55 Entretien téléphonique avec le paysan, 4 mars 2004.

C'est ça que j'ai trouvé beau dans le projet ASC, c'est que ce ne sont pas des clients, ce sont des partenaires qui investissent avec toi dans l'entreprise. Le vrai bénéfice pour le partenaire, c'est de pouvoir manger un produit d'une qualité supérieure qui n'a pas traîné sur des tablettes dans des frigos pendant deux semaines. Des aliments qui n'ont pas perdu leurs qualités nutritives.⁵⁶

L'agriculteur et certain(e)s partenaires mettent aussi de l'avant la socialité communautaire perdue qui prévalait dans les villages québécois. L'agriculteur décrit – sans la nommer ainsi – une économie de la réciprocité comme modèle idéal des relations de proximité.

Discours sur les échanges économiques

L'agriculteur est très critique des relations marchandes en agriculture. D'abord concernant la propriété de la terre :

La question de la possession de la terre me préoccupe. Je suis né sur la terre, je vais y mourir, mais je me demande pourquoi j'aurais besoin d'un papier qui établit que je possède cette terre. C'est une drôle de notion dans laquelle je me refuse d'entrer. C'est sûr que je vois les avantages de louer ou d'acheter.⁵⁷

Pour sa part, il loue la terre qu'il exploite. Il ne pense pas vraiment l'acheter. Cependant, il envisage la création d'une fiducie foncière⁵⁸ qui assurerait la pérennité de l'agriculture biologique sur ces terres. L'agriculteur est aussi engagé dans des pratiques d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), 98 % de sa production est écoulee via ce mécanisme. Il accueille d'autres groupes de « partenaires » que ceux du Comité liens ville-campagne.

Ensuite, il est très critique du régime agricole et de la distribution de la nourriture au Québec :

Je trouve ridicule que tout le monde paye pour les produits qui se retrouvent chez Provigo. Je veux dire que la production industrielle est tellement subventionnée que tout le monde paye deux fois, par les impôts et par l'achat. Ce qui fait que les végétariens subventionnent l'industrie du bœuf par leurs taxes, par exemple. La vente directe ou l'ASC permettent de contourner cela. Le « panier le moins cher en Amérique du Nord » qu'on se vante d'avoir au Québec, ça veut dire que les producteurs sont mal payés et que ce panier est subventionné à fond.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Pour plus de détails sur le principe des fiducies foncières, voir la monographie sur les Écovillages et écohomeaux.

Je vends 98 % de ma production par le biais de l'ASC. Le reste, c'est des gens que je connais, quelques restaurants, des amis, des voisins. Je ne refuse pas cette clientèle, parce que c'est celle que je privilégie, la clientèle la plus locale possible, alors je ne vais pas refuser mon voisin parce qu'il ne vient qu'une fois par mois. C'est sûr que j'ai des partenaires en ASC qui sont près de chez nous aussi. À long terme, dans un monde idéal, j'aimerais nourrir toutes les familles autour de chez moi, qu'ils viennent chercher leurs légumes, qu'ils viennent à la ferme.⁵⁹

Je pense qu'il est important de reprendre le contrôle sur le territoire agricole ! Qu'il est essentiel qu'on encourage les gens à partir une entreprise agricole sans avoir une vision industrielle, de toujours vouloir produire plus, mais en développant une dimension humaine grâce, entre autres, à la collaboration, au soutien, au partage, et à la création d'un lien d'amitié entre citadins et paysans...⁶⁰

L'agriculteur fait aussi mention du slogan popularisé par Laure Waridel, activiste dans le domaine alimentaire. « Acheter, c'est voter », selon lui, est un principe moteur pour faire changer le régime agricole actuel :

La seule façon de faire changer ça, c'est l'éducation. C'est faire voter l'argent du monde, faire en sorte qu'elle ne va plus chez Distribuvie ou Loblaw's ou un autre, mais plutôt directement de ta poche à la mienne. Tu ne payes plus pour des subventions dans le pétrole, tu n'encourages plus le mode de distribution capitaliste, tu viens de briser le cycle. C'est sûr qu'ici au Québec on est dépendant de l'importation pour certains produits, notamment l'hiver, mais si on peut réduire au maximum ces besoins extérieurs, ça serait bien. Briser le cercle autant qu'on peut.⁶¹

Ce que le paysan veut signifier par « éducation », c'est la connaissance des rapports commerciaux et de production derrière les chaînes de consommation. Ces rapports sont jugés inéquitables envers les producteurs alimentaires, malsains sur le plan sanitaire pour les consommateurs et destructeurs sur le plan environnemental. Selon cette vision de « l'éducation des consommateurs », ces derniers changeraient leurs habitudes s'ils connaissaient tout ce qui se cache derrière les aliments qu'ils achètent⁶².

59 Entretien téléphonique avec le paysan, 4 mars 2004.

60 Chronique du paysan, vol. 3, no 1, fév. 2004, page 4.

61 Entretien téléphonique avec le paysan, 4 mars 2004.

62 Pour un exposé de cette logique du « consomm'acteur », consulter Waridel, Laure (2003) L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit, Montréal : Éditions Écosociété / Environnement Jeunesse.

Réflexions supplémentaires

Il est intéressant de constater dans cette initiative que la valeur des produits est construite à l'aide de variables autres que la quantité de travail, l'effort fourni ou les coûts de production. On assiste plutôt à une co-construction de la valeur basée sur l'amitié, l'entraide, la coopération. L'agriculteur dira que, à la fin d'une journée sur la ferme avec ses partenaires, il n'aura peut-être pas beaucoup avancé sur le plan du travail, mais il lui restera une foule de souvenirs pour quand il sera seul dans son champ. Et si les souvenirs ne payent pas les factures, ils réussissent à donner la motivation de continuer le travail.

On remarque aussi dans le discours des participant(e)s une volonté de « briser le cercle » de la production-consommation capitaliste et industrielle. Cela répond à une logique du contre-pouvoir : le développement d'espaces sociaux alternatifs, de zones « libérées » de la logique capitaliste. On retrouve plusieurs dimensions dans cette logique :

- l'émancipation personnelle par la connaissance et le changement des habitudes de vie ;
- l'élaboration et la diffusion de discours qui agissent comme des « contre-poisons » face à la propagande consumériste et à la publicité envahissante ;
- l'atteinte d'une certaine qualité de vie par des relations sociales authentiques et des aliments sains.

La volonté de « reprendre le contrôle du territoire agricole » fait référence à l'appareil institutionnel qui restreint les usages de la zone verte au Québec. Cet appareil est perçu par plusieurs comme contrôlé par des technocrates et par les producteurs agricoles conventionnels qui bloquent tout projet qui sort des normes. La « reprise du contrôle du territoire agricole » s'inscrit dans un renouveau du discours sur le développement local qui privilégie le développement endogène en fonction des capacités du territoire et de la volonté de ses habitant(e)s.

Les personnes qui participent aux activités de la Terre des Ormes mobilisent plusieurs réseaux :

- le réseau de connaissances et d'amis du responsable du Comité liens ville-campagne, ainsi que les personnes à qui il fait parvenir ses messages électroniques ;
- le réseau de partenaires ASC du paysan. La mobilisation peut aussi se faire via le site Internet de la ferme ;
- le réseau des membres de l'Union paysanne, section Montréal.

Sources documentaires

- CAPUANO, Nicolas. 2002. *Projet du Comité liens ville-campagne*, pour Union paysanne Mtl.
- CAPUANO, Nicolas. 2003a. *Bilan de l'été 2003*, pour Union paysanne Mtl.
- CAPUANO, Nicolas. 2003b. « De vraies portes ouvertes! », dans *L'Union paysanne, le journal*, vol. 1, no 2, octobre, p. 16.
- CAPUANO, Nicolas. 2004. « Quand un urbain et un rural se rencontrent... », dans *La Chronique du paysan*, vol. 3, no1, février 2004, pp. 3-4.
- CAPUANO, Nicolas. 2004.) Calendrier des activités du Comité campagne-ville 2004.
- Terre des Ormes, site Internet : <http://terredesormes.com>
- Quatre entretiens :
 - Responsable du Comité liens ville-campagne pour l'Union paysanne, section Montréal (l'urbain).
 - Paysan/agriculteur de la ferme Terre des Ormes (Laval).
 - Deux personnes qui ont participé à des journées à la ferme.

2.8. Le Clandestin, fromage voyageur ⁶³

Marco Sylvestro

Historique et nature des échanges

Les gens qui se rencontrent dans la structure du syndicat agricole citoyen Union paysanne partagent un goût pour la nourriture paysanne ou du terroir. Une des revendications de l'Union paysanne est la redéfinition du statut de productrice ou producteur agricole afin de reconnaître les petits paysans et paysannes. Une autre est l'accroissement de la possibilité de vente à la ferme lorsque la productrice ou le producteur ne possède pas de quota de production⁶⁴. Par conséquent, dans les divers événements de l'Union paysanne, que ce soit les rencontres de travail ou les événements publics, il y a toujours quelque saveur culinaire ou quelque spécialité régionale à goûter (sous le manteau).

⁶³ Monographie rédigée le 16 mars 2004, révisée en juillet 2005.

⁶⁴ Pour l'instant, dans les productions contingentées comme le lait, quiconque ne possède pas de quota de production ne peut ni vendre ni transformer du lait.

C'est dans ce cadre qu'un producteur artisan de fromage a commencé à distribuer son produit par le biais de certains de ses ami(e)s. Une militante de l'Union paysanne (répondante 1) en a acheté à plusieurs occasions depuis trois ans. Elle est ensuite restée en contact avec le producteur pour des raisons professionnelles. Il y a quelques mois (automne 2003), le producteur a appelé la répondante 1 en lui disant qu'il cherchait à vendre plus de fromages et qu'il souhaitait sa collaboration. Elle a accepté et a lancé un appel par courriel à des ami(e)s et connaissances « conscientisées à ce genre de choses », demandant qui voulait s'engager à acheter du fromage à 20 \$/kilo (à noter que plusieurs des personnes contactées connaissaient déjà le produit pour en avoir acheté ou y avoir goûté dans les mêmes circonstances que la répondante 1). Il y a eu à ce jour quatre livraisons dans la ville que nous avons ciblée⁶⁵. Le transport du fromage se fait par autobus ou en voiture. Les meules sont déposées dans un petit magasin d'aliments naturels. La propriétaire accepte de garder les fromages et de ramasser l'argent. La répondante 1 finance en quelque sorte l'échange, car elle paie le producteur avant d'avoir elle-même recueilli l'argent de la vente⁶⁶.

Profil du producteur : Il possède une maison et loue des terres agricoles et un bâtiment. Il possède 7 vaches « en lactation »⁶⁷. Depuis 1998, il produit du fromage (Le Clandestin) dans une pièce aménagée de sa maison. Il n'a pas de quota de production, donc ni le droit de produire du lait ni le droit de le vendre, cru ou transformé. À partir de 1998, le producteur a commencé par développer un réseau de vente dans sa région, ensuite dans les régions voisines. Maintenant, son fromage se retrouve dans plusieurs auberges. Il a aussi mis sur pied un système de vente par correspondance à l'aide d'ami(e)s et de connaissances. Aujourd'hui, il a des points de vente à Montréal, Sherbrooke, Québec, Rimouski, Chicoutimi, Montmagny, etc. Chaque fois, le fromage est envoyé par autobus ou en voiture et est payé par mandat-poste. Son activité est illégale sur au moins quatre plans : 1) il ne possède pas de quota ; 2) sa fromagerie ne répond pas aux normes sanitaires gouvernementales ; 3) il ne déclare aucun de ses revenus ; 4) il ne paie pas de prélevé au syndicat des producteurs de lait et à l'UPA, confédération syndicale centrale. Il produit autour de 1 500 kg de fromage qui lui procurent un revenu de 30 000 \$ brut par année. Il a peu de dépenses : ses animaux sont en pâturage huit mois par année et ils sont soignés à l'homéopathie⁶⁸. Ses principales dépenses sont le loyer de la maison et des terres, le pétrole et l'électricité, le foin qu'il achète quatre mois par année. Bien qu'il ne fasse l'objet d'aucun contrôle officiel, le producteur s'astreint lui-même à un cahier de charges qui s'apparente à ceux en vigueur dans l'agriculture biologique.

Profil des consommateurs dans la ville ciblée : Le profil est diversifié sur le plan de l'âge, des revenus et des occupations professionnelles (cinéaste, employé(e)s d'éco-quartier, étudiant(e)s, directrice d'école, consultant(e), militant(e)s de groupes environnementaux, etc.). La plupart des

65 En date du 16 mars 2004.

66 Le délai où les gens vont chercher leur fromage ne cesse de se réduire : première livraison : 4 mois; seconde livraison : 1 mois; troisième livraison : 1 semaine. On constate un processus de fidélisation de la clientèle et d'internalisation de la règle de l'échange par les consommatrices et les consommateurs. La clientèle n'est pas toujours la même à chaque livraison, mais un noyau dur de client(e)s fidèles existe.

67 Des vaches de « race canadienne ». Il y a une volonté explicite chez le producteur de contribuer à la conservation des races « locales » d'animaux.

68 Le pâturage ne nécessite pas d'entretien et l'homéopathie utilise des herbes et des simples pour soigner les animaux.

consommatrices et consommateurs ont en commun d'être militant(e)s écologiste (EnJeu, Établissements verts Brundtland, Union paysanne, Éco-quartier, etc.). Différents faisceaux sont en train de se créer dans le réseau. Par exemple, la propriétaire du magasin où sont déposés les fromages va chercher des consommatrices et des consommateurs qui ne sont pas dans le réseau de connaissance de la répondante 1. De même en est-il du groupe écologiste EnJeu, dont certains membres ont acheté du fromage et en font la promotion parmi leurs connaissances.

Discours sur la solidarité

Pour la répondante 1 (celle qui est au cœur du réseau dans la ville ciblée) et les consommatrices et consommateurs interrogés, ce type d'échange est tout à fait naturel. Ils et elles savent que la vente de ces fromages est illégale en regard de la *Loi sur les producteurs agricoles*. Les fromages, de plus, ne subissent aucune inspection sanitaire régulière⁶⁹. Ces faits ne restreignent pas leurs actions. Les échanges sont plutôt motivés par un discours sur la solidarité nationale envers les petits producteurs (à l'échelle du Québec). Ce discours s'articule notamment autour des idées suivantes :

- Les chaînes conventionnelles de transformation et de distribution sont perçues comme contrôlées par des entreprises à caractère monopolistique qui ne se préoccupent pas de la qualité des aliments. Ces entreprises, de plus, fragilisent les petits producteurs et productrices par leur politique d'achat d'aliments standardisés à bas prix. Enfin, elles sont souvent contrôlées par des intérêts étrangers qui n'ont aucun désir de développer durablement le territoire québécois.
- La confiance envers le producteur est construite grâce à la confiance envers les ami(e)s du producteur qui ont fait découvrir les fromages. La confiance se construit aussi par le constat individuel de la qualité du produit. (À noter que la répondante 1 et la plupart des consommateurs n'ont jamais rencontré le producteur).
- Sur le plan sanitaire, le discours de ces militant(e)s affirme que les produits industriels vendus en épicerie ne sont pas de bonne qualité et peuvent être dangereux, à long terme, pour la santé humaine. L'existence de normes sanitaires institutionnelles n'est pas suffisant pour les convaincre, notamment suite aux nombreuses crises sanitaires dans le domaine alimentaire. Le fromage artisanal, au contraire, est produit « naturellement » sans aucun additif, médicament, agent de texture ou de saveur. Il est plus « transparent » que la plupart des produits vendus en épicerie. C'est là une plus grande garantie sanitaire pour eux.

Ce discours de nationalisme économique fait appel aux valeurs de localisme, de contacts directs entre productrices ou producteurs et consommatrices ou consommateurs, de développement durable et endogène. Pour les membres de ce réseau, acheter ces fromages c'est opter, par rapport à ce qui est ordinairement vendu dans les épiceries, pour une nourriture de très haute qualité et à très bon prix qui, en plus, a été produite en respectant l'environnement. Le geste en est un de

⁶⁹ À noter que le producteur a fait inspecter son fromage une fois et que celui-ci a satisfait aux normes sanitaires québécoises. De plus, les animaux sont régulièrement examinés par un vétérinaire.

solidarité envers un petit producteur qui est empêché, de par une loi qualifiée d'injuste, de vendre sa production. Pour plusieurs, c'est un geste politique complémentaire à l'action collective effectuée dans des associations à caractère politique.

Le discours du producteur, quant à lui, illustre un renouvellement du discours sur le développement local qui fait référence à l'occupation du territoire régional et au développement raisonné des régions :

Je trouve ça aberrant que du lait produit à La Pocatière ou au Saguenay soit envoyé à Montréal pour être traité et ensuite renvoyé dans la région d'origine pour être vendu. [...] Il y a plein de solutions qui existent, il s'agit de ne pas juste *focuser* sur les économies d'échelle et la compétitivité par rapport aux États-Unis.⁷⁰

Il fait aussi référence à l'organisme Équiterre et aux principes de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Ce qui l'intéresse, avant tout, ce sont les liens de confiance et de proximité créés entre les consommateurs et les producteurs. Son produit est de qualité, la suppression des intermédiaires et la proximité des consommateurs lui permettent d'obtenir un prix « juste » et de demeurer très compétitif dans le secteur fromager québécois.

Discours sur les échanges économiques

Tous les répondant(e)s ont un discours semblable au sujet des chaînes de distribution de produits alimentaires. Tous sont critiques des institutions du monde agricole québécois (UPA, quotas, statut de producteur) qui empêchent l'inclusion des petits producteurs ou productrices.

Le producteur de fromage, par exemple, affirme que pour démarrer officiellement une entreprise, il devrait investir 140 000 \$ au départ et ne pas cesser de faire croître régulièrement cette dernière afin de demeurer compétitif dans le secteur très contingenté de la production laitière et fromagère.

Le producteur a aussi réfléchi à un type de structure qui pourrait lui permettre de contourner les règles sanitaires et la loi des quotas. Il pourrait vendre chacune de ses vaches à des particuliers qui, eux, le paieraient pour les entretenir, les traire et faire du fromage. Ainsi, il serait payé pour le travail qu'il ferait et non pas pour le produit final. Cela équivaut à la création d'un rapport salarial pour réaliser des fins politiques progressistes. Le fromage ne serait pas vendu, il serait à l'usage exclusif des propriétaires, qui, eux, pourraient en faire ce qu'ils voudraient.

70 Producteur laitier et fromager, entretien téléphonique, 3 mars 2004.

Autres réflexions

Expérience semblable : Le paysan boulanger Léandre Bergeron (en Abitibi) a été empêché de vendre son pain parce qu'il ne répondait pas aux normes sanitaires de production (il fait son pain chez lui, le vend dans une pièce rajoutée à la maison et le transporte à l'aide du véhicule familial). Bergeron a décidé de ne plus vendre son pain et de le donner. Les clients affluent et donnent des contributions volontaires. Les revenus et les ventes augmentent sans cesse⁷¹. Vis-à-vis cette option marchande inusitée, nous sommes en mesure de poser une question intéressante : Dans un tel contexte, comment se construit la valeur marchande du pain ?

D'autres illustrations de pratiques économiques marginales et non conventionnelles existent. Notamment, plusieurs petits artisans et artisanes vendent leur production alimentaire à l'aide d'une stratégie de « bouche à oreille ». Plusieurs producteurs et productrices reconnus font aussi des cultures particulières ou des produits pour lesquels ils ne sont pas enregistrés, produits qui sont vendus en dehors des canaux officiels. D'autres exemples : le seul vignoble accrédité biologique au Québec, qui a le droit de vendre une partie de sa production en dehors des réseaux officiels, a des « représentant(e)s » officieux un peu partout dans la région métropolitaine.

Le genre d'initiative décrit ci-haut montre le renouveau de discours sur le développement local et l'occupation du territoire québécois. Ces discours s'opposent aux logiques institutionnelles, technocratiques, industrielles et capitalistes. Ces discours font plutôt la promotion d'un développement local endogène dont les priorités sont définies par les occupants du territoire et en fonction des capacités de ce dernier. L'auto-organisation, l'entraide, le lien communautaire, les échanges en nature, les contacts personnels sont privilégiés au détriment des chaînes de production et de distribution standardisées.

L'initiative nous fait nous poser des questions relatives au rapport à la légalité qu'entretiennent le producteur et les consommatrices et consommateurs. Ils et elles sont tous conscient(e)s de l'illégalité de leurs échanges en regard de la loi québécoise. Cependant, plusieurs pans du régime agroalimentaire québécois sont explicitement remis en cause par les répondant(e)s. Cela suggère un rapport à la légalité en termes d'émancipation, de légitimité et de liberté.

On peut aussi se poser des questions relativement au rapport à la santé. La marginalité et l'artisanat ne sont pas ici perçus comme suspect, au contraire de ceux qui adoptent des positions qui privilégient l'encadrement institutionnel. Comme on l'a mentionné plus haut, pour ce producteur et ce type de consommatrice et consommateur, ce sont les aliments produits industriellement qui sont perçus comme trompeurs, risqués, voire opaques (on ne peut connaître leur composition et leur mode de fabrication), parce qu'ils ne répondent pas à un objectif de santé des populations, mais plutôt de profit économique.

71 Pour plus de détails, consulter « La Chronique du paysan récalcitrant » dans le premier volume de L'Union paysanne, le journal.

Les acheteurs du fromage Le Clandestin mobilisent plusieurs réseaux qui, pour la plupart, sont des réseaux de connaissances, d'ami(e)s et de membres de la famille.

Sources documentaires

- Pas de sources documentaires.
- Six personnes ont été interrogées par téléphone ou par courriel :
 - Le producteur de fromage ;
 - La répondante 1, leader du réseau à Montréal ;
 - Quatre consommateurs, interrogés par courriel. Une cinéaste dans la quarantaine, un employé d'Éco-quartier dans la quarantaine, deux étudiants dans la vingtaine.

2.9. Club de vélo FreeWheels⁷²

Yanick Noiseux

Historique et nature des échanges

La personne qui est à l'origine du **Club de Vélo FreeWheels** est depuis longtemps impliquée au sein d'organismes faisant la promotion du vélo comme mode de transport urbain à privilégier. À la suite de son expérience au *Cabbagetown Bicycle Club* de Toronto où il a longtemps travaillé, le principal artisan du **Club de Vélo FreeWheels** a également eu l'occasion de visiter l'organisme « *Recycle-a-Bicycle* » à New York⁷³. Cette expérience allait le conduire à mettre sur pied, à l'aide d'amis proches et « d'amoureux du vélo », l'OSBL *FreeWheels*, en 1999. Celle-ci est située sur la rue Bellechasse dans le quartier Petite Patrie à Montréal, à un jet de pierre de la rue St-Denis. Pour ses promoteurs, deux constats permettent d'expliquer la raison d'être du projet : « il y a énormément de bicyclettes qui ne se font pas utilisées et il y a beaucoup de gens qui pourraient bénéficier d'une bicyclette »⁷⁴.

72 Monographie rédigée le 17 mars 2004.

73 Recycle-a-Bicycle (RAB) existe depuis l'été 1994. À l'époque, RAB est un projet promu par Transportation Alternatives, un groupe newyorkais faisant la promotion du vélo et du transport piétonnier. RAB est aujourd'hui une importante organisation indépendante voué à la jeunesse, l'éducation environnementale, au recyclage et au transport à vélo. Recycle-a-Bicycle offre des ateliers d'entretien et de réparation de vélos à des jeunes âgés de moins de 18 ans.

74 Site web de Freewheels, http://www.angelfire.com/trek/freewheels/Club_de_velo.html, consulté le 5 mars 2004.

L'extrait suivant, tiré du site Web, présente la mission de l'organisme :

Nous réactivons des vieilles bicyclettes. Nous ramassons des bicyclettes qui autrement ne seraient pas utilisées ou se retrouveraient au dépotoir. Nous les remettons en état lorsque possible, nous recyclons les pièces de celles qui sont trop abîmées. En échange de 4 heures de travail (démonter des vélos, peindre une murale, bâtir une flotte de vélo, etc.), n'importe qui peut réclamer un vélo. Vous remettrez votre vélo en ordre avec l'aide de nos gentils mécaniciens et des autres participants.⁷⁵

Profil du producteur : Le **Club de Vélo FreeWheels** est situé dans un garage privé attenant à une ruelle donnant sur la rue Bellechasse. Le local est mis à la disposition de *FreeWheels* par son propriétaire en échange de travaux d'aménagement. Le toit de ce même local a également servi, au cours de l'été 2003, afin de lancer un projet expérimental d'agriculture biologique en milieu urbain. Ce dernier projet a été réalisé en collaboration avec **Alternative** et le **Santropol Roulant**. L'entretien des lieux est également assuré par les bénévoles et les participant(e)s au projet.

Pour s'approvisionner en vélos, l'OSBL a établi des ententes avec différents partenaires (Éco-Centres, individus, La Maison des bénévoles de Nortel, etc.). Cet approvisionnement est important puisqu'il faut généralement trois vélos afin d'être capable d'en remettre un en circulation⁷⁶. Pour ce qui est des pièces et des outils, *FreeWheels* a bénéficié d'un don de *Mountain Equipment Coop*. D'autres partenariats, généralement basés sur le troc, permettent de rassembler les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'atelier. Des vélos ont été donnés au **Santropol Roulant** en échange de nourriture permettant d'organiser une activité de levée de collecte d'outils, un autre à **Jouet Boum** pour des photocopies, etc.

Il faut également souligner que l'organisme compte sur une dizaine de bénévoles qualifiés dans la réparation de vélo, ce qui permet d'assurer le bon déroulement des activités lors des ateliers. Ils ont également la tâche de coordonner la « formation » des participant(e)s. Pour le promoteur, les bénévoles constituent la colonne vertébrale qui permet au projet de survivre depuis plus de cinq ans. Ainsi, *FreeWheels* entreprendra bientôt (mai 2004) sa sixième année d'activités. Après des débuts modestes, *FreeWheels* a réussi à remettre en circulation plus de 25 vélos en 2002, puis près de 50 en 2003.

Profil de la « clientèle »: De l'avis du promoteur du projet, la « clientèle » de *FreeWheels*, et celle des autres initiatives du genre à Montréal, est unique en Amérique du Nord ; la particularité étant le fait que le projet attire davantage d'adultes que d'enfants. Les étudiant(e)s et les immigrant(e)s constituent la majorité des participant(e)s. L'initiative, qui a une ampleur relativement modeste, est surtout publicisée sous la forme du « bouche à oreille » pour rejoindre les personnes intéressées

⁷⁵ Idem.

⁷⁶ Il semblerait que l'approvisionnement en vélo ne pose pas problème. Selon les personnes interrogées, il est relativement aisé d'en obtenir un nombre suffisant.

à troquer du temps contre un vélo. Les participants et participantes arrivent souvent par vague lorsqu'une personne « passe le message » à la suite d'une expérience concluante.

Bref, les personnes sont, d'une part, attirées par la possibilité d'avoir un vélo « gratuit » en échange de travail et, d'autre part, séduites par la mission de l'organisme consistant à redonner vie à des vélos. Les préoccupations environnementales des participant(e)s sont aussi perceptibles ; l'utilisation d'une bicyclette recyclée permettant à ceux-ci de faire un geste de « consommation responsable » tout en contribuant à sauvegarder la qualité de l'air dans la région métropolitaine de Montréal.

La participation au **Club de Vélo FreeWheels** permet à des personnes de prendre contact avec d'autres gens du quartier, de participer à l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier, à la promotion des contacts entre des personnes de diverses origines, etc.

De plus, selon les propos d'un des bénévoles, beaucoup de participant(e)s sont intéressés par la mécanique du vélo et l'idée d'être en mesure de le réparer soi-même (*Do it yourself*). Enfin, soulignons que les participant(e)s partagent une passion pour le vélo. Ils proviennent avant tout du quartier environnant et se préoccupent de la dégradation du tissu social en milieu urbain.

Discours sur la solidarité communautaire/écologiste

Au niveau du discours, ce qui ressort de nos entretiens, c'est que les initiateurs du projet partagent un amour du vélo combiné à des préoccupations écologistes. Ainsi, à l'origine du projet, il semble que ce soit le discours écologiste qui fut prédominant.

- Le projet *FreeWheels*, en permettant de remettre en circulation des vélos inutilisés – ou quelque peu amochés – avait pour but de faire la promotion du « recyclage », de la réduction de la consommation et ainsi, cherche à contribuer à la sauvegarde de l'environnement.
- En faisant la promotion du vélo comme mode de transport urbain, *FreeWheels* cherchait à réduire la circulation automobile au centre-ville et par conséquent à l'assainissement de la qualité de l'air dans la région métropolitaine.

On peut également noter un certain discours sur la réduction de la pauvreté ; les initiateurs du projet voulant offrir la possibilité de procurer un vélo à des personnes à faible revenu.

Par ailleurs, après cinq ans d'expérience sur le terrain, les promoteurs du projet constatent que la dimension « communautaire » du projet prend de plus en plus d'importance. À la fois le promoteur et l'un des bénévoles avec lesquels nous nous sommes entretenus constatent que le principal avantage de ce type de projet se situe au niveau de la revitalisation de la vie du quartier, au niveau de la création du « tissu » social.

Ce type de projet, nous disent-ils, permet de créer des liens entre les habitants du quartier, de recréer le tissu social. De plus, le projet permet des échanges entre des personnes de différentes origines établies dans les environs. L'initiateur du projet nous a raconté le plaisir qu'il a eu à enseigner à une femme haïtienne « d'un certain âge » à faire du vélo. Le bénévole que nous avons rencontré souligne, quant à lui, le plaisir qu'il éprouve à transmettre ses connaissances du vélo à des gens qui veulent apprendre à faire les choses par eux-mêmes. Cela dit, soulignons que l'importance accrue de la « dimension communautaire » de l'expérience *FreeWheels* constitue plus une extension du mandat initial qu'une réelle modification.

Discours sur les échanges économiques

En ce qui concerne le discours sur la redéfinition des échanges économiques, bien qu'au cœur de la démarche, il semble que celui-ci soit subordonné à la démarche écologique et communautaire.

Cela étant dit, le troc est un élément central du projet et cette manière de procéder est non seulement essentielle afin d'atteindre l'objectif de permettre à des personnes à faible revenu de se procurer un vélo, mais constitue aussi, comme nous en avons déjà fait état, l'approche privilégiée afin d'aborder les échanges avec les différents partenaires. Pour le promoteur du projet, le troc permet de « mesurer » autrement la valeur des choses et permet d'inclure des gens exclus des circuits économiques traditionnels, faute d'argent. Le troc est inclusif, il suffit d'avoir du temps pour pouvoir participer. De plus, le fait d'échanger les vélos contre du temps (par opposition à leur vente à bas prix) permet également d'assurer l'approvisionnement en vélo puisque les donateurs hésitent à donner leur vélo pour la « revente ».

Le choix du troc est également un choix pragmatique : « Ça nous permet de faciliter la comptabilité !⁷⁷ ». De plus, on observe également un respect des circuits marchands de petites tailles. « On n'est pas là pour faire du trouble aux petits commerces de vélos et aux petits ateliers de réparation⁷⁸ ». Cependant, il est assez clair que ce respect ne s'étend pas à l'ensemble de l'industrie. L'idée de représenter une alternative aux grands distributeurs de vélos à bas prix (Walmart, Canadian Tire) plaît plutôt aux initiateurs, sans que cela ne soit nécessairement un « cheval de bataille ». En ce sens, il semble qu'au final, la démarche de *FreeWheels* soit plus pragmatique qu'idéologique.

Autres réflexions

Expérience semblable : Comme nous avons eu l'occasion de le signaler, le projet *FreeWheels* est inspiré d'initiatives semblables existant en Amérique du Nord, notamment celle de *CabbageTown*

77 Entretien avec le promoteur du projet.

78 Idem.

Bicycle Club de Toronto, mais également *Recycle-a-Bicycle* établi depuis 10 ans en plein cœur de New York.

Plus près de nous, d'autres initiatives faisant la promotion du vélo en milieu urbain sont apparues au cours des dernières années à Montréal. Le **Santropol** a mis sur pied un atelier de réparation de vélo, des étudiant(e)s de l'Université Concordia ont mis sur pied un « club de mécano », la **Maison des Bénévoles de Nortel** répare des vélos pour enfants, **Cyclo Nord-Sud** envoie des vélos dans les pays du Sud, etc. *FreeWheels* entretient des liens avec chacun d'entre eux (échange de pièces, d'outils, de vélos, etc.)

Par ailleurs, depuis quelque temps, le promoteur du projet *FreeWheels* occupe également un poste de chargé de projet chez **Environnement Jeunesse** (EnJeu). À ce titre, il a également participé à la mise en place d'une flotte de vélo au Cégep de Rosemont ainsi qu'à la mise sur pied du projet **Rébécane** en collaboration avec la maison des jeunes de Ste-Rose de Laval. Un autre projet est en voie de développement en collaboration avec le **Carrefour Jeunesse Emploi** de l'arrondissement Saint-Laurent. Ainsi, le soutien d'EnJeu permet à l'initiateur du projet *FreeWheels* de poursuivre, de manière plus large, les objectifs qui l'ont poussé à mettre ce projet sur pied. Ainsi va l'initiative « fait des petits ». Lentement, une communauté de solidarité entre différents acteurs communautaires, « amoureux du vélo », semble se tisser⁷⁹.

En conclusion, l'initiative décrite ci-haut met en avant-plan les discours sur le développement communautaire et la protection de l'environnement. Ces discours s'opposent à la logique « consumériste », à la culture du « jetable », etc. et ce, en faisant la promotion du recyclage, de l'auto-organisation (*Do it yourself*), du troc. L'entraide et le désir de contribuer à la revitalisation du tissu urbain sont également des objectifs fortement valorisés.

Soulignons enfin que l'action menée à travers le projet *FreeWheels* et la démarche retenue nous semble davantage motivée par un désir de pragmatisme que par un projet idéologique. Ses initiateurs ont fait des constats – de nombreux vélos sont inutilisés, apparition d'un smog « estivale » au centre-ville de Montréal – et ont mis en place une structure permettant à des gens partageant les mêmes valeurs de se rencontrer et de se mobiliser afin de trouver des solutions à ces problèmes. En ce sens, ils font la promotion d'un développement local endogène dont les priorités sont définies par les occupant(e)s du territoire, se substituant ainsi aux logiques institutionnelles, technocratiques, industrielles et capitalistes, bref, une initiative de développement « par le bas ».

79 D'autre part, soulignons que Le Vélo Vert et SOS Vélo sont d'autres exemples d'organismes à but non lucratif dont l'activité tourne autour du vélo. Celui-ci est voué à l'intégration en emploi de personnes vivant des difficultés d'ordre socioprofessionnel. Le Vélo Vert et SOS Vélo sont membres du Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ).

Sources

- Site Web de l'organisme : http://www.angelfire.com/trek/freewheels/Club_de_velo.html.
- Un entretien d'une heure avec le promoteur du projet.
- Un entretien téléphonique avec un bénévole.

ENCADRÉ 4 Club de vélo *FreeWheels*



Qui sommes-nous ? Nous sommes quelques amis. Nous avons démarré le Club à la suite de deux constats : il y a énormément de bicyclettes qui ne se font pas utiliser et il y a beaucoup de gens qui pourraient bénéficier d'une bicyclette.

Qu'est-ce qu'on fait ? Nous réactivons des vieilles bicyclettes. Nous ramassons des bicyclettes qui autrement ne seraient pas utilisées ou se retrouveraient au dépotoir. Nous les remettons en état lorsque possible, nous recyclons les pièces de celles qui sont trop abîmées. En échange de 4 heures de travail (démonter des vélos, peindre une murale, bâtir une flotte de vélo, etc.), n'importe qui peut réclamer un vélo. Vous remettez votre vélo en ordre avec l'aide de nos gentils mécaniciens et des autres participants.

Nos buts pour cette saison : notre but principal est de mettre des gens en selle. Nous espérons l'atteindre en apprenant aux gens à entretenir leur vélo et en devenant une source de distribution de vélo sur base de troc. À ce jour (juillet 2002), nous avons réactivé 25 bicyclettes. Nous en avons démontées pour emmagasiner des pièces. Cet été, nous espérons en réactiver 50.

Nos besoins : nous cherchons toujours des bicyclettes, des outils et des fonds pour couvrir nos coûts d'opérations (huile, graisse, dissolvants, laine d'acier, etc.). Mais ce dont nous avons surtout besoin c'est vous. Nous avons plusieurs projets et beaucoup de travail à faire. Si vous aimeriez vous impliquer, communiquez avec nous !

Où et quand ? Nous sommes ouvert les lundis et mercredis de 18h30 à 22h30. Nous sommes situés dans le garage en arrière du 6200 Châteaubriand au coin de Bellechasse, Métro Beaubien.

Pour plus d'information ou rendez-vous appelez Richard au (514) 278-4906 ou à : Freewheels@hotmail.com.

2.10. SCOPCAT (Société Coopérative Ouvrière de Production de Caoutchouc)⁸⁰

Jonathan Scott

Historique et nature de l'initiative

L'initiative coopérative SCOPCAT est née dans la foulée des grandes batailles syndicales menées chez Uniroyal ayant conduit à la fermeture de l'entreprise sur la rue Notre-Dame à Montréal. Cette fermeture, doublée de la relocalisation de l'entreprise à Cornwall, loin de décourager les ex-employés, comme cela est souvent le cas dans des situations similaires, a donné le coup d'envoi pour la création de SCOPCAT.

L'initiative est le fruit d'un groupe de travailleurs d'Uniroyal spécialisés dans le caoutchouc et le recyclage de pneus usés dans les années 1980. Ces leaders syndicaux, dotés d'un fort passé militant, compétent(e)s dans leur métier, ont développé l'idée de créer une nouvelle entreprise démocratique qui fonctionnerait à partir de principes autogestionnaires. Ce projet est devenu concret lorsqu'ils ont décidé de jeter les bases d'une coopérative de travail.

Fort de cette idée de recyclage de pneus usés pour en faire de la poudre de caoutchouc, ils entamèrent un processus de recherche et de développement propre à l'implantation de toute nouvelle entreprise. En participant à un colloque, ils trouvèrent la technologie qui leur était nécessaire. La technologie innovatrice fut exportée du Danemark, par contre celle-ci avait été conçue pour le broyage de l'acier. Ils procédèrent à une conversion de technologie pour qu'elle soit adaptée au déchiquetage du caoutchouc.

L'élaboration du projet prit cinq années : tant au niveau de l'organisation et de la mise en place des procédés de production que du développement du concept coopératif. La production commença en 1990 dans un sentiment de devoir accompli par les membres de cette dernière. Comme dans nombre de projets, les difficultés sont souvent présentes dans les premières années d'opération. Un feu décima l'entreprise le 19 mars 1993.

En 1995, l'entreprise est relancée et la production reprend. Le directeur de l'usine indique bien que cette relance n'aurait pu être effective sans l'aide du gouvernement et plus précisément sans les programmes mis à la disposition des entreprises de recyclage par Recycle-Québec. Ces programmes assurent ou assuraient le transport de pneus et octroyait également une subvention à la production et à la transformation. Des programmes directement liés à la taxe sur le recyclage prélevant trois dollars sur chaque pneu acheté au Québec. La cueillette de pneus usagés est ainsi financée par l'État.

80 Monographie rédigée le 21 septembre 2004.

Il est important de rappeler le contexte de l'époque. La relance de l'entreprise et les subventions gouvernementales concordent avec le désastre de St-Amable. L'opinion publique est fortement saisie par la catastrophe écologique de St-Amable et de l'impact de la combustion de pneus usés sur l'environnement et l'état de santé de populations en contact avec les émanations s'en dégageant. L'éveil environnemental a favorisé le développement d'une politique plus agressive de la part de l'État et par la mise en place de programmes favorisant le recyclage de pneus.

Discours sur la solidarité

À partir de l'entretien réalisé avec le directeur, nous pouvons dégager les valeurs centrales qui animent le projet de SCOPCAT. Ces dernières sont : la vie démocratique interne mise en relation avec toute entreprise, coopérative, groupe, association ou individu partageant les mêmes valeurs et préoccupations. La mise en place d'un réseau visant un idéal autre que celui mis de l'avant par les lois du marché est considérée primordiale. La coopérative est présente dans différentes activités de solidarité extérieure. Aux formes interne et externe de solidarité s'ajoute une solidarité dite environnementale.

Solidarité interne. Lors de la formation de la coopérative, l'idée qui transcendait cette initiative tenait au fait que des travailleurs syndiqués, qui avaient combattu pour faire reconnaître leurs droits et leurs emplois (longues négociations et longues grèves), décidèrent de se réapproprier leur gagne-pain et les moyens de production s'y rattachant. Ils décidèrent donc de former une coopérative de production. Fort d'un passé militant actif, les initiateurs du projet ont vu dans la formation d'une coopérative une réponse aux aspirations de solidarité qu'ils avaient. Les points centraux du projet coopératif reposent sur une implantation d'un système d'autogestion où tous les employés participent activement au processus de prise de décisions.

Deuxièmement, la coopérative permet une vie démocratique active où tous les employés peuvent s'exprimer. Fait intéressant à noter, l'expérience de cette entreprise nous montre que l'autogestion et la vie démocratique active n'effacent en rien l'opposition entre les cadres et les employés, ces derniers étant syndiqués. Cette réflexion n'est qu'une constatation et doit être interprétée, comme nous le mentionne M. Giguère dans l'entretien, l'autogestion peut être parfois problématique, car les gens sont en constant apprentissage ce qui peut entraîner des enjeux sur la notion même de démocratie. Selon lui, pour réussir à garantir une vie démocratique interne et égalitaire, il faut repenser la démocratie et se poser cette question fondamentale : **Comment s'organiser démocratiquement en faisant place aux différentes compétences ? Il faut avoir un discours sur l'espace du leadership des compétences.**⁸¹

La structure organisationnelle de l'entreprise est composée d'un conseil d'administration de la coopérative où siège les membres actionnaires élus par l'assemblée générale de la coopérative ainsi qu'un délégué d'Investissement Québec qui agit comme observateur. La direction générale et

81 Directeur de SCOPCAT, entretien téléphonique, 25 novembre 2004

l'assemblée générale de la coopérative se rassemblent 3 ou 4 fois l'an. Les décisions sont prises en CA et les deux autres instances, d'une part, la direction générale et, d'autre part, l'assemblée générale y sont redevables. Fait important, le directeur général siège sur le CA de façon officielle étant donné la nature de son poste. Selon le directeur, le souci central dans la prise de décision doit être l'intérêt de l'organisation et non les intérêts des membres individuels. L'exemple de la mise à pied de personnel pour rendre la coopérative plus compétitive rend bien compte de cette réalité déchirante.

L'entreprise est composée de 18 employés au total dont 3 constituent le personnel cadre non syndiqué (directeur général, le contremaître ainsi que la poste de secrétaire). Les 15 employés sont affiliés au syndicat de la CSN.

Solidarité externe. Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'une des expressions solidaires se manifeste par la création de liens avec d'autres organisations et la constitution de réseaux solidaires. Il s'agit donc de permettre une jonction entre différents acteurs qui sont impliqués socialement pour transformer les rapports de production capitaliste. Ainsi le but premier est à l'aide d'une concertation d'attaquer et de toucher les lois du marché. Il est essentiel, toujours selon M. Giguère, que l'on soit en mesure de passer du discours sur la solidarité aux actes solidaires. Cette manière de réfléchir le réseau solidaire est bien présente dans le milieu des syndicats. Il s'agit donc de travailler à l'élaboration d'un « Front Commun » de telle sorte que : **Ceux avec la même vision que nous travaillent dans le même sens que nous.**⁸²

Un exemple de cette mise en réseau est relaté dans le bulletin Nouvelles CSN :

Aujourd'hui, SCOPCAT vend [...] à une entreprise manufacturière sans but lucratif de la région de Québec, Plate-Forme CPT, qui fabrique des revêtements de sol en caoutchouc recyclé et dont la main-d'œuvre est principalement constituée de jeunes en réinsertion. Ces jeunes acquièrent une expérience de travail qui leur permet d'intégrer par la suite le marché traditionnel du travail...⁸³

Dans cet exemple de mise en réseau, nous pouvons constater que l'entreprise doit avant tout, pour être en santé financièrement, rester dans le marché et gagné la guerre des prix. Pour être bref, sa survie passe par l'économie de marché. Nous pouvons comprendre dans ce contexte que la solidarité externe ne s'articule pas autour de nouveaux rapports à l'économie, mais bien en essayant de façonner un réseau de coopératives qui permettra de restructurer le marché. « On ne peut pas demander à une coopérative de changer le système individuellement »⁸⁴.

82 Idem.

83 www.csn.qc.ca/Pageshtml116/Fondaction450.html.

84 Joseph Giguère, entretien téléphonique, 6 décembre 2004.

Solidarité environnementale. À partir des propos recueillis lors de l'entrevue, il a été difficile de cerner une préoccupation environnementale autre que celle d'être une activité oeuvrant dans la filière du recyclage. L'idée même du projet et sa production : **produire de la poudre de caoutchouc à partir de pneus usés** dénote toutefois une activité environnementale.

Discours sur l'échange économique et le marché

Ce qui ressort de l'entretien est que la voie d'avenir et de succès pour les nouvelles pratiques solidaires repose sur la capacité de faire autrement. M. Giguère est très critique face à l'économie de marché et à la place actuelle de la coopérative à l'ère d'une économie de plus en plus globale et désencastrée du social. Selon lui, il est primordial de repenser les rapports de production dans une nouvelle dynamique et un nouveau modèle de productivité. Cela est fondamental pour réfléchir et essayer de sortir des lois du marché.

Malgré les efforts déployés en ce sens, il considère qu'il est à la merci des propres règles que les coopérateurs de SCOPCAT essaient de transformer. C'est indéniable, le marché structure les décisions et pour que la coopérative survive, il faut être en mesure de gagner la guerre des prix. Une entreprise seule ou un individu ne peuvent changer malgré leur bon vouloir ces règles. Il importe donc de former des coalitions et des réseaux. Ces réseaux donnent une résonance aux actions solidaires. Il est primordial de ne pas faire les choses de la même manière et s'inscrire dans la mouvance : **Oui, un autre monde est possible**. Par contre, deux autres **oui** s'imposent : **Oui, d'autres rapports économiques sont possibles et oui, une autre manière de distribuer la richesse est possible**.

Le point central de sa critique de l'économie porte véritablement sur les rapports de production qu'il faut transformer et ce, à l'aide des réseaux. Sans les réseaux de solidarité, SCOPCAT serait mort. En effet, sans le conseil de la CSN et sa prise en charge dans les modalités d'élaboration du projet et de la négociation du financement auprès des institutions financières, l'entreprise ne serait plus aujourd'hui. Il a aidé véritablement le groupe de promoteurs du début à la fin du projet.

En fait, SCOPCAT a un rapport à l'économie similaire qu'une autre entreprise sur les marchés extérieurs. Par contre, là où la coopérative se distingue, c'est dans les prises de décisions internes. Nous pouvons conclure en affirmant que la vie démocratique interne est le souci de tous les employés ainsi que les cadres.

Autres réflexions

Dans cette section, nous brossons un bref tableau de la situation économique de SCOPCAT.

Lors de la naissance de la coopérative, SCOPCAT était considérée comme une entreprise innovante dans son secteur d'activité sur le marché. Cependant, depuis quelques années la compétition est féroce et l'entreprise a du mal à rester compétitive sur le marché. D'une part, elle accuse un retard technologique sur ses concurrentes et, d'autre part, elle détient une dette accumulée. Ces deux réalités sont un handicap sérieux et rendent sa position sur le marché de plus en plus précaire.

Son retard technologique et la difficulté de gagner la guerre des prix expliquent la perte d'ALIMAT, un client important pour la santé financière de l'entreprise en 2002. Ce dernier qui exporte à travers le monde a établi qu'il serait moins coûteux de s'approvisionner lui-même que de continuer à maintenir un lien d'affaires avec SCOPCAT. Ce qui a entraîné une perte importante de revenus pour la coopérative. Selon Joseph Giguère, il faut que l'entreprise puisse faire une jonction d'affaires avec une entreprise de transformation de caoutchouc. C'est dans ce secteur d'activité que nous pouvons constater une valeur ajoutée du produit, car SCOPCAT se spécialise uniquement dans la fabrication de la granule et ce domaine ne parvient pas à être suffisamment lucratif. La survie financière de SCOPCAT en dépend.

Sources documentaires

- Site Internet : www.csn.ca/Pageshtml116/Fondaction450.html
- Site Internet : www.csn.qc.ca/connaître/Histoire/Portrait/PortraitPdf/Conflits100-110.pdf
- Directeur de SCOPCAT, entretien téléphonique, 25 novembre 2004.
- Joseph Giguère, entretien téléphonique, 6 décembre 2004.

2.11. Friperie La Gaillarde⁸⁵

Sara La Tour

Historique et nature de l'initiative

La Gaillarde est une entreprise d'économie sociale qui poursuit une mission environnementale visant la récupération, le réemploi et la réutilisation des matières textiles.

Catalogue de création⁸⁶

La Gaillarde, fondée en 1995 a tout d'abord été une entreprise de réinsertion sociale visant la réintégration d'ex-détenues sur le marché du travail. Elle était alors financée par la CÉFAD. Quelques années plus tard, alors que l'entreprise menaçait de fermer ses portes en raison de l'arrêt du financement, la fondatrice décida de garder la boutique et d'ajouter à la mission environnementale une dimension création en embauchant une designer pour créer la ligne **La Gaillarde**.

Le financement : La friperie fut tout d'abord financée par le FESO (Fonds d'Économie Sociale du Sud-Ouest). Depuis 1 an et demie, elle est principalement financée par le ministère de l'Environnement grâce à une subvention d'une centaine de milliers de dollars sur trois ans, obtenue par le biais du Réseau des Ressourceries du Québec.

L'équipe : Le cœur de l'équipe de La Gaillarde est constitué de trois personnes : la directrice, la créatrice de la ligne La Gaillarde et la personne responsable du plancher de vente. Une vingtaine de jeunes designers déposent leurs créations (mise en consignment), faites à partir de matériaux recyclés fournis par la boutique. Des bénévoles (placés par un organisme) se joignent ponctuellement à l'équipe : une personne qui va aider la créatrice à la production des vêtements, au tri et au lavage des matières recyclées ainsi qu'à la mise en marché sur le plancher de vente. Une autre personne va assurer le service des altérations une journée par semaine. Une subvention du Fonds jeunesse Québec leur a permis de prendre en stage une agente de développement marketing.

La gouvernance : Le mode de rétribution des designers se fait selon les normes habituelles du commerce conventionnel : La Gaillarde prélève une part (estimée faible par la directrice) sur les ventes et remet une fois par mois un chèque au montant restant aux designers. Les liens entre la boutique et les designers sont en redéfinition : La Gaillarde souhaiterait que les designers s'impliquent plus dans le fonctionnement de la friperie (tenir des kiosques, faire des petits travaux,

85 Monographie rédigée en novembre 2004.

86 Catalogue des créations La Gaillarde.

etc.) en échange de la visibilité qu'elle leur offre. La réponse des designers semble d'ailleurs très bonne sur cette question.

Le personnel permanent de La Gaillarde est salarié. Il touche un salaire fixe par semaine, fixé à la base par la fondatrice. Les augmentations se donnent à des dates précises.

La Gaillarde est un organisme à but non lucratif. Il y a un conseil d'administration formé par cinq membres : un représentant des employés, un représentant des usagers qui est une designer, une représentante d'un organisme du quartier comme éco-quartier, un du regroupement du Réseau des ressourceries du Québec, un représentant d'un commerçant du quartier.

La Gaillarde comme toute entreprise est d'ailleurs soumise à des restructurations qui vont mener à la fermeture d'un poste (celui de la créatrice) en raison du manque de rentabilité.

Les pratiques de l'échange : Ces pratiques s'inscrivent dans un rapport classique de commerçant/clientèle. La matière première (les vêtements à recycler et à redessiner) proviennent de dons qui sont régulièrement et apparemment très généreusement faits à la boutique. La directrice explique que des vêtements usagés sont déposés tous les jours à la boutique.

En moyenne, La Gaillarde a une dizaine de clients par jour, en majorité des femmes du quartier ou qui travaillent dans le quartier. Le chiffre d'affaires se situe entre 50 000 \$ et 75 000 \$ par an. Afin de mieux connaître le profil de sa clientèle et ses besoins, un sondage a été effectué et il révèle que la moitié de la clientèle vient à La Gaillarde en raison de sa mission de recyclage et l'autre moitié vient uniquement pour l'originalité des vêtements.

Ancrage local et ancrage associatif : La Gaillarde se définit comme une entreprise de quartier. Elle a vu le jour dans le quartier St-Henri et une grande partie de sa clientèle est locale. Toutefois, le fait d'avoir une visibilité plus large à Montréal est perçu comme un enjeu majeur, relié à la survie de la boutique. La Gaillarde est confrontée aux mêmes problèmes que l'entreprise privée : il faut être viable, rentable et générer un profit. L'inscription locale est certes une dimension importante, mais elle ne doit pas pour autant bloquer l'expansion de la boutique. Pour l'instant, La Gaillarde présente quelques-uns de ses produits dans différents points de vente à Montréal et à Québec et un défilé de mode a été organisé en dehors du quartier (JelloBar, près du Cegep du Vieux-Montréal) afin d'augmenter les chances de faire connaître La Gaillarde.

La Gaillarde fait partie du Réseau des ressourceries du Québec : le réseau favorise l'entraide entre les ressourceries en permettant de faire des demandes groupées de financement, ce qui donne plus de chances aux différentes ressourceries impliquées. Le montant global est géré par le réseau. Il favorise également les liens entre les ressourceries : les surplus de vêtements à recycler peuvent être envoyés dans une autre friperie du réseau, ou encore, il peut y avoir des échanges de matériel

(supports à vêtement, mannequins, etc.) ou de bons conseils. Le Réseau utilise Internet pour des envois de communiqués, pour annoncer des formations ou des services offerts.

Discours sur la solidarité

Les valeurs qui prévalent à La Gaillarde sont surtout écologistes. Les employées valorisent énormément le rôle qu'elles jouent dans la réduction des déchets même si elles soulignent que leurs actions se font à petite échelle. Elles constatent qu'elles ont souvent l'occasion de conscientiser leur clientèle. Leur discours se situe surtout au niveau de la critique du consumérisme à outrance. Elles sont impressionnées de voir ce que les gens jettent, certains vêtements n'ayant jamais été portés.

La friperie s'assure que les produits sont vendus au juste prix afin de permettre une juste rétribution aux designers :

Il y a des gens qui viennent ici et qui disent : c'est trop cher, c'est récupéré. Mais en même temps on ne veut pas dévaloriser le travail des designers. Ils mettent du temps, de l'effort et de l'imagination. On met des prix équitables. On essaie d'être juste de mettre en valeur ce qu'ils font.

Directrice de La Gaillarde

La boutique offre des produits de commerce équitable comme du chocolat et du café. Ces produits sont fournis par Oxfam. Dans la boutique, il y a aussi des sacs et des vêtements africains fournis par des africaines vivant au Québec. Par contre, la directrice, nouvellement en poste n'avait pas d'information sur la véritable provenance de ces produits : importés ? Faits au Québec, par les femmes africaines ?

Discours sur les échanges économiques

Le discours porte davantage sur l'écologie que sur la solidarité. On n'essaie pas de créer des liens de solidarité entre individus ou de créer un système d'échange hors des pratiques économiques conventionnelles.

On ne remet pas en question les pratiques économiques conventionnelles ici, mais plutôt le mode de consommation et ses impacts. Dans son mode de fonctionnement, de rétribution ou par rapport aux enjeux auxquels La Gaillarde est confrontée, elle s'inscrit totalement dans des pratiques économiques conventionnelles. Au moment des entrevues, l'entreprise était d'ailleurs en pleine restructuration et un poste était aboli, obligeant La Gaillarde à se départir du poste à temps plein de la créatrice. À La Gaillarde, on est soumis à la loi du marché, à celle du profit et de la

rentabilité et ceci oblige à une gestion classique, purement économique. La directrice rappelle que La Gaillarde est une entreprise d'économie sociale, mais qu'elle doit tout de même être rentable.

Sources documentaires

- Présentation de l'ancienne directrice de La Gaillarde (directrice pendant huit ans) au Forum sur le commerce équitable à Québec, décembre 2003.
- Entrevue avec la directrice actuelle de La Gaillarde.
- Entrevue avec la créatrice de la ligne La Gaillarde.

2.12. Le Santropol Roulant⁸⁷

Jérôme Leblanc

Historique et nature des échanges

C'est en 1995, dans un contexte socio-économique instable à Montréal, que deux jeunes serveurs du Café Santropol ont décidé de créer leur propre emploi avec le soutien du Service Jeunesse Canada. Naissait alors sur la rue St-Urbain le Santropol Roulant, popote roulante située sur le Plateau Mont-Royal, mais oeuvrant aujourd'hui dans huit quartiers environnants. Depuis sa création, l'organisme a beaucoup évolué. Actuellement, il compte à peu près une quinzaine de salarié(e)s permanents ou temporaires qui font office de coordinateurs et coordinatrices des bénévoles, un conseil d'administration de neuf membres et une centaine de bénévoles actifs chaque semaine qui s'occupent de la préparation de la nourriture, de l'entretien de la cuisine, de la livraison et de beaucoup d'autres fonctions. Ils livrent en moyenne 90 repas chauds par jour et leur clientèle est surtout composée de personnes âgées à mobilité réduite qui souffrent d'isolement. En 2001-2002, 22 414 repas ont été livrés. Le Santropol Roulant ne fait pas que la livraison de repas : il organise aussi divers projets liés à son domaine d'intervention. Depuis sa création, l'organisation a reçu de nombreux prix pour son action communautaire.

L'organisme a pour mission de rapprocher différentes générations, à travers un système de popotes roulantes et de plusieurs événements, pour lutter à la fois contre l'isolement social et économique des personnes en perte d'autonomie et le chômage et la baisse de l'engagement communautaire chez les jeunes. On vise ainsi à réduire les problèmes de santé dus à la malnutrition chez les personnes en perte d'autonomie et à donner de l'expérience de travail à la fois chez les employé(e)s (pour la plupart des jeunes) et les bénévoles. Plusieurs objectifs périphériques

87 Monographie rédigée le 14 mai 2004.

viennent élargir la mission principale du Santropol Roulant, tels la protection de l'environnement et l'élargissement de réseaux d'information sur le développement communautaire.

La popote Roulante : la livraison de repas est à la fois un but et un prétexte pour combler le fossé intergénérationnel. Ce service est offert avec la collaboration des CLSC, universités et cégeps. Comme la majorité des personnes en perte d'autonomie sont des personnes âgées (65 à 84 ans) ou très âgées (85 ans et plus), ce sont celles-là qui reçoivent les services de l'organisme. Cela vise notamment à dissiper le préjugé selon lequel les jeunes ne se sentent plus concernés par le sort des aînés. Les jeunes sont invités à entrer en conversation avec leurs clients. Les réactions des aîné(e)s sont diverses et plusieurs sont très émotives

Il y a des aînés qui ouvrent juste assez la porte pour prendre leur boîte. Tu les sens vulnérables [...] souvent tu les entends barrer et débarrer quatre ou cinq serrures. Il y a une madame qui va tirer son rideau un petit peu. Si tu ne lèves pas

son repas à la hauteur de la fenêtre, elle ne t'ouvre pas. C'est à cause du stéréotype des jeunes qui volent leur sacoche. [...] Une dame sur Rachel a quasiment les larmes aux yeux chaque fois qu'on apparaît. Elle est très faible, elle n'a personne d'autre [...] un monsieur nous appelle pour nous dire que son ami est décédé. Tu l'entends pleurer au téléphone.⁸⁸

Les repas, faibles en gras et sel, comportent un plat principal, deux légumes d'accompagnement et un dessert. Certains sont froids, d'autres sont végétariens, quelques-uns sont pour diabétiques ou élaborés pour d'autres besoins alimentaires particuliers des client(e)s. En tout, plus d'une trentaine de repas différents sont concoctés par les cuisines du Santropol Roulant. Servis dans des plats recyclables en aluminium, ils peuvent être congelés et réchauffés. Ils sont tous servis vers l'heure du souper. La centaine de bénévoles actifs par semaine font un quart de travail d'environ trois heures chacun. La livraison se fait à pied, à bicyclette, en transports en commun ou encore en voiture. L'organisme, basé sur le Plateau, assure la livraison de repas dans huit quartiers : Centre-ville, Centre-sud, Mile-End, Plateau Mont-Royal, Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges, Outremont et Westmount. En offrant ce service, le Santropol Roulant ne s'attend pas à recevoir quoi que ce soit de ses clients à part le 3,50 \$ par repas qui est payé à chaque fin de mois. Toutefois, on encourage fortement les livreurs-bénévoles à engager des conversations avec les clients et, par la suite, à créer des liens durables avec ceux-ci parce qu'ils souffrent d'isolement.

Autres projets : Santropol Roulant a mis plusieurs autres projets en branle tels la création d'un centre communautaire appelé Carrefour des générations où jeunes et vieux réalisent des activités conjointement (ce projet n'existe plus aujourd'hui). L'organisme a monté un projet de carte du monde géante où les différents employé(e)s, bénévoles et client(E)s étaient invités à participer. On leur demanda d'y apposer une information concernant leur pays d'origine sur l'espace géographique de leur pays sur la carte. Il est important de mentionner que les personnes

88 Propos de Nadira Ramharry, bénévole au Santropol Roulant, extraits d'un article paru dans la Presse, 23 déc. 2000.

impliquées sont de diverses origines ethniques et qu'un des buts du Santropol Roulant est de créer un rapprochement entre les cultures.

L'organisme a également mis sur pied, en partenariat avec Alternatives, le Centre d'écologie urbaine, l'organisme Terres urbaines et l'UQAM, un projet d'agriculture sur les toits qui vise à créer de nouveaux espaces verts à Montréal et qui sert à fournir les cuisines du Santropol Roulant en légumes et fines herbes. Un autre projet similaire est celui du Mile-End bio où, en collaboration avec Équiterre, le Santropol Roulant fait de la sensibilisation auprès de la population du Mile-End sur les bienfaits d'acheter des produits locaux et biologiques. Le Santropol Roulant a également organisé plusieurs événements. Certains ont pour but la levée de fonds, comme le bazar annuel du Santropol, qui inclut une vente de T-shirts et des livres de recettes. D'autres ont pour but de rapprocher les générations : sorties collectives à la cabane à sucre et festivals dans les parcs l'été.

Structure de l'organisme

Le Santropol Roulant a développé au cours des ans une structure à caractère communautaire qui répond à ses valeurs primordiales. Plusieurs initiatives en matière de gestion organisationnelle, inspirées, entre autres, de suggestions et critiques de son personnel et de tables de réflexion de l'Institut sur le développement et la gérance du milieu communautaire de l'université Concordia, l'ont amené à se doter d'une structure originale et évolutive.

Comme mentionné précédemment, les employé(e)s du Santropol Roulant sont pour la plupart des jeunes. La majeure partie des postes occupés par ces jeunes sont subventionnés par des programmes visant justement l'insertion au travail et le développement des compétences de jeunes. Ces aspects sont centraux pour le Santropol Roulant, ils sont à même l'origine de l'organisation. En effet, les deux jeunes qui l'ont mise sur pied avaient comme objectif de créer du travail pour les jeunes, cette catégorie sociologique étant davantage touchée par le chômage. On pourrait croire à première vue que le Santropol Roulant est un organisme anglophone. Toutefois, plusieurs francophones, quoiqu'en minorité, y sont employés. L'usage de l'anglais y est prédominant, mais aucune restriction n'est imposée. Dans les réunions, les gens peuvent s'exprimer dans les deux langues.

L'évaluation organique est un processus continu qu'a adopté le Santropol Roulant en 2001 afin de constamment exposer son mode de fonctionnement à la critique. C'est une approche participative où tous les employés et bénévoles sont incités à se prononcer sur l'organisation et à émettre des propositions. Cela découle d'une volonté de ne pas être figée dans le temps et de donner à l'organisme une structure vivante. C'est ainsi que des réunions fréquentes de réflexion sur l'organisme sont organisées. On y laisse aussi place à l'expérimentation de nouvelles solutions pour améliorer le fonctionnement de l'organisation. Cette méthode d'évaluation permet d'agrandir le sentiment d'appartenance des bénévoles et employé(e)s face à l'organisation. Une philosophie de partage de l'information sous-tend l'évaluation organique en ce sens où le Santropol Roulant met à la disposition de tous son mode de fonctionnement évolutif afin d'inspirer d'autres organismes, mais aussi pour recueillir davantage d'avis de la part de ses partenaires. Par exemple,

les donateurs sont invités à venir participer au fonctionnement pour bien en saisir le sens. L'évaluation organique comporte également un système de mesure de la valeur des activités de l'organisme. La mesure se base sur les volets qualitatifs et quantitatifs. Le premier vise à évaluer surtout la valeur des échanges sociaux entre les bénévoles et les clients : Une relation de confiance a-t-elle été créée? Le client se sent-il moins isolé? Le second volet, exécuté sur une base fréquente, consiste à connaître le nombre d'heures de bénévolat effectuées, le nombre de repas livrés, les coûts de fonctionnement de l'organisme, etc.

La prise de décision au Santropol Roulant se fait de manière plutôt informelle, dépendant des cas. Des réunions sont convoquées au besoin. S'il y a une certaine hiérarchie dans la structure (les employé(e)s sont presque tous des coordonnateurs et coordonatrices ou des managers et il y deux directeurs), celle-là n'est pas seulement *top down* mais bien aussi *bottom up*. Cette souplesse de la structure vise à intégrer tou(te)s les participant(e)s dans le processus décisionnel, toujours dans cette optique organique où la tête est à l'écoute du corps pour une plus grande harmonie. Il reste que certaines valeurs demeurent constantes dans l'évolution du Santropol comme nous le témoigne son discours.

Un peu moins d'une centaine de fondations, acteurs gouvernementaux et commerces ont contribué de façon directe ou indirecte au financement de Santropol. L'argent recueilli par la vente des repas ne suffit évidemment pas à couvrir tous les coûts du Santropol Roulant. L'organisation s'est bâtie une solide réputation en matière d'engagement communautaire et de gestion organisationnelle, ce qui explique pourquoi elle a tant de donateurs. Il reste qu'un des piliers de l'organisme est le bénévolat, lequel prend une forme particulière, nous y reviendrons.

Santropol fait partie de plusieurs réseaux : Réseau pour le changement social du Canada, Réseau de recherche sur le développement communautaire, Coalition pour le maintien dans la communauté, et plusieurs autres. De plus, il fait appel à nombre d'autres organismes pour la réalisation de ses projets, tels qu'Alternatives et Équiterre. Le rayonnement de Santropol, dû notamment à sa couverture médiatique importante, sa présence active dans le milieu communautaire et son aspect original et particulier, l'entraîne à collaborer avec toutes sortes d'organismes, et, de ce fait, est à la base de son inscription dans de multiples réseaux.

Discours sur la solidarité

*The simple experience of delivering meals to seniors can change the way young people see the world. This is one of the founding ideas behind Santropol Roulant...*⁸⁹

En développant le potentiel des individus, nous renforçons le tissu social de la communauté.⁹⁰

89 Chris Godsall, un des deux fondateurs du Santropol Roulant, How Santropol Roulant came to be.

Sur les personnes à mobilité réduite et la sécurité alimentaire : Partant de plusieurs constats concernant les personnes âgées souffrant de perte d'autonomie⁹¹, le Santropol Roulant prend acte du fait que cette catégorie de la population souffre d'exclusion sociale et que le problème se traduit, entre autres, par la malnutrition et l'isolement. Voyant que le problème de la sécurité alimentaire est très réel et que les mesures sociales du gouvernement canadien ne sont pas efficaces pour s'y attaquer, Santropol Roulant se donne le rôle, en tant que membre de la société civile, d'intervenir activement pour trouver des solutions et apaiser le malaise social vécu par ces personnes. « Notre but, dans un premier temps, est de répondre dignement aux besoins primaires d'une population vulnérable qui compte sur nos services pour survivre et réussir à émerger de leur solitude »⁹². S'appuyant, d'une part, sur le rapport Romanow sur le système de santé au Canada qui montre que le service à domicile ne répond pas du tout aux besoins de la population et, d'autre part, sur le constat que le milieu communautaire est en crise et n'intervient pas assez au niveau du service à domicile pour les soins de santé, le Santropol Roulant affirme que son rôle est essentiel à la société. L'organisme prétend également jouer un rôle sur la santé mentale de ses client(e)s en réduisant leur isolement et, du même coup, ses effets néfastes.

Sur l'insertion des jeunes

Voilà où réside l'une des forces majeures du Santropol Roulant : nous offrons un environnement qui englobe bien plus que la stricte besogne à accomplir; nous donnons l'occasion aux jeunes de découvrir leur véritable potentiel, ce qui signifie parfois assumer un rôle de direction ou, tout simplement, continuer à s'impliquer de manière significative.

Le Roulant a été mis sur pied par des jeunes et est dirigé par des jeunes ; c'est ce qui génère un sentiment palpable d'appartenance et de propriété.⁹³

Les jeunes apparaissent comme étant un groupe victime d'une certaine marginalisation notamment par rapport au marché du travail⁹⁴. Le Santropol Roulant véhicule donc l'idée qu'il faut participer à l'effort d'intégration des jeunes en milieu de travail et que les faire travailler au Santropol Roulant, en plus de leur fournir de l'expérience professionnelle, leur permet de développer leur conscience communautaire. Cette conscience tend, selon l'organisme, à diminuer chez les jeunes Montréalais.

90 Reid, Vanessa, directrice exécutive du Santropol Roulant, 2002, Perspectives sur le terrain : où se situe le « troisième pilier ».

91 Voir en annexe les statistiques

92 Le Santropol Roulant : beaucoup plus qu'un service de repas!, <http://www.santropolroulant.org/>

93 Reid, Vanessa, directrice exécutive du Santropol Roulant, 2002, Perspectives sur le terrain : où se situe le « troisième pilier ».

94 Voir en annexe les statistiques.

Sur le rapprochement intergénérationnel et interculturel, Communauté intergénérationnelle

*When two groups marginalized by society get together, the result is good for all.*⁹⁵

*As society becomes more urbanized and traditional family ties break down, people are looking to create new forms of community that make them feel connected. These relationships that develop are real, they are non-obligatory; there is no financial or familial obligation but people still open their doors to people they would not otherwise know.*⁹⁶

Comme nous pouvons le voir dans ces deux citations, une des valeurs fondamentales du Santropol Roulant est le rapprochement entre générations, tout spécialement entre les jeunes et les aîné(e)s, afin de construire une **communauté intergénérationnelle**. En partant du constat que le tissu social est de plus en plus déchiré au niveau intergénérationnel, le Santropol Roulant cherche à le recoudre par divers moyens. Il existerait d'ailleurs plusieurs stéréotypes et barrières qui séparent les générations. Selon l'organisme, leur action constitue « un maillon fort dans le développement de la société. (...) Aussi, nous avons la certitude qu'un service social tel le nôtre pourrait constituer un catalyseur pour le changement social »⁹⁷. Ainsi, pour le Santropol Roulant, il ne suffit pas d'apaiser un malaise social, mais bien d'opérer un changement social durable. Leur mission vise à créer une plus grande solidarité à Montréal, mais aussi à l'échelle du Canada, voire même à l'échelle mondiale. Même si ses partenaires sont presque tous canadiens jusqu'à maintenant, l'organisme affirme vouloir atteindre un niveau mondial de solidarité notamment par le partage d'informations.

La solidarité intergénérationnelle véhiculée dans les projets de l'organisme n'a aucune connotation économique et se démarque par son aspect indépendant et critique des programmes gouvernementaux. Même si le discours du Santropol Roulant n'inclut pas beaucoup de critiques explicites, préférant s'adonner à l'action plutôt qu'à la dénonciation, il reste qu'il entretient une critique importante des politiques d'intervention de l'État dans plusieurs domaines. Ainsi, l'organisme affirme remplir un rôle qui devrait en partie revenir à l'État (sécurité alimentaire) et que le rôle qui revient aux organismes (communauté intergénérationnelle, par exemple) devrait être soutenu par une meilleure politique de financement du communautaire de la part de l'État. La livraison des repas apparaît même comme étant un prétexte pour exercer le rapprochement des générations.

Ce rapprochement vise également un niveau interculturel. Un peu à l'image du Montréal cosmopolite, les employé(e)s, bénévoles et client(e)s sont d'origines culturelles assez diverses. Le Santropol Roulant affirme que tous les gens ont à gagner de ce rapprochement, car diverses

⁹⁵ *Globe and Mail*, 27 décembre 2002.

⁹⁶ Extrait d'un interview avec Vanessa Reid, Directrice exécutive, Santropol Roulant, *Globe and Mail*, 27 décembre 2002.

⁹⁷ Le Santropol Roulant : beaucoup plus qu'un service de repas! <http://www.santropolroulant.org/>

barrières bloquent les différentes cultures. Il s'agit encore une fois de briser les stéréotypes liés à la méconnaissance de l'autre.

De manière générale, selon le Santropol Roulant, le rapprochement entre les générations et les cultures permet une plus grande cohésion sociale et un plus grand sentiment d'appartenance à une communauté, deux principes qui font actuellement défaut dans la société. On peut déduire du discours du Santropol Roulant l'idée qu'il lutte contre l'individualisme de la société capitaliste dans laquelle nous vivons. Ce trait typique de notre société serait à la base de nombreuses malaises que connaissent des catégories de la population qui sont plus sujettes à être victimes d'isolement ou d'exclusion.

Sur le « troisième pilier »

Avec une baisse alarmante du nombre de personnes offrant leurs services comme bénévoles et s'impliquant dans le secteur, la durabilité de ce que l'on nomme le « troisième pilier » de la société est remise en question.

Encadrée dans un contexte plus large, une société civile forte trouve sa source au sein d'un bassin de gens dédiés et inspirés, l'engagement des citoyens et la responsabilité de la « citoyenneté » incombent à tous et chacun, indépendamment du statut social.⁹⁸

Le troisième pilier du Canada, c'est-à-dire l'engagement volontaire des citoyen(ne)s dans société civile, ne se porte pas bien selon Vanessa Reid, Directrice exécutive du Santropol Roulant. Selon elle, les lois et les normes canadiennes concernant les organismes communautaires ne sont pas adéquates, surtout en matière de financement. En résulte que le bénévolat n'y est pas valorisé. Elle déplore le fait que les jeunes ne s'impliquent pas de façon durable parce que le financement ne repose pas sur une base durable. Avec une centaine de bénévoles actifs par semaine, le Santropol Roulant a ressenti depuis longtemps le besoin de se doter d'une politique particulière pour l'encadrement de ses bénévoles. En effet, le bénévolat permet à l'organisme d'offrir ses services, mais aussi de créer chez les jeunes une prise de conscience de leur potentiel en leur donnant des responsabilités diverses. On essaie de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de leur rôle en tant que volontaires pour le bien-être de la société. D'ailleurs, le Santropol Roulant fait la promotion de l'idée que les jeunes doivent être impliqués très tôt dans leur communauté au travers d'une expérience enrichissante pour que leur rôle dans le secteur communautaire soit durable.

98 Reid, Vanessa, directrice exécutive du Santropol Roulant, 2002, Perspectives sur le terrain : où se situe le « troisième pilier ».

Sur le financement et le changement social

*Our fundraising for social change program is grounded in our mission and provides meaningful opportunities for staff, board, volunteers, neighbours and donors to become actively involved in raising funds and supporting Santropol Roulant.*⁹⁹

*Like everything else that Santropol Roulant does, fundraising is a way of community building, not just a way of raising money.*¹⁰⁰

Faisant partie de l'équipe d'action nommée *Fundraising for social change national demonstration project*, le Santropol Roulant cherche à repenser et transformer le système de financement des organismes communautaires pour le changement social au Canada. Ce projet part de deux constats. D'une part, il y a un manque de consultation entre les différentes agences gouvernementales qui traitent du financement de ces organismes. D'autre part, les organismes communautaires souffrent d'un manque d'autonomie dû à un problème de diversification de leurs sources de financement. En réponse à cela, le Santropol Roulant propose que la source de financement de ces organisations soit **relocalisées** en ce sens où elle doit davantage être basée de façon locale et thématique, en fonction des valeurs des donateurs. En d'autres mots, le système de financement d'un organisme doit être davantage **ancré** dans son milieu géographique et social d'intervention. Cela devrait donner un caractère plus *grass roots* à ces organisations et, de ce fait, une plus grande autonomie. Selon le Santropol Roulant, cette nouvelle autonomie devrait favoriser la création de réseaux plus solidaires entre organismes, l'émergence de nouvelles idées et d'un leadership communautaire plus fort et, de manière générale, la suppression de barrières auxquelles font face les organismes communautaires.

Notre rôle au Santropol Roulant est de continuer à être pertinent à l'intérieur de notre communauté et de ne pas se laisser dicter le chemin à prendre par le gouvernement ou par les autres sources de financement.¹⁰¹

Le discours sur l'autonomie des organismes de changement social est très important puisque ces derniers sont souvent financés par le gouvernement qui leur impose certains standards. Or, le changement social vise justement à dépasser les normes et les principes d'action du gouvernement. Le Santropol Roulant montre donc dans son discours que le changement social commence par une plus grande autonomie de la société civile. On doit préciser ici que le gouvernement est le principal bailleur de fonds du Santropol Roulant (42 % de son financement en 2002-2003), surtout au niveau du salaire de ses employé(e)s à travers ses programmes d'emploi jeunesse.

99 Santropol Roulant, Rapport annuel, 2002-2003.

100 Extrait d'une entrevue avec Brian MacFarlane, directeur de la levée de fonds du Santropol Roulant, Globe and Mail, 27 décembre 2002.

101 Reid, Vanessa, directrice exécutive du Santropol Roulant, 2002, Perspectives sur le terrain : où se situe le « troisième pilier ».

Sources

Pour la rédaction de cette monographie, nous avons consulté principalement le site Internet du Santropol Roulant qui contient de nombreux documents, interviews et informations de toutes sortes. La couverture médiatique du document y est exposée et de nombreux articles de quotidiens y sont disponibles. Beaucoup d'études sur le Santropol Roulant ont déjà été réalisées et sont disponibles sur Internet :

<http://www.santropolroulant.org/http://www.santropolRoulant.org/>

Quelques statistiques (source : Statistiques Canada)

Le vieillissement de la population et problèmes connexes :

- la population âgée et très âgée est en croissance rapide à Montréal ;
- 39,3 % des personnes âgées vivent seules à Montréal ;
- 36 % de celles-ci vivent sous le seuil de la pauvreté ;
- 25 % des personnes âgées au Canada vivent une déficience ou un handicap chronique ;
- Les frais d'hospitalisation des personnes souffrant de malnutrition dépassent 700 \$ par jour ;
- Beaucoup de personnes âgées vivant seules sont victimes d'isolement extrême et sont incapables de quitter leur domicile ;
- En 2001, les personnes âgées de 60 ans et plus utilisent deux fois plus les services des banques alimentaires (5 %) qu'en 1995 (11 %) ;
- Le nombre de personnes âgées affirmant souffrir de la faim quotidiennement est passé de 26 % en 1995 à 31 % en 2000 ;
- En 1995, le nombre de personnes âgées qui visitent les banques alimentaires est passé de 4,5 % en 1995 à 26 % en 2000.

Les jeunes, le chômage et le bénévolat

- Le taux de chômage est beaucoup plus élevé et plus cyclique chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés (en moyenne 2 % de plus dans les 25 dernières années) et cela malgré une hausse de la scolarisation.
- Le nombre de bénévoles et donateurs qui oeuvrent autour d'organismes de charité a considérablement diminué dans les dernières années et cela surtout chez les jeunes. Au Québec, il y a 20 % moins d'implication sociale chez les jeunes qu'ailleurs au Canada.

2.13. Café Rico, coopérative de torréfaction¹⁰²

Jérôme Leblanc

Historique et nature de l'initiative

La boutique Café Rico, située sur le Plateau Mont-Royal à Montréal, est la première entreprise de commerce équitable dans la métropole québécoise. Fondée en 1998, elle a depuis parrainé la création de 17 autres boutiques indépendantes de commerce équitable à travers l'Amérique du Nord qui font toutes partie aujourd'hui de la coopérative *Café Rico Cooperative Coffee*. Si Café Rico offre une certaine gamme de produits équitables tels que le thé, le cacao, les noix, il reste que, comme son nom l'indique, sa spécialité est le café. La coopérative, qui importa un conteneur de produits équitables dès la première année de ses opérations, en importa près d'une quarantaine en 2004. La boutique à Montréal, qui a aussi le statut de coopérative, emploie une douzaine de personnes et a comme fonction principale d'être un détaillant de café équitable, malgré qu'elle fasse également de la distribution pour les régions où il n'y pas déjà de torréfacteur équitable.

La chaîne commerciale équitable au Café Rico : La réduction des intermédiaires de la chaîne commerciale traditionnelle étant un des objectifs du commerce équitable, le Café Rico importe son café directement du producteur. Le seul intermédiaire qui reste est le transporteur des produits du sud vers le nord. Le processus d'importation fonctionne selon un cycle annuel. La coopérative nord-américaine paie les producteurs à l'avance en juin. Au mois de novembre suivant, elle évalue ses besoins en produits équitables. De janvier à avril les conteneurs arrivent ici. Une fois que les entrepôts sont pleins, les produits sont distribués dans les différentes boutiques membres de la coopérative. C'est ensuite que, s'il y a lieu, la transformation du produit (la torréfaction dans le cas du café) est effectuée.

Le procédé d'exportation à partir des pays du Sud est assuré par des collaborateurs du Café Rico sur place, généralement membres des coopératives de producteurs au Sud. Certains de ces collaborateurs sont venus à Montréal pour apprendre comment la coopérative et la boutique fonctionnent afin de perfectionner leurs propres aptitudes à ce niveau. Leurs capacités améliorées, ces collaborateurs peuvent alors assurer directement l'exportation à partir de chez-eux. Café Rico a déjà aussi subventionné l'achat de machines pour les coopératives partenaires au Sud. C'est alors qu'elles peuvent elle-même torréfier leur café pour le marché local, les surplus de ces boutiques quant à eux exportés ici. Ainsi, le Café Rico reçoit à la fois du café torréfié et du café « vert ». Café Rico cherche idéalement à acheter la totalité de la production de café que produisent les coopératives partenaires du Sud.

Détermination des prix : Le prix payé par Café Rico aux producteurs n'est pas déterminé en fonction du prix fixé par les organismes de certification du café équitable. Café Rico évalue avec

102 Monographie en février 2005.

les producteurs les besoins de ceux-ci et essaye de leur payer un montant qui correspond à cette évaluation. Ainsi, il arrive que Café Rico paye deux fois plus cher sa livre de café que le prix standard du café équitable. Pour procéder à l'évaluation, et afin de tisser des liens plus serrés et de comprendre le contexte dans lequel évoluent les producteurs, Café Rico envoie de ses employé(e)s quelques fois par année chez les coopératives de producteurs. Et à la fin de chaque année, une partie des surplus monétaires dégagés par Café Rico sont redistribués chez les coopératives du Sud au prorata de la quantité de produits importés au cours de l'année chez ces coopératives.

Café Rico et la certification équitable : Certains organismes de certification, dont le FLO (*Fairtrade Labelling Organizations*) qui est sans doute le plus important, certifient les coopératives et les produits des coopératives au Sud. Les produits sont ensuite certifiés en Amérique du Nord par l'organisme *Transfair*. Le Café Rico fait des rapports parfois au FLO sur les coopératives au Sud de façon à l'informer sur celles-ci. De plus, il ne se fie pas de façon systématique à FLO pour les produits équitables. Il peut arriver que la coopérative commande un produit d'une communauté du Sud sans pour autant que celle-ci soit certifiée. Toutefois, il faudra que cette communauté réponde de façon générale aux critères du commerce équitable. Café Rico proposera à ce moment à la communauté d'entreprendre le processus de certification et de création d'une coopérative si ce n'est pas déjà le cas. Par ailleurs, il arrive que certaines coopératives certifiées ne répondent pas à tous les critères du commerce équitable, et que faute de vérifications elles soient toujours membres du FLO.

Le renforcement du réseau : Café Rico participe activement au renforcement des capacités de ses partenaires tant au Nord qu'au Sud en aidant pour la préparation des plans d'affaires, en proposant des techniques de gestion, en aidant pour l'installation des machines de torréfaction, et plus encore. L'initiative de la boutique du Café Rico s'est répandue de façon décentralisée en Amérique du Nord au travers de la coopérative Café Rico, en favorisant la création de boutiques indépendantes. Le développement des coopératives au Sud s'est fait à plusieurs niveaux, ainsi plusieurs d'entre elles ont pu bénéficier de formations et du support technique et financier, pour l'achat des machines par exemple, du Café Rico. Leurs capacités ont été augmentées et certaines d'entre elles ont acquis de l'expérience et des compétences qui leur permettent de mieux gérer leur entreprise et de participer davantage à leur autodétermination. En fait, la coopérative **Café Rico Cooperative Coffee** prévoit s'agrandir au point d'intégrer les partenaires d'Amérique latine également, pour ainsi former une coopérative panaméricaine. Jusqu'à présent, cette coopérative fonctionne par comités et procède au moyen de réunions téléphoniques.

Le Café Rico participe aussi à plusieurs autres projets. C'est ainsi que la boutique sert de point de chute pour le projet d'agriculture soutenue par la communauté et pour d'autres produits biologiques de la ferme. La boutique sert également de petite salle de spectacle et de conférence et abrite également des événements engagés politiquement.

Discours sur la solidarité

La valorisation du local : Si l'action du Café Rico a une portée globale et affecte de nombreuses communautés tant au Nord qu'au Sud, il reste que celui-ci prône les bienfaits du « local ». Le meilleur exemple de cela se retrouve dans la structure de la coopérative Café Rico qui ressemble dans un certain sens à une coopérative d'achat non pas pour profiter du « prix du gros », mais surtout pour bénéficier de la structure existante et de la relation de confiance qui prévaut entre l'acheteur et le producteur. La coopérative est formée de 18 boutiques indépendantes qui achètent ensemble les produits équitables. L'aspect local de chaque boutique est très important, car cela permet d'intégrer davantage la boutique au sein de sa communauté puisqu'elle saura s'adapter de façon spécifique aux besoins et à la culture de celle-ci. Cette intégration favorise également la relation entre le client et le détaillant au niveau de la qualité. En effet, si le propriétaire de la boutique est sur place, on peut s'attendre à ce qu'il réagisse plus rapidement aux demandes de ses client(e)s. L'initiateur du projet affirme que la structure coopérative décentralisée permet que si une boutique fait faillite, phénomène qui n'a pas eu lieu encore, les autres boutiques ne soient pas autant affectées que si elles étaient toutes dans une structure unique plus hiérarchisée qui répond d'une autorité centrale gérant toutes les boutiques.

En bref, Café Rico prône comme valeur à la fois la « localité » tout en mettant de l'avant des valeurs de solidarité Nord-Sud. La solidarité locale apparaît à la boutique de Montréal du fait que celle-ci est un point de chute pour l'agriculture soutenue par la communauté et au travers d'autres projets locaux.

L'évolution du Café Rico répond d'une logique de croissance décentralisée qui ne vise pas la croissance financière d'une entreprise, mais plutôt la croissance du marché, autant au niveau de l'offre que de la demande (tout en sachant que l'offre de café équitable au niveau mondial est beaucoup plus forte que la demande) au travers du développement du commerce équitable dans un maximum de localités et dans un esprit de solidarité. La solidarité entre les boutiques apparaît notamment au travers du lien de confiance qu'ils ont bâti dans leur mode de fonctionnement coopératif, mais aussi du fait que les premières boutiques aident les nouvelles à se développer de façon, idéalement, à ce que chaque région ait un détaillant de commerce équitable. Le but ultime est de construire une toile solide de petits acteurs locaux où, entre le local et le global, il n'y pas d'intermédiaires.

Éducation populaire : Suivant le modèle européen, Café Rico n'a pas de campagne officielle de sensibilisation au commerce équitable, laissant cette tâche aux organismes spécialisés en éducation populaire. Il préfère ne s'en tenir qu'au commerce et autres activités.

Relation de confiance : La relation de confiance qui existe entre Café Rico et les producteurs des pays du Sud apporte de nombreux avantages aux échanges commerciaux selon l'interviewé. Mais, évidemment, il s'agit à la fois d'une relation de confiance et une relation entre un producteur et

son acheteur le plus généreux. Mais cela permet, par exemple, à la coopérative de bénéficier d'une certaine exclusivité sur la production des coopératives du Sud, notamment en ce qui a trait à la qualité du produit. L'interviewé affirme que cette relation de confiance existe également au niveau des employé(e)s de la boutique à Montréal et que leurs conditions de travail peuvent être ajustées à leurs besoins.

Identité : L'identité Café Rico, affirme l'interviewé, est d'être un leader dans la lutte contre les indifférences et les injustices sociales, économiques, ou culturelles au Nord comme au Sud. Café Rico utilise le levier économique pour faire valoir sa cause : « Faut faire des sous pour pouvoir défendre des causes auxquelles on croit » déclare l'interviewé, et cela afin de mieux redistribuer.

Bien-être des populations au Sud : Un des objectifs prioritaires de Café Rico est de participer au développement du bien-être des populations marginalisées des pays du Sud au moyen du commerce équitable. Chez les coopératives qui commencent le commerce équitable, ce bien-être passe tout d'abord par le logement, l'alimentation et le développement de l'agriculture. Une fois qu'une coopérative est bien à l'aise avec le commerce équitable, il est alors possible de voir des améliorations du bien-être à des niveaux plus avancés tels que ceux de la santé et de l'éducation. Une des particularités de Café Rico est de procéder, avec les coopératives du Sud, à l'évaluation de leurs besoins et de payer le café en fonction de ces besoins. Selon l'interviewé, il faut connaître le contexte dans lequel vivent les communautés du Sud pour bien connaître leurs besoins, c'est pourquoi Café Rico envoie ses représentants dans ces coopératives.

Empowerment au Sud comme au Nord : Une des valeurs qui transparait du discours et de l'action de Café Rico, tant au Nord qu'au Sud, est l'*empowerment*. Ainsi dans leurs objectifs de développer les différentes localités au travers du commerce équitable, Café Rico vise à donner les moyens aux coopératives du Sud et aux boutiques du Nord de se développer elles-mêmes. Ainsi, en donnant des formations et des machines pour opérer eux-mêmes la transformation des produits, en offrant des stages et en aidant pour la gestion des organisations, Café Rico favorise le développement des capacités de ses partenaires.

Positionnement par rapport au commerce traditionnel : Café Rico cherche à rétablir les injustices que produit le système commercial dit traditionnel en raflant une part du marché aux entreprises capitalistes.

Réflexions supplémentaires

La place du leader (l'initiateur du projet) semble très importante chez Café Rico, toutefois au travers de son discours, cela n'apparaît pas tellement. On ne sait pas non plus quelle importance informelle possède la boutique Café Rico à Montréal au sein de la coopérative nord-américaine. En offrant un prix supérieur aux standards internationaux du commerce équitable en tenant compte des besoins en termes de développement des coopératives du Sud, il va de soi que Café Rico se distingue des autres acteurs du commerce équitable. Il semblerait en effet qu'à Montréal peu de

commerçants équitables déterminent le prix d'achat selon cette méthode. L'interviewé dit que Café Rico a une position « radicale » dans le commerce équitable.

Sources documentaires

- Interview avec le fondateur de Café Rico
- Site Internet : <http://www.caferico.qc.ca/>

2.14. Boutique 10 000 villages¹⁰³

Jérôme Leblanc

Historique et nature de l'initiative

La boutique **Dix mille villages** (DMV) est un organisme à but non lucratif qui a ouvert ses portes en 2001 sur la rue St-Denis à Montréal grâce à une subvention de la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal et un prêt de **Ten Thousand Villages Canada**. Elle constitue le premier projet d'économie sociale de l'organisation **MondÉquitable** et est spécialisée dans le commerce de l'artisanat équitable. La boutique compte quatre employé(e)s dont une immigrante en insertion sociale qui, lors de l'enquête, avait été référée par l'organisme d'accueil aux immigrants **L'Hirondelle**. Toutefois, le personnel est surtout composé de bénévoles (plus de soixante-dix) qui se relayent afin d'assurer le service à la clientèle, la disposition des produits, l'entretien du magasin et plus.

Les produits équitables vendus chez DMV proviennent de deux types de sources. Tout d'abord, DMV importe la majorité de ses produits par l'intermédiaire de l'organisme **Ten Thousand Villages Canada**, fondé en 1946 par la communauté Mennonite aux États-Unis, qui a de nombreux liens avec des communautés des pays du Sud, généralement regroupées en coopératives. Celles-ci sont certifiées équitables par l'**International Federation of Alternative Trade** (IFAT)¹⁰⁴ dont **Ten Thousand Villages** est un des membres fondateurs. Il existe un grand

¹⁰³ Monographie rédigée en janvier 2005.

¹⁰⁴ Il faut préciser ici que l'IFAT ne certifie pas les produits équitables et qu'il n'y a pas actuellement de certification pour l'artisanat équitable, l'IFAT certifie plutôt les coopératives de producteurs d'artisanat équitable dans les pays du Sud et les boutiques qui commercialisent les produits d'artisanat équitable. Ainsi, si l'organisme Transfair certifie les produits équitables de consommation vendus au Canada tels le Café, le thé et le Cacao, il n'y a pas d'organismes certificateurs des produits d'artisanat équitable.

réseau de boutiques **Ten Thousand Villages** en Amérique du Nord, mais elles ne font pas toutes partie intégrante du réseau. Dans ce cas-ci, DMV n'en fait pas partie, leur relation avec le réseau est strictement commerciale, mais DMV doit, pour bénéficier de cette relation, partager certaines des valeurs sociales du réseau (valeurs religieuses exclues).

Les autres sources d'approvisionnement d'artisanat équitable de DMV proviennent de communautés avec lesquelles la boutique a établi des liens par l'intermédiaire d'organismes actifs au niveau international (CECI principalement, mais aussi OXFAM et Équiterre). Ces communautés doivent être certifiées, ou en voie d'être certifiées, par l'IFAT également. Le processus de certification demandé par les communautés souhaitant procéder au commerce équitable est souvent préalablement suggéré par DMV ou les trois organismes mentionnés. D'ailleurs, ces derniers, dans plusieurs cas, ont participé eux-mêmes à la création des coopératives par l'intermédiaire de leurs coopérant(e)s dans les pays du Sud. L'importation est ici assurée par DMV qui donne 50 % du coût d'achat avant la livraison et le reste à la réception, de façon à ce que les producteurs puissent se procurer les matériaux de fabrication et puissent subvenir à leurs besoins les plus urgents. Un des critères pour le choix des coopératives partenaires est qu'il faut que la communauté qui les forme vive une certaine marginalisation et une certaine pauvreté (l'IFAT a d'autres critères pour la certification des coopératives : vie démocratique, égalité des sexes, protection de l'environnement, transparence, conditions de travail saines, et plus). Il faut préciser aussi qu'une faible proportion des producteurs du Sud avec lesquels DMV fait affaires n'est pas encore regroupée en coopérative.

Afin de conserver sa clientèle, DMV cherche toujours à augmenter le nombre de produits qu'elle vend et le nombre de producteurs avec lesquels elle fait affaires, tout en conservant des partenariats à long terme avec les producteurs. DMV vend également des produits de consommation équitables tels que le café, le thé et le sucre. Ces derniers proviennent d'organismes tels Équita (Commerce équitable **OXFAM-Québec**), **La Siembra** et **Just Us**. Ces produits sont tous certifiés équitables par **Transfair Canada**.

Jusqu'à maintenant, DMV a toujours eu un rôle de détaillant, mais suite à de nombreuses demandes, la boutique souhaite vendre à d'autres détaillants à condition que ces derniers respectent les critères suivants : qu'ils aient un étalage équitable distinct, qu'ils fassent la promotion du commerce équitable et que leur marge de profit ne soit pas trop élevée. Une des raisons pour lesquelles ils prennent cette avenue est qu'ils ont découvert que d'autres détaillants (sans liens avec le commerce équitable) venaient s'approvisionner chez eux et revendaient leurs produits beaucoup plus cher. Selon la loi, DMV ne peut refuser de vendre ses produits à quiconque désire les acheter.

DMV connaît une croissance continue d'années en années. Son chiffre d'affaires était en 2004 de 600 000 \$. La moitié de leur chiffre d'affaires de 600 000 \$ CA va aux producteurs des pays du Sud. En 2005, cinquante cinq pour cent (55 %) de ses revenus vont à l'achat d'inventaires auprès des artisans des pays en développement, 38 % sont consacrés aux frais de gestion et 7 % sont réservés pour développer de nouveaux projets dans le domaine du commerce équitable.

Mis à part les nombreux collaborateurs déjà énumérés, les partenaires de DMV s'étendent au travers de réseaux plus importants, tels que la **Table de concertation sur le commerce équitable** et le **Réseau d'entreprises d'économie sociale et solidaire**. DMV participe également dans sa boutique à des levées de fonds pour plusieurs causes.

Au niveau de la gouvernance, les décisions sont prises par un conseil d'administration élu par une assemblée générale.

Discours sur la solidarité

Le discours de DMV, qui prend ses sources de *MondÉquitable*, est articulé autour d'une critique du commerce traditionnel. Selon eux, la pauvreté provient en partie de l'inégalité des échanges internationaux. Afin d'offrir une alternative à ces derniers, DMV privilégie donc les partenariats économiques équitables avec les communautés défavorisées des pays du Sud, tout particulièrement les associations de femmes qui constituent un groupe davantage marginalisé. Mais ces partenariats dépassent la simple relation commerciale et impliquent un engagement à long terme et des projets de développement durable chez les communautés au Sud, et cela autant au niveau économique qu'au niveau de la santé, de l'écologie, de l'éducation et de la gestion participative. Leur démarche découle donc d'un esprit de solidarité envers les communautés défavorisées des pays du Sud pour une plus grande justice sociale au niveau mondial. De concert avec ses activités de commerce équitable, DMV prône la consommation responsable comme valeur essentielle.

Réflexions sur le fonctionnement

Une certaine problématique assez spécifique au commerce équitable des produits de l'artisanat est présente chez DMV. Quelques commerçants « traditionnels » ont acheté des objets à la boutique pour les revendre dans leur propre commerce tout en tirant de cela un profit pouvant aller jusqu'à 300 % affirme la directrice de la boutique. Leur prix n'étant pas très élevé en comparaison avec les boutiques d'artisanat dites « traditionnelles », les produits d'artisanat équitables font l'objet de convoitise des autres boutiques traditionnelles. Le problème réside notamment dans le fait que la loi empêche une boutique de refuser de vendre des produits à des individus. Et selon les principes de DMV, un produit provenant du commerce équitable ne doit pas servir à réaliser des profits exorbitants, sinon il perd de sa valeur équitable. De façon approximative, la directrice de DMV affirme que la vente d'un tel produit ne devrait pas générer plus de 50 % de profit. Il serait immoral, selon elle, de réaliser des profits faramineux à partir du commerce équitable, même si le producteur a été payé beaucoup mieux qu'il ne l'aurait été par le commerce traditionnel. Il y a donc une récupération de la valeur équitable par le commerce traditionnel, et dans une certaine mesure une intrusion de ce dernier à l'intérieur du premier. Puisque le commerce équitable est soumis aux mêmes règles que le commerce traditionnel par l'État, et qu'il n'y pas une reconnaissance par la loi d'un statut spécifique du commerce équitable, celui-ci fait l'objet de

perversions de la part d'acteurs du commerce traditionnel. En fait, aucune loi au Canada ou au Québec ne porte spécifiquement sur le commerce équitable. Cette lacune nuit, dans le cas de DMV, au commerce équitable en enlevant la valeur équitable de certains produits, si l'on suit la ligne de pensée de la directrice de la boutique.

Sources documentaires

- Site Internet de DMV - <http://www.dixmillevillages.com/>
- Site Internet de *Ten Thousand Villages* - <http://www.tenthousandvillages.com/>
- Document de présentation des principes fondamentaux de l'organisme *Monde équitable*.
- Entrevue d'une heure avec la directrice de DMV.

2.15. Équita-produits équitables OXFAM Québec¹⁰⁵

Jérôme Leblanc

Historique et nature de l'initiative

Équita, autrefois connu sous le nom de Commerce équitable OXFAM-Québec, est une branche indépendante d'OXFAM Québec qui a été créée en 1996. C'est une entreprise d'économie sociale et solidaire dont les bureaux sont situés à Montréal. Leur équipe est formée de sept salarié(e)s et de plusieurs dizaines de bénévoles. L'organisme est le plus grand distributeur de produits équitables au Québec. Leur pratique est double en ce sens où, d'une part, ils occupent quelques maillons de la chaîne du commerce équitable et, d'autre part, ils sensibilisent la population québécoise sur les bienfaits du commerce équitable. Le commerce équitable est une pratique d'échange qui vise à favoriser le développement de coopératives dans les pays du Sud et à améliorer le niveau de vie des individus de ces coopératives en leur offrant un prix supérieur pour leurs produits, en escamotant plusieurs intermédiaires dans la route traditionnelle du commerce de ces produits (voir Annexe 1). Cinq millions d'individus du Sud bénéficient actuellement du commerce équitable et les progrès sociaux permis par ce commerce sont nombreux dans des domaines tels que l'éducation, les soins de santé, la lutte contre la malnutrition, les transports locaux, etc.

¹⁰⁵ Monographie rédigée en novembre 2004.

Le commerce équitable : Équita offre cinq produits équitables : le café, le thé, le chocolat, le sucre et le riz. Certains produits sont certifiés biologiques et tous les produits sont sélectionnés pour leurs qualités gustatives. Pour les trois premiers, Équita assure le rôle de distributeur et de détaillant, mais pour les deux derniers (sucre et riz) il en assure aussi l'importation. Le thé, le sucre et le riz arrivent au Québec déjà transformés tandis que le café (torréfié ici) et le chocolat (arrivant sous forme de cacao) arrivent en partie transformés. L'importation et la transformation du café sont faites par Nador inc., grossiste situé à Québec. Équita leur assure d'acheter 500 000 livres de café par année et de ce fait dispose de tarifs avantageux. Tous les produits viennent de coopératives de pays du Sud. Les produits sont choisis par Équita et celui-ci s'engage à long terme avec les coopératives pour leur acheter leur production. Mais, ces coopératives ne vendent souvent qu'une faible partie de leur production de façon équitable puisque le marché ici n'est pas assez important pour acheter toute la production des coopératives et parce que les organismes, tels Équita souhaitent qu'un très grand nombre de coopératives bénéficient des retombées du commerce équitable. Équita doit quand même refuser régulièrement des offres de coopératives du Sud qui souhaitent lui vendre leurs produits. Pour chaque livre de café vendue, le producteur obtient non seulement un revenu plus élevé que sur le marché international, qui est distribué au prorata chez les membres de la coopérative, mais aussi une « prime équitable » qui doit être réinvestie pour le développement communautaire (éducatifs, soins de santé, etc.) de la population membre de la coopérative.

La distribution, la commercialisation et une partie de la vente au détail sont effectuées par Équita. La vente au détail se fait surtout chez plus de trois cents détaillants dans diverses régions du Québec, autant dans des supermarchés, au restaurant de l'Assemblée nationale, dans des machines distributrices, dans des bureaux, que dans des petits commerces dont certains sont à vocation solidaire. La vente au détail se fait également par des organismes à but non lucratif pour leurs campagnes de financement, ceux-ci bénéficient d'ailleurs de tarifs préférentiels. La distribution se fait de concert avec l'entreprise *ID Foods* qui assure le transport des grandes quantités. Toutefois, cette entreprise ne convient pas exactement aux exigences de Équita qui cherche actuellement une autre compagnie pour distribuer leur produit. Équita dispose également de partenaires multiples à caractère solidaire pour la commercialisation du commerce équitable, tels que Carrefour Tiers-monde de Québec et le Comité de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En fait, il met de l'avant une stratégie de partenariat local-régional dont un des interviewés prétend qu'elle est à l'image du commerce équitable international en ce sens où ils font affaires avec des organisations solidaires des régions du Québec. La relation Nord-Sud apparaît alors comme une relation centre-périphérie.

La certification équitable est double. Tout d'abord, les coopératives de production des pays du Sud sont certifiées par le FLO (*Fair trade Labelling Organization*). Un des critères les plus importants pour cette certification est que la prime équitable soit investie dans des programmes sociaux qui bénéficient à l'ensemble des membres de ces coopératives. Ensuite, la certification dans les pays du Nord assure que les organismes de distribution des produits équitables fonctionnent selon les règles du jeu. Cette certification est effectuée au Canada par l'organisme *Transfair Canada*, qui est la branche canadienne du FLO. Ainsi, Équita est certifiée par *Transfair* puisqu'il répond aux critères de ce dernier. Ces critères correspondent à ceux mis de l'avant par la FLO, mais

impliquent une vérification des organismes de distribution canadiens, ces derniers devant, entre autres, faire preuve d'une transparence totale dans leurs activités commerciales.

Équita n'a de liens privilégiés avec les coopératives que pour certains produits. Ainsi, pour un certain riz équitable, Équita bénéficie d'une relation spéciale où des coopérateurs d'OXFAM Québec ont aidé le développement de la coopérative au Cambodge.

La sensibilisation : Équita fait activement de la sensibilisation auprès du public pour promouvoir le commerce équitable. Les chargé(e)s de projet interviewés affirment qu'ils ne visent pas à promouvoir les produits d'Équita mais surtout le commerce équitable en général, et qu'il n'y a aucune concurrence entre les producteurs 100 % équitables. Les partenaires d'Équita pour la sensibilisation sont nombreux et les plus importants sont : les Établissements verts Bruntland, Équiterre, les trois grandes centrales syndicales québécoises (FTQ, CSQ et CSN), le Club 2/3 et OXFAM-Québec. Ils font autant de la formation au public que de la formation de formateurs pour assurer une diffusion maximale de la sensibilisation. Ils offrent des formations de plusieurs types et sur demande. Les formations plus simples portent essentiellement sur les bienfaits du commerce équitable pour les paysans du Sud et sur la qualité des produits offerts. Les formations plus longues incluent également des critiques du système commercial international.

Fonctionnement organisationnel

Équita connaît une croissance continue depuis sa création. Son financement est en partie réalisé au moyen du commerce équitable. L'organisme dépend également de financement provenant de la CSQ, l'ACDI et OXFAM Québec.

Équita affirme que son mode de prise de décision fonctionne comme une coopérative en ce sens où quand une décision importante doit être prise, tous les employés doivent être consultés. Chacun donne son avis et la personne dont la fonction est davantage interpellée prend la décision finale. Toutefois, nos deux interviewés précisent que le président de Équita a souvent le dernier mot. Le Conseil d'administration est présidé par le directeur général de OXFAM-Québec et comprend aussi des dirigeants syndicaux et autres partenaires clés.

Le discours sur la solidarité

Les employés d'Équita revendiquent une identité altermondialiste. Ils cherchent à mettre de l'avant un système de consommation responsable qui se veut une alternative au commerce international, producteur d'inégalités. Ils sont en faveur d'institutions internationales où tous les pays détiendraient des voix équivalentes. Ils ne remettent pas en cause le capitalisme ni le libéralisme, ils remettent plutôt en cause le fait que ces dernières valeurs soient imposées par les pays du Nord aux pays du Sud sans pour autant que ces premiers les respectent dans leurs propres

politiques commerciales. Il faut toutefois préciser que Équita, en tant que membre de la famille OXFAM, ne fait aucune action directement politique ou religieuse.

Ils revendiquent au travers de la promotion de leur commerce des valeurs liées au développement durable des populations du Sud telles que le respect des droits humains (à la santé, à l'éducation et plus), la conservation de l'environnement et la juste rémunération des producteurs.

La notion de solidarité est très présente dans leur discours et pour eux il est de notre devoir de nous « serrer la ceinture » (cela ne vient pas des documents de promotion, mais bien d'un des interviewés) au moyen de la consommation responsable pour aider les pays au Sud qui sont victimes d'injustice. Une de leurs valeurs est d'étendre cette solidarité au plus grand nombre de personnes possible en faisant de la sensibilisation une de leurs missions principales. Une autre valeur revendiquée qui est liée à la consommation responsable est la baisse de la consommation, notamment afin de protéger l'environnement.

Réflexions supplémentaires

Équita est formé en majeure partie de jeunes très dynamiques (le directeur a 29 ans) qui ont tous des talents de pédagogues assez développés. Plusieurs donnent des formations de façon régulière. Leur discours est donc bien construit. L'image de l'organisation est étincelante et ce qui pourrait paraître contradictoire n'apparaît qu'avec un examen approfondi.

Tout d'abord, ils affirment qu'ils ne cherchent pas du tout à concurrencer les autres organismes qui font du commerce équitable à 100 %. Mais ils ont une position dominante ici au Québec et cherchent, d'année en année, à augmenter leur chiffre d'affaires. Pendant certaines années, ils ont généré des surplus non négligeables qui ont été réinvestis dans les programmes de sensibilisation (et de promotion de leurs produits du même coup). Si leur visée est seulement de promouvoir le commerce équitable en général au Québec, et pas seulement le leur, pourquoi ne présentent-ils que leurs produits dans leurs formations et pourquoi ont-ils des objectifs de croissance très exigeants pour la vente de « leurs produits »? Il règne une certaine logique capitaliste dans leur mode de fonctionnement où la croissance continue de leur entreprise est un objectif qui semble primordial.

Une autre contradiction a été repérée dans le discours des interviewés. Équita présente son mode de prise de décision comme étant coopératif, cela nous faisant penser à une structure plutôt horizontale. Toutefois, plusieurs éléments du discours des interviewés montrent que l'autorité du chef est très importante dans l'organisation et qu'une certaine dynamique verticale est très présente dans le mode de prise de décisions.

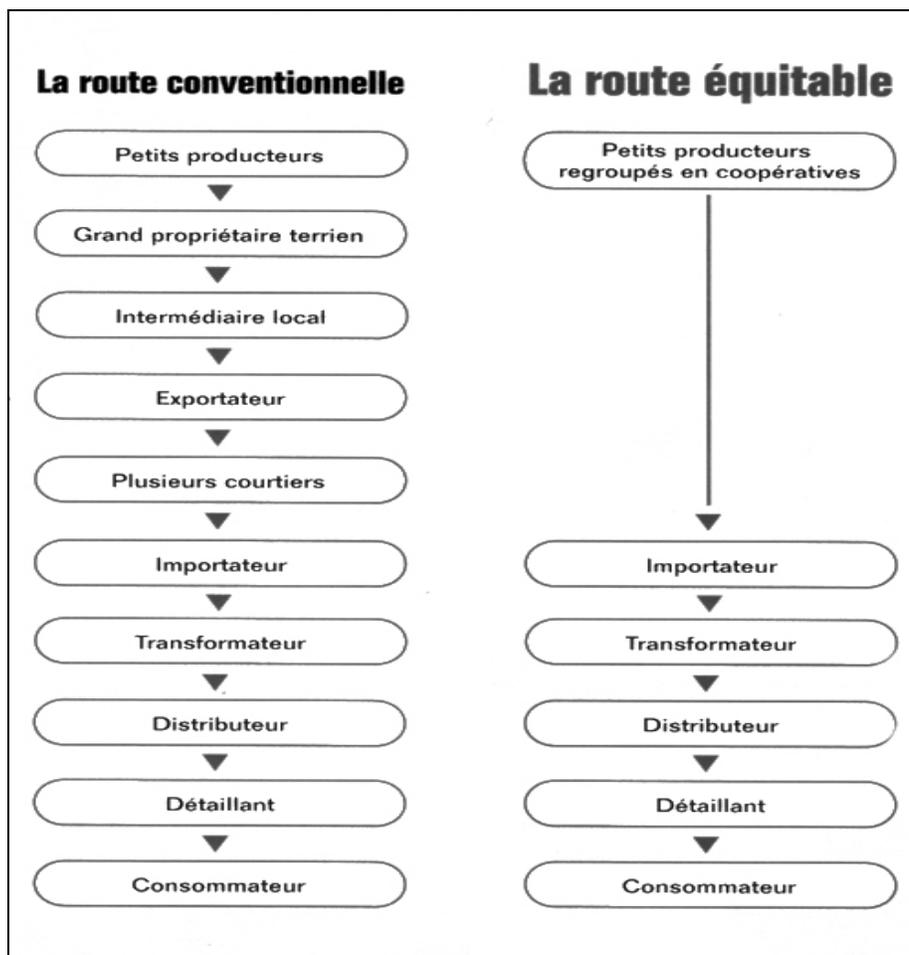
Il reste que Équita connaît un succès retentissant en tant qu'entreprise d'économie sociale qui s'attaque au mode traditionnel du commerce sur son terrain. Il peut sembler logique que l'organisation vise certains objectifs propres à une entreprise traditionnelle capitaliste (croissance

de l'entreprise) pour s'accaparer une part significative du marché. Équita a permis aux Québécois(es) de connaître davantage le commerce équitable, participant à combler en partie un écart important face aux pays d'Europe occidentale.

Sources documentaires

- Entretien avec deux employés de Équita, à leurs bureaux.
- Site Internet de Équita.
- Matériel de promotion de Équita.

GRAPHIQUE 1
La route conventionnelle et la route du commerce équitable



2.16. Coop la Maison verte¹⁰⁶

Philippe Cimper

Historique et nature de l'initiative

Coop la Maison Verte (CMV) a été créée en 1999 à Montréal par un groupe de neuf personnes qui partageaient un intérêt commun pour les questions liées à l'environnement et à l'économie sociale. Le noyau de ce groupe était constitué par des résidents de Notre-Dame-de-Grâce qui se connaissaient les uns les autres et étaient déjà actifs dans le milieu communautaire du quartier. D'autres personnes, intéressées par le projet qui se dessinait, se sont jointes à ce noyau. De ces neuf membres fondateurs, il n'en reste actuellement que deux.

CMV est une coopérative de solidarité qui regroupe des membres utilisateurs, des membres travailleurs et des membres de soutien, et qui offre des services, des produits et du conseil dans le domaine de l'environnement. D'une part, CMV propose des produits et des technologies écologiques et durables, ainsi que des aliments bio en gros, d'autre part, en partenariat avec d'autres institutions, elle mène des actions sociales et éducatives en vue d'encourager et de diffuser des pratiques durables et saines pour l'environnement.

CMV compte plus de 3 500 membres usagers à travers tout le Québec. Ces membres sont recrutés lors d'événements, par le biais d'Internet ou encore au moment où ils effectuent leur premier achat. Sur ces 3 500 membres, environ 1 000 fréquentent de façon régulière les locaux de la coopérative. Les membres travailleurs sont les salariés de CMV. Les membres de soutien, une 100 environ, font un investissement financier plus important dans la coop. Cette catégorie comprend surtout des individus, mais aussi de petites entreprises environnementales, des artisans locaux, des organisations communautaires et des institutions (la CDEC par exemple).

- **Les objectifs affichés de CMV**
 - Montrer qu'il est possible de se lancer avec succès dans des activités économiques, tout en fonctionnant avec des marges de profit raisonnables.
 - Proposer des alternatives à la surconsommation et au matérialisme exagérés.
 - Améliorer la communauté tout en protégeant et en respectant l'environnement naturel.

106 Monographie rédigée en février 2005. L'auteur remercie le président du CA de Coop la Maison Verte pour son accueil et sa disponibilité.

Fonctionnement de Coop la Maison Verte

Nature et règle des échanges. Dans ses propres locaux, CMV fait la vente de produits et sert de point de chute dans le cadre de l'Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC). Dans le cadre de l'ASC, des particuliers deviennent partenaires d'une ferme en achetant une part de récolte à l'avance et cette ferme leur livre à un point de chute des paniers de légumes variés tout au long de la saison. Les grandes catégories de produits offertes par la Coop sont les suivantes :

- détergents écologiques à vaisselle et lessive, conditionnés ou en gros ;
- produits de soins personnels écologiques ;
- produits et services pour l'entretien non toxique des pelouses et jardins, jardinage écologique ;
- papeterie recyclée, papier recyclé et sans chlore ;
- cadeaux à base de matériaux recyclés ;
- équipements fonctionnant à l'énergie solaire, piles rechargeables, radios remontables ;
- produits à base de chanvre, équipements pour limiter la quantité d'eau utilisée par les toilettes et les douches, équipements pour améliorer la qualité de l'air ;
- vidéos, CD-ROMs, livres, magazines et un coin lecture ;
- un coin café servant café et thé équitables et des produits organiques.

De plus CMV organise des activités de formation/éducation, parmi lesquelles la série des « Ateliers Verts ». Ces ateliers portent sur des thématiques reliées à l'impact des activités humaines sur l'environnement. Cela peut aller d'un atelier sur le compostage ou de tourisme équitable, à une présentation de produits par des fournisseurs. CMV organise également des activités en collaboration avec des partenaires. La Coop est ainsi présente auprès de la Ville de Montréal dans le cadre d'actions de sensibilisation (expositions sur l'alimentation « santé » par exemple). En partenariat avec d'autres organismes du quartier Notre-Dame-de-Grâce, CMV soutient le projet Université dans la rue de l'université Concordia en hébergeant dans ses locaux des rencontres et des conversations publiques animées par des experts. La Coop prête également ses locaux à des partenaires communautaires qui souhaitent y organiser des événements.

Enfin, CMV sert de centre de référence pour ses fournisseurs en produits environnementaux et fait la promotion des produits de l'artisanat écologique local.

La règle d'échange dominante est la vente (pour les produits et certains services). On retrouve également des échanges symétriques avec les partenaires communautaires locaux (échanges d'expertises, de locaux, de recommandations envers des tiers) ou asymétriques (promotion d'artisans locaux en démarrage par la prise de leurs produits en consigne). Enfin, le don est présent

sous la forme de manifestations, ateliers et discussions publiques organisés gratuitement pour le bénéfice de la communauté.

Le réseau et son inscription territoriale. CMV est insérée dans un réseau qui lie des individus, des institutions (CDEC, CDR), des organismes communautaires et d'économie sociale, et des entreprises. Au sein de CMV, les principaux animateurs du réseau sont des employés qui sont très actifs et entretiennent constamment les relations avec les différents partenaires cités précédemment. Ceux-ci jouent un rôle important dans la mise sur pied de collaborations à court terme. Par contre, pour ce qui est des collaborations durables, voire permanentes, il revient au Conseil d'Administration (CA) de procéder à des évaluations et de prendre des décisions. C'est également le CA qui est l'interlocuteur privilégié de certains partenaires institutionnels, tels que la CDEC.

L'ancrage du réseau est très local, 75 % à 85 % des membres de CMV résident dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce et l'essentiel des membres de soutien sont situés à Montréal. Cet ancrage local est très important pour la Coop qui revendique une identité locale (« être de NDG ») et a pour volonté de contribuer à son environnement local avant tout. Toutefois, si l'ancrage de CMV est local, son action est reconnue par-delà les limites du quartier NDG, comme le démontre l'obtention du prix de la relève coopérative 2004 de la CDR.

Discours sur les valeurs et sur les échanges économiques

Les valeurs. Les principales valeurs qui ressortent du discours public du réseau sont :

- l'équité dans la consommation comme dans les relations de travail : « Prendre en compte les aspirations et le potentiel des individus dans l'organisation du travail » ; « le travail donne droit à des compensations équitables, monétaires ou non monétaires » ;
- la solidarité locale et globale : « Favoriser l'implication des producteurs et fournisseurs de services locaux » ; « Les décisions de la coopérative sont prises et ses activités sont menées en respectant la planète et toutes ses formes de vie » ;
- la proximité avec les partenaires et les membres ;
- la collectivité : « Les activités de la coopérative sont déterminées en fonction des intérêts et besoins des membres » ;
- la santé et le respect de l'environnement, la démocratie : « Le fonctionnement de la coopérative est démocratique et est basé sur la participation active et informée des membres ».

Le président du CA de la Coop, qui nous a reçus cordialement, confie être motivé par des valeurs de solidarité, de respect de la nature et des générations à venir. Selon lui la solidarité occupe une place majeure parmi les valeurs de CMV, qui est d'ailleurs une coopérative de solidarité. Pour lui, la solidarité signifie aider les petites entreprises du quartier, contribuer à un développement du

quartier, développer des pratiques cohérentes vis-à-vis des problèmes environnementaux et s'associer aux autres pour régler ces problèmes. Selon lui, CMV est un endroit de solidarité où on cherche à convaincre les gens de faire un effort ensemble pour l'environnement et les problèmes connexes.

Les échanges économiques. Dans leur grande majorité, les échanges dans lesquels est engagée CMV ne se situent pas hors-marché. Toutefois, ils se différencient des échanges dont la seule règle est le profit maximal, dans la mesure où il y a chez les membres de CMV une volonté de maintenir les marges de profit dans des limites raisonnables : «Tous les efforts sont mis en oeuvre pour que les produits et services de la Coop soient économiquement accessibles» ; et de soumettre les échanges à des critères de durabilité sociale et environnementale. Il s'agit d'échanges de marchés régulés, comme le démontre notamment la politique d'achat de produits. Cette politique se décline selon les onze principes suivants¹⁰⁷ :

1. Tous les produits choisis par Coop la Maison Verte doivent être en accord avec la mission de la coopérative.
2. Produits et fournisseurs doivent satisfaire les exigences spécifiques de la Coop la Maison Verte en termes de qualité et de service.
3. Les employés de la coopérative ont la responsabilité de toutes les décisions concernant les produits et les fournisseurs. Le conseil d'administration de la coopérative formera un comité de recherche des produits. Ce comité détaillera les politiques d'achat de produits et organisera la recherche des nouveaux produits. La participation des membres sera recherchée dans ce comité.
4. Tout membre peut déposer une plainte s'il considère qu'un produit n'est pas en accord avec la mission de la coopérative ou avec la politique concernant l'origine des produits et les fournisseurs. Le conseil d'administration tranchera les litiges de ce type.
5. La priorité sera accordée aux manufacturiers et aux fournisseurs de service locaux (NDG). Ensuite, la priorité sera accordée à ceux du Québec, puis à ceux du Canada. La priorité sera donnée aux organisations et sociétés : dont les valeurs et l'éthique sont en accord avec la mission de la Coop la Maison Verte :
 - Qui tentent proactivement d'améliorer la situation de leurs employés ;
 - Qui sont socialement Responsables ;
 - Qui sont des coopératives ou des organisations sans but lucratif ;
 - Qui respectent des normes satisfaisant les besoins des consommateurs, des employés, des communautés et de l'environnement ;
 - Qui peuvent montrer qu'elles opèrent d'une manière durable sur le plan environnemental et juste socialement.

107 Source : Site Internet www.cooplamaisonverte.com

6. Tous les efforts seront faits pour que les produits soient achetés directement auprès de leurs fabricants initiaux.
7. Autant que possible, les produits alimentaires vendus par la Coop la Maison Verte devront avoir un label d'une des agences suivantes : OCIA avec un numéro d'enregistrement ou Québec Vrai ou Demeter ou Garantie Bio.
8. Si disponibles, la Maison Verte sélectionnera des produits ayant un écologo.
9. La Maison Verte recherchera préférentiellement des produits fabriqués par des compagnies certifiées ISO 14000.
10. La Maison Verte sélectionnera des produits ne présentant pas de risques inhabituels pour la santé et le bien-être du personnel et des membres de la Coop la Maison Verte.
11. Les employés de la Maison Verte feront preuve de jugement en appliquant ces principes ainsi que ceux, plus détaillés, qui seront élaborés par le comité de recherche des produits, particulièrement en ce qui concerne la sélection des manufacturiers et des compagnies avec lesquels la Maison Verte aura des relations d'affaires.

L'application de cette politique contribue fortement à la construction de la valeur des produits vendus par CMV. Il faut aussi mentionner l'ambiance qui est entretenue dans les locaux de la Coop : plus qu'un lieu d'achat, ces locaux sont un lieu de socialisation où règne la convivialité.

Sources

- Site Web : www.cooplamaisonverte.com.
- Entrevue avec le président du CA de la Coop la Maison Verte.

2.17. Système d'échange local : NDG Barter Network¹⁰⁸

Mignelle Tall

Historique et nature de l'initiative

L'objectif principal de ce projet était de combattre l'exclusion sociale et économique des membres de notre communauté, en servant de pont entre le

108 Monographie rédigée en mars 2004.

système traditionnel et un système complémentaire basé sur des valeurs d'entraide.

Entrevue le 12 mars 2004

Actif depuis décembre 2003, le NDG *Barter Network* est un projet pilote initié par un groupe de résidents du quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, qui vise à promouvoir le bien-être socio-économique et environnemental de ce quartier et d'autres communautés environnantes.

Cette initiative, qui cherche à rassembler des individus, des groupes et des entreprises du quartier dans une optique d'échanges de biens et de services autrement inaccessibles, réunit aujourd'hui une trentaine de membres actifs dont l'essentiel des activités est coordonné par un bureau central qu'orchestre l'instigatrice du projet.

Lors de l'entrevue, qu'elle nous a accordée le 12 mars 2004, la coordonnatrice du projet confia que, parce qu'il y a des personnes exclues par les valeurs prônées par le système économique en place (culte de la compétition et de la rentabilité), il lui parut crucial de trouver un moyen de contrer ce qu'elle appelle la « déshumanisation sociale ». Suite à une série de recherches qu'elle mena par le médium Internet et des entrevues avec des personnes-clés dans le mouvement des SEL, il lui vint alors l'idée de fonder un réseau d'entraide qui s'inspirerait non pas d'une seule des formules alternatives d'échanges aujourd'hui comptabilisées, mais plutôt des deux plus employées et reconnues à travers le monde anglophone (Amérique du Nord, Australie et Royaume-Uni). Il s'agit du : ***Time Dollar System*** : fondé par Edgar Kahn¹⁰⁹, directeur de la *Time Dollar Institute* à Washington, DC et du Système d'Échanges Locaux¹¹⁰ (*LETS* en anglais : *Local Exchange Trade System*), initié par Michael Linton, à Comox, Vancouver Island, dans le début des années 1980 afin de répondre à une période creuse de l'économie locale¹¹¹.

Les règles d'échanges du réseau sont ainsi basées sur un principe de réciprocité qui veut qu'un service rendu en entraîne un autre, combinées à un système de crédits (d'heures) faisant office de monnaie locale : NDG Bucks (le dollar NDG). Étant, entre membres, entendu qu'un dollar NDG équivaut à 1 dollar fédéral (monnaie courante imprimée), il est laissé à tout un chacun la liberté de fixer son ordre de prix (et aussi d'ajouter un montant en argent Canadien) en accord toutefois avec un principe du *Time System* qui abolit toute forme de discrimination ou de surévaluation au niveau de la comptabilisation des heures de travail de chacun :

109 Auteur du livre *No More Throw Away People Essential Books* 2000.

110 Alternative économique dont la démarche avoisine celle de l'échange.

111 Des systèmes d'échanges qui prennent les couleurs locales, in *Journal Métro* du 25 au 27 Janvier 2002.

Que l'on travaille au bureau de coordination, à la planification ou à l'organisation d'activités, les employés du réseau seront payés sur la même base horaire, soit 15 dollars NDG.

Entrevue le 12 mars 2004

Toutes ces règles de fonctionnement ont été développées lors de la première réunion de consultation publique du réseau, qui visait à démontrer l'importance, pour les instigateurs du projet, de susciter une entière implication des membres de la communauté, lors, entre autres, de réunions mensuelles – *Potlucks* – visant à raffermir les liens existants et réorienter au besoin les politiques internes du réseau.

Discours sur les valeurs

L'objectif principal était de trouver une réponse commune aux irrégularités du système traditionnel. Il nous fallait trouver une autre manière de combattre l'exclusion et de promouvoir la solidarité.

Tiré de l'entrevue du 12 mars 2004

La mission de cette alternative en est une de développement. Le réseau entend, à travers ce projet, œuvrer au regroupement de particuliers, de groupes et d'entreprises dans le quartier NDG – et ses environs – à travers un échange de services et de marchandises¹¹² et ce, sans aucune dépendance financière. Parce qu'elle se veut être une réponse aux diverses exclusions que perpétuent le système économique traditionnel, l'initiative regroupe tout un ensemble de « sous valeurs » qui gravite, pour l'essentiel, autour du concept de solidarité. De l'avis de cette communauté, il est impérieux que tous comprennent l'importance de cette notion d'entraide qui tient ici lieu d'élément catalyseur et constitue de fait l'essence de cette organisation. Les notions de partage, de développement, de rassemblement trouvent ici tout leur sens comme en démontre la série d'objectifs que se sont fixés les membres du réseau¹¹³ :

- reconnaître, mettre en valeur et mettre à disposition les capacités et connaissances des membres ;
- rassembler les gens pour créer un réseau fondé sur la confiance et la coopération ;
- partager les connaissances, les aptitudes au sein de la communauté ;
- développer et expérimenter de nouvelles habitudes de consommation ;
- créer une communauté plus forte et plus saine.

112 Voir listes en annexes.

113 Tiré du prospectus du réseau.

Leurs objectifs se résument pour l'essentiel à la création d'une communauté saine, conçue dans un environnement économique basé sur la générosité et l'abondance de ressources locales¹¹⁴. À travers le réseau, il a également été question de susciter une prise de conscience face à la multitude d'habiletés possédées par chacun et qui, dans un système conventionnel, ne seraient autrement reconnues et mises à profit. Il est donc question ici de permettre le développement de ce type d'habiletés et d'en assurer un accès constant par, notamment, la réalisation d'« évènements troc » réguliers.

Par ailleurs, le caractère cosmopolite de ce quartier montréalais augure, selon la coordonnatrice, un dynamisme et un esprit de camaraderie propice au développement d'une telle initiative :

Lorsque nous avons entrepris la tournée de sensibilisation du projet, le voisinage a été des plus enthousiastes et des plus disposés à y adhérer et cela même avant le début officiel de nos activités.

Entrevue du 12 mars 2004

La deuxième valeur en importance serait la confiance. Malgré les normes établies au sein du réseau (code éthique, contrat d'ententes, etc.), il demeure primordial, pour le bien-fondé du projet, qu'un climat propice aux échanges règne entre adhérents. Il serait en effet dommageable pour le projet que l'on ne puisse garantir à tous une quelconque sécurité, ici comprise en termes de réciprocité. À cet impératif, la coordonnatrice confiante parce que cette communauté s'est construite par une prise de contact entre voisins désireux de pouvoir compter les uns sur les autres, la concrétisation de ce sentiment s'est faite par une mise en commun de leurs objectifs, confortée par un fort lien d'appartenance entre membres du réseau. Elle reste convaincue qu'ainsi amené aucun des membres ne prendrait le risque de décevoir ses pairs.

Le respect de la différence serait également à considérer comme une valeur chère à cette communauté qui se définit comme une habile manière de combattre l'ostracisme en abolissant tout bonnement les barrières de genre, de race, d'inégalités sociales pourtant érigées en dogme au sein du système traditionnel.

Discours sur les échanges économiques alternatifs

Les systèmes d'échanges alternatifs s'avèrent pour bien des gens être un moyen efficace de vivre en conformité avec des valeurs plus sociales qu'économiques. Qu'il s'agisse d'entreprises oeuvrant dans des domaines aussi divers que les services à l'enfance, le commerce équitable ou l'insertion professionnelle (et bien d'autres encore), l'économie sociale se présente aujourd'hui comme la réponse aux préoccupations d'individus de plus en plus soucieux du devenir de leur

114 Les services et marchandises échangés ne peuvent provenir que des membres de la communauté.

collectivité. Et parce qu'elle reste convaincue qu'il y aura de plus en plus d'alternatives proposées en réaction au système dominant, elle privilégie au sein de son réseau les alliances avec d'autres systèmes, présents dans sa collectivité, mais aussi au sein de communautés voisines.

Au moment de notre entretien, NDG *Barter Network* était en pourparler avec un autre SEL du Grand Montréal, le projet Genèse, avec lequel il tente actuellement de nouer un partenariat stratégique dans le but d'asseoir la pérennité de ce type d'alternatives, en attendant le développement régional, voire national de son propre projet dont elle espère, par ailleurs, un jour confier la relève.

Réflexions

En allant rencontrer les membres de ce SEL, nous étions persuadées qu'il s'agirait probablement d'une rencontre informelle à laquelle ni la dame avec laquelle nous avions pris contact, ni nous-mêmes n'étions préparées. Quelle ne fut pas alors notre surprise d'être reçues dans un vrai bureau et surtout de nous voir remettre une impressionnante documentation sur le réseau lui-même et sur le mouvement des SELs en général. Le projet NDG a non seulement été bien pensé, comme en atteste l'impressionnant classeur de données dont dispose la coordonnatrice sur les différents systèmes d'échanges alternatifs à travers le monde (dans la seule ville de Montréal, le Journal Métro recensait sept SELs qui regroupent plus de 500 personnes¹¹⁵). Toutefois ce qui s'avéra le plus profitable à la réalisation de cet essai est sans doute de se voir remettre toute la documentation administrative relative au réseau. De la pochette d'information à l'intention des membres, au manuel de fonctionnement interne de l'organisation, en passant par le bulletin d'information du réseau, tous ont été des outils de communications qui ont rendu cette recherche des plus intéressantes.

L'initiative n'est ni la première et sera loin d'être la dernière compte tenu de l'effervescence actuelle que connaît le mouvement des SELs de part et d'autre du globe. La particularité de ce projet réside dans le fait qu'il s'adresse principalement aux personnes exclues mais, selon nous, principalement dans la ténacité et l'envergure que cette enseignante à la retraite et férue de justice voue à sa communauté.

Toutefois, bien qu'elle ait suscité au sein de sa communauté un regain d'intérêt pour tout ce qui a trait au collectivisme et à l'entraide, des termes aujourd'hui consacrés au sein du mouvement d'économie sociale (ÉS), il est à déplorer que le mouvement de l'ÉS n'ait pas encore reconnu en lui un statut¹¹⁶ lui permettant l'accès à des ressources financières et matérielles. Le discours idéologique du réseau qui, rappelons-le, met davantage l'accent sur un sentiment d'exclusion (de l'économie traditionnelle) auquel les membres de ce projet tentent de répondre, pourrait en

115 Dans Journal Métro du 25-27 janvier 2002

116 La fondatrice nous a remis une copie de lettre adressée à la CDEC de son arrondissement qui stipule que pour certaines raisons d'ordre stratégique, la demande de subvention du réseau avait été rejetée.

compromettre l'expansion. À travers la lecture d'une des nombreuses correspondances du réseau, il est clair que le conflit apparent¹¹⁷ qui semble opposer le réseau NDG au système économique dominant, pouvait limiter son accès à un fonds d'investissements bénéfique à son développement.

Nous nous permettons ici de signaler qu'afin de garantir une entière participation des personnes exclues aux activités du réseau, il a été noté qu'en aucune façon, il ne pourrait être mentionné qu'il s'agissait d'une alternative économique. Les membres du réseau, de peur de se faire taxer de marchés parallèles – et éventuellement de se faire encore plus marginaliser – insistent sur le fait que ce projet se présente comme complémentaire au système économique traditionnel, en cela qu'il tente de veiller à assurer à chaque individu un minimum de ce que lui refuse pourtant le système dominant : la dignité et le respect d'habiletés autrement non valorisées, et un pont vers une meilleure inclusion économique.

Sources documentaires

- Un article intitulé « Des systèmes d'échanges qui prennent les couleurs locales », dans journal Métro du 25 au 27 janvier 2002.
- Lettres de correspondance.
- Documents administratifs du réseau composé :
 - Bulletin d'information du réseau ;
 - Manuel de fonctionnement ;
 - Une trousse d'information à l'intention des membres potentiels ;
 - Classeur de données.

Deux entretiens

- Membre fondatrice du réseau.
- Adjointe administrative et membre du réseau.

Mise à jour

Depuis mars 2004, le Réseau d'échange de NDG a évolué depuis sa phase pilote et a reçu, entre autres, un financement de recherche et de développement de la CDEC

117 Terme avancé par un membre de la CDEC de Côte-des-Neiges

Côte-des-Neiges/ Notre-Dame-de-Grâce (fonds de l'économie sociale). Au 15 octobre 2005, il y avait plus de 70 membres au sein du Réseau. Il est présent dans les regroupements canadiens et internationaux de SEL.

2.18. Part-sel¹¹⁸

Jérôme Leblanc, Patrice Rodriguez

Historique et nature de l'initiative

Le PART-SEL (Partage axé sur les ressources en troc – Système d'échange local), est situé dans le quartier Rosemont-Petite-Patrie, de l'île de Montréal. Il s'adresse à tous les citoyens âgés d'au moins dix-huit ans partageant la philosophie du système. Les critères d'adhésion ne sont pas basés sur des limites géographiques mais, vu l'importance de la proximité dans ce type de système, la plupart des membres sont résidents de la Petite-Patrie.

Le PART-SEL a été mis sur pied en mars 2000 par dix citoyen(ne)s dans le but d'encourager la collaboration des aînés dans la vie communautaire. Actuellement, la coordination de PART-SEL est assurée par une personne. D'autres gens participent à la gestion du réseau, mais ceux-ci le font en échange d'heures comptabilisées dans le système d'échange (nous l'expliquerons un peu plus loin). « Le bénévolat et les dons y sont strictement interdits » précise la coordonnatrice.

Le système fait partie du CRAC Petite-Patrie. Au moment où la recherche est effectuée, la coordonnatrice était seule à s'occuper de tous les programmes du CRAC pour plusieurs raisons dont des coupures récentes dans le financement de l'organisme. Le PART-SEL connaît donc certaines difficultés présentement.

Il compte actuellement 123 membres dont une majorité de femmes. Il semblerait que plusieurs membres vivent une situation financière précaire, car la coordonnatrice expliquait que, contrairement à d'autres SEL qui ne fonctionnent que par Internet, PART-SEL ne peut se permettre de procéder ainsi car certain(e)s de ses membres ne possèdent pas d'ordinateurs et sont ainsi défavorisés.

Le coût d'inscription annuel est de 5 \$ pour les individus et de 10 \$ pour les organismes. Toutefois, cet argent donne un crédit d'une demi-heure aux premiers et d'une heure aux seconds.

118 Monographie rédigée en novembre 2004.

Fonctionnement et objectifs

Les échanges sont comptabilisés en heures. Chaque fois qu'un individu rend un service d'un certain nombre d'heures à un autre, il ajoute ses heures à son crédit et il peut par la suite recevoir des services pour un nombre d'heures équivalent. Un individu peut même être en dette d'heures en ce sens où son compte affichera plus d'heures reçues que données. Toutefois, il ne peut devoir plus de 10 heures. Il n'y a pas de limites aux heures rendues. La comptabilisation est faite dans une banque de données au moyen de messages envoyés par téléphone, email ou fax par les membres pas plus de trente jours après que le service soit rendu. Elle peut ainsi contrôler les heures rendues et dues de tous les membres du réseau. Les biens sont échangés en heures où 1 heure = 10 \$. C'est ainsi que si un membre vend sa collection de poupées russes pour 20 \$ à un autre membre, deux heures seront ajoutées au compte du vendeur et deux heures seront soustraites à celui de l'acheteur. Toutefois, aucun argent ne doit entrer dans les transactions du système.

Dès leur inscription, tous les membres reçoivent quelques documents dont la liste des membres (qui contient coordonnées et la liste de services et biens offerts de chaque membre) et le guide de PART-SEL. Celui qui recherche un service consulte la liste des membres et, s'il trouve le service recherché, contacte le membre qui l'offre et lui fait une proposition (par exemple, sur la nature et le moment du service rendu). Lorsqu'une entente aura été conclue entre les deux parties, le service sera rendu. Une fois le service terminé, celui qui l'aura rendu contacte la coordonnatrice pour lui signaler le nombre d'heures travaillées, la date, le type de service rendu et la personne qui en a bénéficié. L'échange de biens et services est fait de façon volontaire en ce sens où les membres sont toujours libres de refuser tel ou tel service qu'ils ont préalablement annoncé dans la liste des membres. Le PART-SEL ne garantit en rien la qualité des services. Toutefois, le comité organisateur, formé par la coordinatrice et quelques membres de PART-SEL, a comme rôle de régler les litiges entre les membres. Il a un représentant au CA du CRAC. Les politiques de PART-SEL doivent être entérinées auprès de ce CA. À chaque mois, les membres qui le désirent se rencontrent afin de partager leurs opinions et régler des litiges.

Il est possible pour les membres de PART-SEL d'échanger des services avec trois autres SEL de Montréal : SELBECS (Banque d'échanges communautaires de services), JEU (Jardin d'échange universel) et La corde à linge. Ces différents SELS partagent sensiblement les mêmes règles. Les listes de membres des autres SEL sont distribuées sur demande et ceux qui font appel aux autres SEL se voient attribuer un nouveau numéro de membre correspondant au nouveau SEL contacté. Le réseau de ces quatre SEL à Montréal compte alors plus de 800 membres. Le SEL du Plateau Mont-Royal, appelé SELBECS, compte à lui seul plus de 350 membres.

Les objectifs de PART-SEL sont multiples. Il vise à développer des relations humaines par un système de troc. Il cherche également à valoriser les compétences de tous en établissant un système d'équivalences entre les compétences. Par exemple, une heure de travail offerte par un avocat équivaut dans l'échange à une heure de gardiennage. Cela permet à plusieurs personnes défavorisées qui n'ont pas eu l'opportunité de suivre des études universitaires de voir leur travail reconnu et valorisé. On y offre plusieurs services reliés à l'éducation, à l'informatique, aux

langues et à l'artisanat, mais aussi des services plus simples, tels que le gardiennage (voir Liste des services offerts). Le PART-SEL a également comme objectif de briser l'isolement des gens en créant des liens et en les faisant participer à la vie communautaire.

Discours sur la solidarité

Le discours solidaire véhiculé par le PART-SEL se situe surtout au niveau du renforcement communautaire. Ce dernier implique, d'une part, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le manque de connaissances chez les familles défavorisées et, d'autre part, la création de liens entre des individus de la communauté. On voit donc que les deux branches des services ont des fonctions différentes quant aux objectifs visés. Le service de transfert de connaissances est un système éducatif qui permet un renforcement des capacités tandis que les autres services n'entraînent généralement pas, ou pas directement, le renforcement des capacités.

Un élément discours qui est très présent dans le discours de la coordonnatrice est l'importance accordée à la comptabilisation des heures. Selon elle, toute heure ou dépense qui a été impliquée dans un service doit absolument être comptabilisée, que ce soit une demi-heure de transport ou bien l'achat de matériel. Elle insiste sur l'idée que, même si c'est un système basé sur la communauté, ce n'est surtout pas un système de bénévolat ou de dons.

Questionnée sur le rôle de PART-SEL dans le système social actuel, la coordonnatrice affirme qu'il s'agit d'un système alternatif plutôt que complémentaire. Après avoir visité le site Internet d'un autre SEL plus important (SELBECS), nous avons constaté que leur discours était plus élaboré et avait une portée plus grande que PART-SEL.

Réflexions sur la dynamique du système

Après avoir assisté à la réunion des membres de PART-SEL, nous avons pu constater plusieurs problèmes reliés à des conflits entre les valeurs des membres du SEL et les valeurs officielles du SEL. Ces problèmes tournent pour la plupart autour de l'inégale valeur sur le marché « normal » des différents services échangés au sein du SEL. L'exemple type est celui du service de massothérapie, qui vaut sur le marché 60 \$/heure alors que dans PARTSEL il vaut tout simplement une heure. Une première confusion a été amenée par l'introduction de l'échange de biens puisque celui-ci fait appel à une équivalence de dollars en heures où dix dollars valent une heure. Par exemple, une armoire est offerte. Celui qui l'offre lui attribue un prix approximatif de 30 \$. Alors 3 heures lui sont créditées s'il réussit à l'échanger à ce prix. Cela facilite l'évaluation de la valeur d'un bien que de la calculer en dollars pour ensuite la transformer en heures. Toutefois, cela nécessite l'introduction de l'équivalence en dollars qui incite à dénaturer l'idéal égalitaire du SEL qui veut que toute heure de travail rendue en égale une heure de travail due, car les membres peuvent désormais comparer la valeur monétaire d'une heure qu'ils rendent dans le SEL avec la valeur d'une heure qu'ils rendent en dehors du SEL. Lorsque la différence est assez grande, certains membres ont tenté de détourner le système en demandant, toujours avec l'exemple

de la massothérapie, que pour une heure de massage, ils reçoivent quatre heures sur leur compte du SEL, ou bien que pour une heure de massage, une heure leur soit comptabilisée au SEL mais celui qui reçoit le massage donne trente dollars au massothérapeute. On voit donc qu'en transformant les heures du SEL en dollars, celui qui reçoit le massage paye moins cher son massage au travers du SEL (4 heures x 10 \$/heure = 40 \$, ou 1 heure x 10 \$/heure + 30 \$ = 40 \$) qu'au travers du service dans le marché normal (60 \$). Mais le but initial des SEL de transcender le rapport à l'argent est mis de côté. Il n'est pas parfaitement clair ou explicite dans le guide des membres qu'une heure de travail rendue ne vaut jamais plus ou moins qu'une heure de travail due. Mais pourtant, cette règle est à la base de l'idéologie de valorisation des compétences des individus défavorisés. Il y a donc un problème de connaissance des règles du SEL chez ses membres qui peut être dû à la qualité des informations que diffuse PART-SEL. Rappelons toutefois que PART-SEL est relativement jeune et que sa responsable doit s'occuper de multiples autres projets au CRAC.

Cela nous amène à voir que des valeurs utilitaristes ont été introduites au détriment des valeurs d'égalité sociale du SEL par certains membres bénéficiant de compétences à valeur monétaire supérieure dans le marché normal. En fait, on remarque même que certains membres n'adhèrent pas au SEL pour les mêmes raisons. Ainsi, pour un membre de PART-SEL, les échanges locaux doivent se faire avec une philosophie humaniste d'amour universel des uns envers les autres. Un autre membre a revendiqué l'importance de la liberté individuelle pour négocier la valeur des échanges au travers du SEL. Les valeurs de PART-SEL sont plutôt sociales et communautaires tandis que les valeurs de certains autres SELS dans le monde sont aussi politiques, contestataires et révolutionnaires. Il aurait peut-être dû être davantage précisé que le SEL est un système égalitaire où toutes les heures de travail s'équivalent. Une petite recherche sur Internet avec des mots clés comme LETS, JEU, sel'idaire nous amène vers des sites où on peut voir les fondements idéologiques des SEL exposés.

On peut remarquer que même s'il n'y pas de catégorie sociale majoritaire (à part celles des femmes), PART-SEL peut être vu à partir de l'analyse des classes sociales. D'une part, il y a la classe de ceux qui possèdent des expertises professionnelles qui sont à haute valeur, qu'on pourrait inclure dans la classe moyenne par rapport à l'ensemble de la société. D'autre part, il y a ceux qui ont des compétences de basse valeur dans le marché normal qu'on pourrait situer dans la basse classe. Nous sommes portés à croire que certains parmi ceux qui appartiennent à la première classe ont tendance à vouloir reproduire dans PART-SEL leur position supérieure dans le marché normal, or c'est justement cela que ne veut pas faire PART-SEL.

Sources documentaires

- Entretiens avec la coordonnatrice de PART-SEL.
- Rencontre d'informations pour les individus désirant être membres.
- Échanges par courrier électronique :

- Réunion mensuelle des membres de PART-SEL ;
- Guide de référence de PART-SEL ;
- Site Internet de SELBECS : <http://selbecs.cam.org>.

Liste des services offerts par les membres de PART-SEL en septembre 2004

Accompagnement pour la marche	Cours de peinture
Accompagnement	Cours de planche à neige
Accompagnement	Cours de tennis
Accompagnement de personnes avec léger handicap	Cours de vidéo (captation, montagne, transfert)
Accompagnement et visite de personnes âgées	Cours de volleyball
Accompagnement pour la marche	Cours sur conception de site Web
Affiches	Cours sur le dévelop. - mondialisation
Aide à la promotion	Création de cartes
Aide aux devoirs	Création de cartes de fête
Aide déménagement	Décoration intérieure
Aide pour achats	Dépannage audio-visuel
Aide pour faire un budget et planifier un projet	Design de présentation
Aide pour faire un budget et planifier un projet	Dessin (logo, etc.)
Aide pour personnes âgées	Dessin (logo, etc.)
Aide pour personnes handicapées	Divers objets (ordinateurs, vêtements, etc)
Aide pour préparation de fête et de BBQ	Ébénisterie
Allemand	Échanges de vêtements bébé (layette)
Aménagement intérieur	Échanges de vêtement enfant
Anglais	Échanges de vêtements femmes (large- xlarge)
Animation et organisation de fêtes	Échanges de vêtements femmes (petite-moyen)
Animaux	Écriture/calligraphie
Appartement	Enfants 0-2 ans
Arrangement de fleurs séchées	Enfants 3-6 ans
Art	Enfants de tous âges
Atelier de bricolage (enfants)	Enfants+ 7ans
Atelier de bricolage (enfants)	Enregistrement de lecture à voix haute
Atelier pour enfants	Enseigner Internet
Automobile	Entraînement en musculation
Bazar / vente de garage	Entrée de données
Camionnette	Équipement de camping
Céramique	Espagnol
Chiens	Faire la cuisine
Chocolat pour financement	Français
Commissions	Français
Composition de texte	Friperie
Confitures	Graphisme
Conseil sur l'éducation des enfants et ados	Homéopathie
Correction de textes	Information de spectacles et événements
Correction du français	Initiation : Access
Coupe de cheveux	Initiation : Photostop
Cours d'allemand	Initiation : Power point
Cours d'auto défense	Initiation : Word, Excel
Cours d'auto défense	Lavage de murs
Cours d'espagnol	Lavage de vitres
Cours d'italien	Lecture a voix haute
Cours d'anglais	Lecture à voix haute
Cours de badminton	Livres (prêt)
Cours de cuisine	Livres usagés
Cours de cuisine végétarienne	Machine à coudre(prêt)
Cours de divers logiciels de création	Massothérapie
Cours de français	Mèches

Meubles	Récupération/recyclage
Mise en plis	Rédaction Anglais
Murale et peinture artistique	Rédaction de CV
Murale et peinture artistique	Rédaction Français
Naturopathie	Retaper vieux meuble
Nettoyage facial	Révision de texte
Organisation logique et fonctionnelle	Services de transports
Partenaire pour faire de la randonnée	Services juridiques
Partenaire pour faire de la randonnée	Technicien de son (logiciels)
Partenaire pour faire du badminton	Technique de Lazur
Partenaire pour faire du badminton	Technique de Lazur
Partenaire pour faire du vélo	Tour guidé touristique de Montréal
Partenaire pour faire du vélo	Cuisine économique
Patins (prêt)	Traduction Anglais>Français
Peinture	Traduction Espagnol>Français
Permanente/teinture	Traduction Français>Anglais
Petites confections	Traduction Français>Espagnol
Planche à neige (prêt)	Traduction orale Français/Anglais
Plantes	Traduction orale Français/Espagnol
Plantes d'intérieur	Traitement de Reiki
Plantes vivaces	Traitement de texte
Préparation de buffet (max 30 pers)	Transport
Préparation de repas	Tresses africaines
Préparation de voyage	Vélo (prêt)
Rafistolage	Vêtements pour enfants
Recettes	Vêtements pour femme

2.19. Île-Sans-Fil¹¹⁹

Yanick Noiseux

Historique et nature de l'initiative

Île-Sans-Fil est une OSBL vouée à fournir un accès Internet sans fil (WIFI)¹²⁰ gratuit aux usagers et usagères mobiles de Montréal. L'organisation compte une trentaine de membres partageant un intérêt commun pour les logiciels libres (Open-editing), la technologie sans fil et un désir commun de les rendre accessibles, gratuitement.

119 Monographie rédigée en octobre 2004.

120 Le Wi-Fi (également orthographié Wi-fi, WiFi, Wifi ou encore wifi) est une technologie de réseau informatique mise en place pour fonctionner en réseau interne et depuis devenue un moyen d'accès à haut débit à Internet. La norme IEEE 802.11 (ISO/CEI 8802-11) est un standard international décrivant les caractéristiques d'un réseau local sans fil (WLAN). Le nom Wi-Fi (contraction de Wireless Fidelity, Fidélité sans fil) correspond initialement au nom donné à la certification délivrée par la WECA (Wireless Ethernet Compatibility Alliance), l'organisme chargé de maintenir l'interopérabilité entre les matériels répondant à la norme 802.11. Par abus de langage (et pour des raisons de marketing) le nom de la norme se confond aujourd'hui avec le nom de la certification. Ainsi un réseau Wi-Fi est en réalité un réseau répondant à la norme 802.11. Grâce au Wi-Fi il est possible de créer des réseaux locaux sans fil à haut débit pour peu que la station à connecter ne soit pas trop distante par rapport au point d'accès. Dans la pratique le Wi-Fi permet de relier des ordinateurs portables, des machines de bureau, des assistants personnels (PDA) ou même des périphériques à une liaison haut débit (11 Mbit/s) sur un rayon de plusieurs dizaines de mètres en intérieur (généralement entre une vingtaine et une cinquantaine de mètres). Dans un environnement ouvert la portée peut atteindre plusieurs centaines de mètres. Ainsi des opérateurs commencent à irriguer des zones à fortes concentration d'utilisateurs (gares, aéroports, hôtels, trains, etc.) avec des réseaux sans fil. Ces zones d'accès sont appelées « hot spots ». Note de bas de page tirée de l'encyclopédie Wikipedia, l'encyclopédie libre, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wi-Fi>

L'extrait suivant, tiré du site Web, présente la mission de l'organisme :

Nous travaillons avec des cafés, magasins, organisations communautaires et individus pour rendre un accès Internet disponible gratuitement dans des endroits publics. Les usagers peuvent se connecter à Internet dans certains endroits appelés *points d'accès*, à la condition d'avoir un ordinateur portatif ou de poche équipé d'une carte Wi-Fi.

Île-Sans-Fil est à but non-lucratif. Nous offrons gratuitement nos services d'installations et d'administration de *points d'accès*. Nous comptons sur les commerces, organisations et individus pour partager leurs connexions Internet, retransmises sans-fil, avec leurs clients et membres de leur communauté.

Extrait du site Internet de Île-Sans-Fil

Île-Sans-Fil a été mis sur pied en juin 2003. L'initiative en est donc à ses premiers balbutiements. L'organisme est formé de volontaires et dépend de la générosité de graphistes, webmestres, mais surtout, d'administrateurs de réseaux Linux afin d'assurer son bon fonctionnement. En date d'octobre 2004, neuf points d'accès (48 en juin 2005), dont quatre parcs publics, sont en services à Montréal. Plus de 500 usagers utilisent les services d'Île-Sans-Fil pour accéder à Internet.

Liste des points d'accès

- Café Utopik 552, rue Sainte-Catherine Est
- Café Vienne 1446, Sainte-Catherine Ouest
- Parc Jean-Marie-Lamonde, coin Villeray et Châteaubriand (Métro Jean-Talon)
- Café Tribune 1567, rue Saint-Denis
- Café Silencio, 3645, rue Notre-Dame Ouest
- Café Supreme, 3685, Saint-Laurent
- Laika, 4040 Saint-Laurent
- Parc Jean-Brillant
- Parc Berry
- Parc Outremont

Profil des « producteurs » : Le cas d'Île-Sans-Fil est particulier puisque le véritable « producteur », l'entreprise privée qui « produit » le service d'accès à Internet WIFI, n'est pas partie prenante de l'initiative. En fait, la nature particulière du service produit fait en sorte qu'il est possible de le « reproduire » sans l'affecter. Ainsi, dans le cas d'Île-Sans-Fil, ceux que nous considérons comme « producteurs » sont plutôt les personnes ou entreprises qui décident d'offrir

un service, qu'ils doivent payer de toute façon puisqu'ils y sont abonnés, à d'autres personnes. Comme dans le cas des logiciels libres, la philosophie ici est celle du partage.

Le projet social d'Île-Sans-Fil tourne autour de la démocratisation de l'accès à la technologie. Ici, il est important de distinguer la nature altruiste du geste posé par les personnes qui permettent qu'on puisse utiliser leur accès WIFI à partir d'un parc public comparativement au comportement « intéressé » des commerçants qui offrent le service afin d'attirer la clientèle. Cela dit, il n'en reste pas moins que dans les deux cas, les initiatives nous apparaissent particulièrement intéressantes, car elles reposent sur un principe d'échange, la gratuité, rendu possible par la nature particulière du service, c'est-à-dire sa reproductibilité¹²¹.

Profil des consommateurs : Comme l'organisation en est à ses premiers pas, il n'existe pas de données permettant de tracer un profil type des usagers du service. Pour l'instant, de notre point de vue, il s'agit d'une communauté d'initiés¹²².

Cela dit, le service est offert à l'ensemble de la population. Il s'agit simplement de s'inscrire – sans frais – pour pouvoir en bénéficier. Enfin, il nous paraît important de souligner que bien que le service soit théoriquement offert à tous, il existe bel et bien une importante « barrière à l'entrée », c'est-à-dire l'obligation de posséder un ordinateur portable, muni d'une carte « WIFI ».

Discours sur la solidarité virtuelle/ démocratisation de l'accès à Internet

Au niveau du discours, l'initiative Île-Sans-Fil nous semble fortement imprégnée de la philosophie issue du développement des « Logiciels libres (Open source) » (voir section 2.3. Logiciels libres) et, par la suite du mouvement WIKI, basé sur le partage et le travail en collaboration.

Par ailleurs, en offrant la gratuité, Île-Sans-Fil s'inscrit contre la marchandisation de l'accès à Internet et cherche à en démocratiser l'accès.

Discours sur les échanges économiques

Comme nous l'avons souligné, l'initiative ISF est basée sur un principe d'échange, la gratuité, rendue possible par la nature particulière du service, c'est-à-dire sa reproductibilité. Hardt et Negri, dans leur plus récent ouvrage, *Multitude* (2004), reviennent notamment sur cet aspect de la production « immatérielle » qui menace non pas la propriété elle-même, mais son caractère privé :

121 Nous reviendrons sur cette particularité dans la section Réflexions supplémentaires.

122 Un an plus tard, le projet est aujourd'hui mieux connu et le nombre de points d'accès s'est considérablement accru. Ainsi, ce constat nous apparaît de moins en moins valable.

A more significant security problem than the destruction or corruption of immaterial property through connectivity is reproducibility, which does not threaten property itself but simply destroys its private character. Many forms of illicit reproduction of immaterial products are quite obvious and simple – reproducing written texts, computer software, or audio or video property. They are so obvious because the social and economic utility of these immaterial forms of property depend precisely on their being easily reproducible at low cost, through techniques from the printing press and photocopy machine to digital recording. The reproducibility that makes them valuable is exactly what threatens their private character. Reproduction is, of course, very different from traditional forms of theft, because the original property is not taken away from its owner, there is simply more property from someone else. Private property is traditionally based on a logic of scarcity – material property cannot be in two places at once; if you have it I cannot have it- but the infinite reproducibility central to these immaterial forms of property directly undermines any such conceptions of scarcity.

Hardt et Negri, *Multitudes* : 180

Dans ces conditions, le projet Île-Sans-Fil nous paraît porteur de transformations possiblement révolutionnaires et radicales en ce sens qu'il cherche à contribuer à l'expansion du bien commun, dans un contexte où la logique de rareté n'est plus tenable.

Réflexions supplémentaires

En terminant, il faut souligner que le projet Île-Sans-Fil n'est pas une expérience unique. De nombreux projets de ce genre existent ailleurs dans le monde. L'expérience de Seattle Wireless, est souvent citée comme pionnière.

- <http://www.seattlewireless.net>
- <http://www.nycwireless.net>
- <http://www.freenetworks.org>
- Losnet (Amsterdam, Netherlands)
- funkfeuer (Vienna, Austria)
- BC Wireless (BC, Canada)
- freifunk.net (Germany, Germany)
- wifi-frankfurt.de (Frankfurt, Germany)
- ZNET (Znet)
- SeattleWireless (Seattle, United States)
- Personal Telco Project (PortlandOR, United States)
- Alameda Wireless (Alameda, United States)
- ThirdBreak (Santacruz Ca, United States)
- atlantafreenet (Atlantafreenet)

Sources documentaires

- Site Web d'Île-Sans-Fil : <http://www.ilesansfil.org>
- Encyclopédie WIKIPEDIA : http://fr.wikipedia.org/wiki/Main_Page
- Hardt, M et Antonio Negri. 2004. Multitude, War and Democracy in the Age of Empire, Penguin Press, New York.

3. ÉLÉMENTS D'ANALYSES

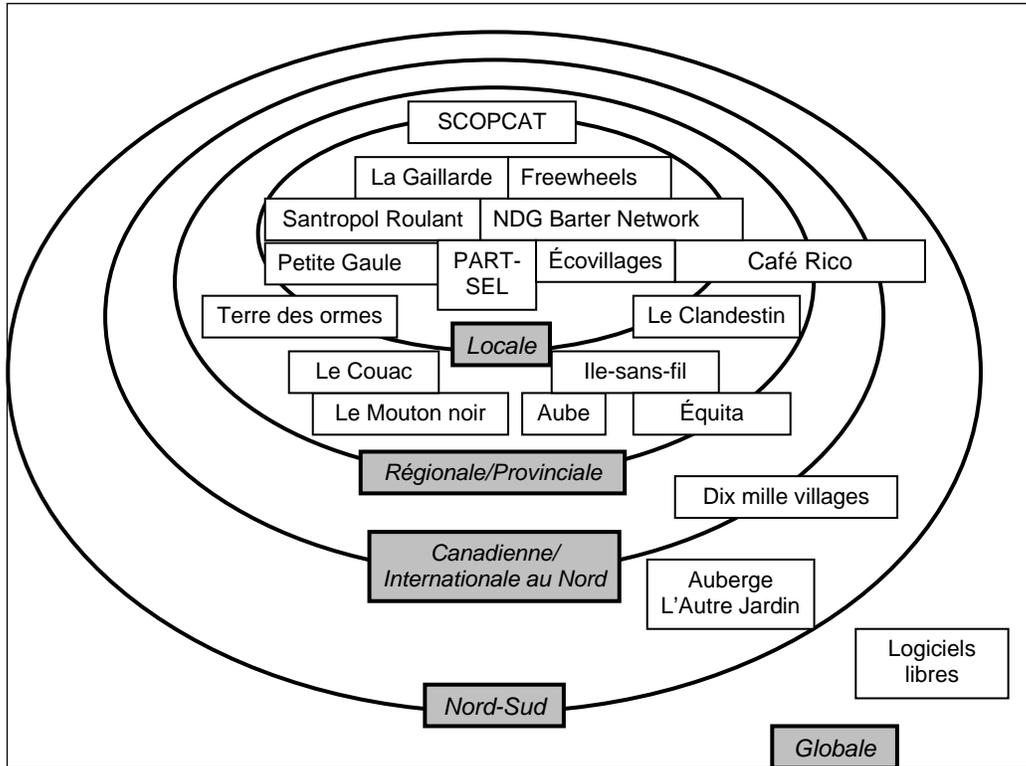
Cette section présente trois différents tableaux synthèse cherchant à jeter un éclairage nouveau sur ces « pratiques solidaires émergentes ». Le premier tableau présente une classification en fonction de la dimension spatiale/géographique. Le second est quant à lui une classification en fonction des modalités d'échanges économiques qui sont mises en scène dans chaque initiative. Enfin, le dernier tableau présente une classification en fonction de la manière dont s'exprime la solidarité entre les participants à l'échange. Chacun des tableaux présentés est suivi d'une courte discussion.

3.1. La manifestation spatiale des solidarités

Le questionnement autour du commerce équitable que nous vous avons présenté plus tôt et qui est à l'origine de notre recherche procède d'une comparaison des initiatives québécoises dont la solidarité s'exprime envers les pays du Sud par rapport à celles dont la solidarité s'exprime envers les pays du Nord. Or, nous avons cru bon d'approfondir la compréhension de ce qui était typique aux pratiques économiques solidaires selon leur portée spatiale, car il nous est apparu, par exemple, que les valeurs à la base de la solidarité semblaient différer en fonction de la distance géographique impliquée dans la pratique. Nous avons donc classifié nos différentes initiatives en fonction de la portée spatiale qui est exprimée au travers de la solidarité engagée dans les pratiques des initiatives étudiées.

Afin de mesurer cette portée spatiale, nous avons, pour chacune des initiatives étudiées, identifié les bénéficiaires de la solidarité. C'est donc en observant la distance géographique qui sépare l'organisme ou l'individu qui effectue la pratique de celui qui en bénéficie que nous avons cherché à mesurer la portée spatiale de la solidarité. Notre unité de mesure correspond à des appellations géographiques plutôt générales. Ainsi, nous avons identifié dans nos recherches trois principales dimensions spatiales des rapports solidaires : les dimensions Nord-Nord, Nord-Sud, et la dimension « globale ». Toutefois, afin de bien saisir la dimension Nord-Nord de notre étude, celle que nous avons davantage explorée, nous l'avons subdivisée. Plus exactement, cette subdivision de la spatialité nous amène à considérer aussi les dimensions locales, régionales/provinciales et canadiennes/internationales au Nord.

GRAPHIQUE 2
Manifestations spatiales de la solidarité



C'est ainsi qu'au travers de l'analyse des initiatives sélectionnées, nous avons repéré quelques constantes qui sont typiques à des configurations spatiales spécifiques de la solidarité. Nous avons avancé une hypothèse à ce sujet. Il apparaîtrait que quand varie la portée spatiale d'une pratique solidaire, il est probable que les valeurs solidaires et la règle d'échange qui y sont associées varient également. Les raisons pour expliquer cela sont multiples. Par exemple, nous croyons que la différence en termes de niveau de vie des acteurs impliqués et le type de conscience sociale de celui qui exerce la pratique solidaire, peuvent influencer cette variation. Une autre observation est que les moyens déployés par les acteurs varient également selon la portée spatiale de leur pratique solidaire.

A- Rapports Nord-Nord

Locale

Parmi les initiatives que nous avons étudiées, plusieurs opèrent sur une base solidaire locale. Ce mode signifie que la pratique solidaire fonctionne surtout grâce à la condition de proximité géographique des acteurs. Ces rapports de proximité sont souvent vécus dans un contexte communautaire et impliquent des rapports directs entre les acteurs concernés. Il est courant de voir dans cette dimension une dynamique de réciprocité où la pratique solidaire profite à l'ensemble

des acteurs impliqués. La solidarité basée sur la réciprocité, qui ressemble sur plusieurs points au troc, prend alors une forme parfois moins altruiste qu'une solidarité davantage unidirectionnelle. Par exemple, dans les systèmes d'échanges locaux, chacune des parties impliquées dans la pratique profite d'une reformulation des termes de l'échange, qui cherche, entre autres, à combler le fossé qui existe entre les différentes classes sociales au niveau de la rémunération en fonction du degré de compétences. Ainsi, une heure de gardiennage équivaut à une heure de services comptables.

Régionale/Québécoise

La solidarité régionale s'observe au travers de pratiques concernant une région en particulier ou quelques régions limitrophes. Cette dimension ne fait plus autant appel à une solidarité communautaire et des relations de proximité, elle fait plutôt appel à un certain sentiment d'appartenance territoriale plus large (grand centre urbain, région d'une province). Il est possible de voir que les deux initiatives que nous avons identifiées dans le secteur des « médias alternatifs » – Le Couac et Le Mouton noir – font appel à une solidarité régionale, malgré qu'ils soient distribués à l'échelle québécoise.

Rurale/urbaine

Nous avons identifié une autre configuration spatiale à l'intérieur de la dimension régionale, celle de la solidarité rurale/urbaine. Le meilleur exemple de cette solidarité est sans doute celui de « Terre des Ormes » où des paysans pratiquant l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) invitent des citoyens à venir travailler sur leur terre en échange de repas et d'une expérience de la vie rurale. Le type de solidarité lié à cette pratique, que nous jugeons à la fois locale et régionale, se base sur une philosophie qui cherche à combler le fossé grandissant entre les grands centres urbains et les régions rurales.

Canadienne/Internationale au Nord

Tout d'abord, il faut dire que si nous avons ajouté le terme « canadienne » pour cette dimension, c'est pour être conséquent dans la progression de notre méthode de classification. Toutefois, nous n'avons pas identifié de pratiques dont la solidarité se déploie à l'échelle canadienne. Dans les pratiques que nous avons identifiées, la dimension « Canadienne/Internationale » des manifestations spatiales de la solidarité dans les pays du Nord prend deux différentes formes. Tout d'abord, elle apparaît au travers des réseaux sur le commerce équitable des pays du Nord, notamment en ce qui a trait à la certification des coopératives de producteurs du Sud. Deux de ces réseaux, FLO et IFAT, sont des initiatives solidaires des pays du Nord vouées à fournir une caution aux produits du commerce équitable, participant du même coup à l'institutionnalisation du commerce équitable dans ces pays.

Ensuite, dans cette même dimension, nous avons inséré les réseaux solidaires formés de commerçants de produits équitables. Par exemple, la boutique Café Rico à Montréal fait partie de la *Café Rico Coffee Cooperative*, qui est un regroupement de boutiques indépendantes situées à plusieurs endroits au Canada et aux États-Unis. Ils achètent ensemble le café équitable et s'entraident pour la gestion de leurs boutiques et pour la création de nouvelles boutiques.

B- Rapports Nord-Sud

Les organismes étudiés dont la solidarité répond d'une dynamique Nord-Sud font tous partie de la chaîne du commerce équitable. Trois d'entre eux sont des promoteurs, distributeurs et importateurs – 10 000 Villages, Café Rico, Oxfam – et sont des acteurs dont le rôle se situe surtout dans la pratique du commerce équitable. Une quatrième initiative, l'auberge « L'autre Jardin » a pour mission de participer au financement de l'organisme Plan Nagua à Québec et offre par ailleurs des produits équitables dans sa boutique.

La solidarité qui est en jeu dans ces initiatives de commerce équitable se base sur une critique, plus ou moins acerbe dépendamment des cas étudiés, du système du commerce international compris comme générateur d'injustices. Selon leur discours, les pratiques solidaires Nord-Sud rapportent surtout aux communautés des pays du Sud.

C- Globale

Les Logiciels libres, dont l'exemple le plus répandu est sans doute le système d'exploitation Linux et le navigateur Mozilla-Firefox, constituent un cas atypique dans notre recherche, car la solidarité qui y est invoquée se situe au niveau global. Le fait qu'il s'agisse de logiciels fait d'eux des biens immatériels qui peuvent, vu le développement des communications et de l'informatique aujourd'hui, dépasser les frontières des États sans presque rencontrer d'obstacles. Mais la solidarité de cette pratique se retrouve dans le fait qu'ils soient libres. Cette « liberté » est double en ce sens où, d'une part, ils peuvent être distribués librement (gratuitement ou non) et, d'autre part, ils peuvent être édités librement par quiconque en possède les moyens. Même si une compagnie décide de commercialiser un logiciel libre, elle ne peut pour autant revendiquer le droit de propriété sur le code. Les logiciels libres ont donc, en quelque sorte, dépassé le stade de la propriété et de l'origine. Même si plusieurs types de solidarités ont motivé la production de logiciels libres, la philosophie qui est à l'origine du logiciel libre est basée sur l'idée de partage universel du savoir. Cependant, ce partage universel est inégalement réparti vu les différents niveaux de développement technologique que connaissent les différentes régions de la planète. Ce clivage, souvent appelé « la fracture numérique », apparaît de façon flagrante au niveau mondial, et cela malgré certaines avancées dans les pays au Sud.

Pour conclure cette partie, nous aimerions soulever deux points. Tout d'abord, nous avons observé que les organismes dont la solidarité s'exerce du Nord au Sud réalisent également plusieurs actions solidaires au Nord. Par exemple, chez l'organisme de commerce équitable Café Rico on mise sur la consolidation des ressources locales ou régionales, et la boutique de Montréal qui sert de point de chute à l'agriculture soutenue par la communauté et vend certains produits biologiques québécois. Cela pourrait s'expliquer par le fait que certains acteurs voient un certain avantage à fortifier leur ancrage local pour ensuite mieux projeter leur action solidaire dans les pays du Sud.

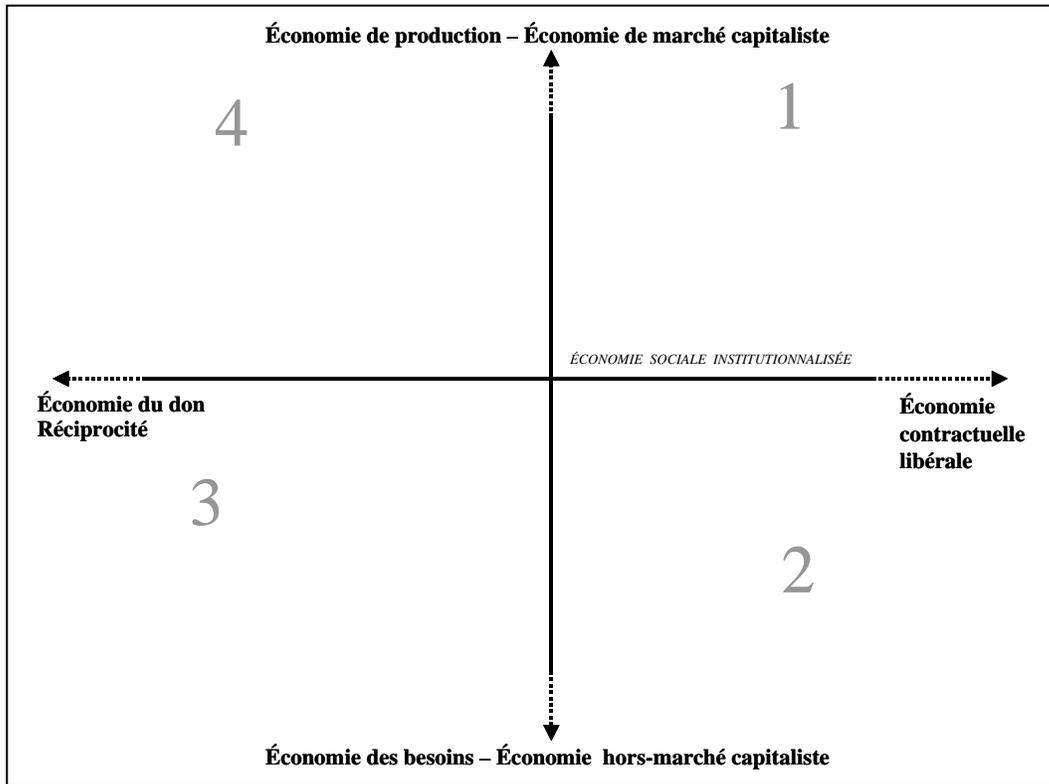
Ensuite, il est intéressant de remarquer que la solidarité repose souvent sur une motivation plus ou moins abstraite ou concrète selon qu'elle se situe à l'échelle locale ou à l'échelle Nord-Sud. La solidarité Nord-Sud repose davantage sur des principes abstraits qui sont porteurs d'une action plus globale visant à réduire les inégalités dans plusieurs régions de la planète tandis que les projets locaux misent davantage sur une solidarité à caractère communautaire où toutes les parties impliquées bénéficient de l'échange. Par ailleurs, les pratiques solidaires Nord-Sud prennent davantage la forme d'actions charitables alors qu'au niveau local ces pratiques correspondent davantage à une forme d'entraide.

3.2. Distribution des initiatives en fonction de leurs pratiques de production et d'échange

Après la présentation des manifestations spatiales et des échelles géographiques de la solidarité, voici une seconde classification de nos données en fonction des pratiques économiques de production et d'échange. Pour réaliser cette classification, nous avons construit un graphique qui permet de délimiter un espace théorique. Nous expliquerons ce schéma avant d'y placer les initiatives que nous avons étudiées.

Le graphique est constitué de deux axes, deux continuums représentés par les césures et les pointillés. L'**axe vertical** (abscisse) est celui de l'articulation entre la production et la consommation. L'**axe horizontal** (ordonnée) est celui des règles sociales constitutives du contrat d'échange.

GRAPHIQUE 3
Espace économique théorique



Note : « Économie sociale institutionnalisée » signifie les entreprises d'économie sociale membres du « Chantier de l'économie sociale du Québec ». Cette branche dominante de l'économie sociale est dite institutionnalisée, car elle s'inscrit dans l'économie capitaliste, est balisée par l'État, est engagée dans la concertation avec l'État et ne critique pas vraiment les principes moteurs de la création d'inégalités.

1. L'axe vertical a comme premier pôle l'économie de production, c'est-à-dire l'économie capitaliste actuelle, une économie où la consommation est artificiellement stimulée (par l'idéologie, par la publicité) pour soutenir la capacité de production. La logique du système est celle de la croissance de la production et de la consommation comme indicateurs de progrès social, dans une perspective où la reproduction du système est assurée par la plus-value tirée de la production et de la vente de marchandises. Cette plus-value est privée, elle revient à des individus ou des personnes morales qui l'enrangent. C'est une économie où l'on développe de nouveaux besoins afin de soutenir une infrastructure de production trop imposante pour les besoins sociaux de base. Théoriquement, l'échange et la production sont soumis aux lois de la libre concurrence.

Le second pôle est celui d'une économie dirigée par la satisfaction des besoins des personnes, c'est-à-dire, en termes frustes, dirigée par la consommation. Le système d'allocation des ressources peut s'apparenter à celui de l'offre et de la demande, mais dans tous les cas, la finalité du système économique est d'assurer la reproduction du système par la valeur sociale – et non pas monétaire – des biens et services produits. La plus-value – si on peut employer ce terme – est

définie collectivement et socialement et elle a pour mission d'améliorer les conditions générales d'existence de la collectivité. C'est donc une économie où l'on développe des capacités de production pour satisfaire des besoins sociaux existants. C'est une économie par nature territorialisée, à l'opposé de la première.

2. L'axe horizontal est celui des règles sociales constitutives du contrat d'échange, c'est-à-dire la configuration des règles, normes, habitudes, traditions, qui donnent les paramètres des formes de contrat¹²³ possibles dans les relations économiques. Le premier pôle, à droite, est celui de l'économie du contrat libéral tel que nous l'offre le capitalisme, c'est-à-dire (a) la traduction de la valeur des biens et des services en termes monétaires et (b) l'échange effectué en vertu d'un contrat occasionnel et temporaire conclu entre deux individus sur le marché de l'offre et de la demande. La règle sociale derrière l'échange contractuel libéral est celle du contact entre deux individualités rationnelles qui cherchent à satisfaire leurs seuls intérêts respectifs à travers un échange éphémère. Le contrat, dans cette acception, est toujours à renouveler par des manifestations de volonté de la part des individus. Pour le dire un peu rapidement, c'est une conception atomiste des échanges économiques.

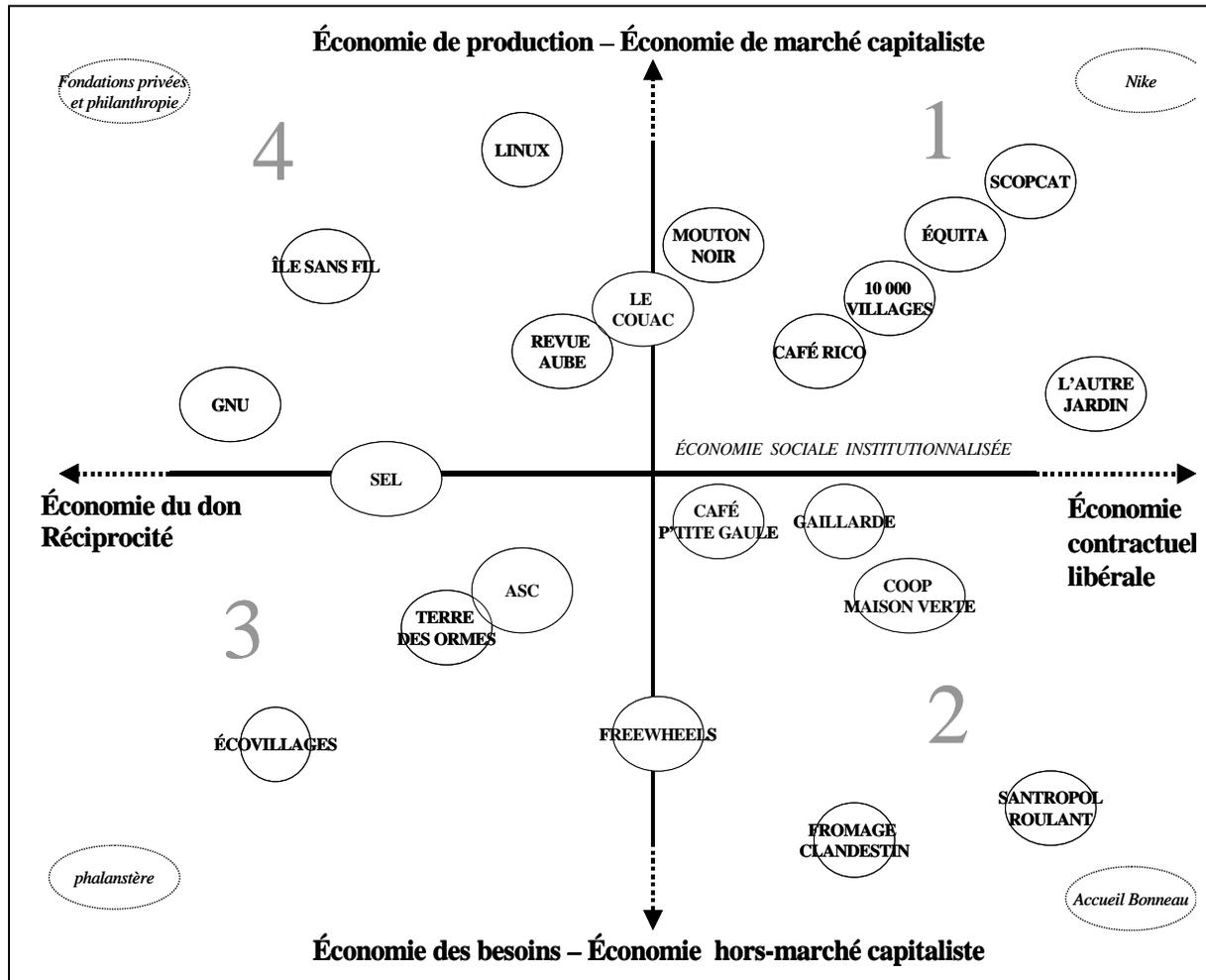
Le second pôle, à gauche, est celui d'une économie du don et/ou de la réciprocité, ce qui signifie une économie où les règles de l'échange sont déterminées par une conception holiste de la société. Le contrat n'est pas individuel et temporaire, il est collectif et s'inscrit dans la pérennité. Les règles de réciprocité sont complexes et régulées par des institutions sociales de type communautaire. Les échanges économiques sont situés dans une signification sociale qui les dépasse et qui leur donne sens. Ce type d'économie a tendance à être moins monétarisée et la valeur des objets et des services n'est pas construite à partir des coûts de production.

Cela n'est qu'un schéma qui, par nature, est un peu réducteur et simplificateur de la réalité. Mais il est utile pour mettre en évidence certains traits intéressants de nos données. Le croisement des deux axes forme quatre quadrants qui illustrent quatre grands types de pratiques économiques de production et d'échange. Nous pouvons situer les initiatives étudiées dans chacun des quadrants pour mettre en évidence leur degré de différenciation par rapport au modèle économique dominant, qui correspond au quadrant 1.

Nous avons distribué les initiatives dans le schéma en fonction des traits dominants de leurs pratiques de production et d'échange. Voici ce que cela donne :

123 On utilise ici le terme contrat dans son sens général de « convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent, envers une ou plusieurs autres, à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose. » (Petit Robert, à partir du Code civil français).

GRAPHIQUE 4
Distribution des initiatives étudiées en fonction
de leurs pratiques de production et d'échange



Débutons l'explication du graphique en disant que les ovales représentent les initiatives étudiées. Les quatre ovales en pointillés dans les coins correspondent à des extrapolations radicales des logiques de chacun des quadrants. Ils sont, pourrait-on dire, des cas limites ou ce qui se rapproche concrètement le plus d'un « type idéal ». Ainsi, l'entreprise Nike, dans le coin supérieur droit du quadrant 1, est un modèle de l'économie capitaliste actuelle, entreprise mondialisée qui vend autant d'immatériel que de matériel en s'appuyant sur une idéologie de l'individualisme extrême. À l'opposé, le phalanstère (coin inférieur gauche) est un modèle collectiviste extrême, traduisant une pensée organiciste ou fonctionnaliste qui dissout l'individu dans la communauté.

On peut dire du **quadrant 1** qu'il représente une économie capitaliste de production qui fonctionne avec la règle du contrat libéral, ce qui correspond au modèle économique dominant.

Dans notre échantillon, ce qui se rapproche le plus d'une entreprise traditionnelle est la coopérative de production de caoutchouc (SCOPCAT). En effet, cette entreprise se situe dans un secteur de pointe, elle s'inscrit dans le marché capitaliste pour écouler sa marchandise et elle souscrit aux règles de l'offre et de la demande et du contrat libéral. Ce qui la distingue d'une entreprise traditionnelle est son fonctionnement interne (coopération) et la philosophie qui sous-tend les choix de production (granules de caoutchouc provenant du recyclage de pneus et d'autres rebuts de caoutchouc).

Un second exemple éclairant est celui du commerce équitable. Trois de nos cas (Équita, 10 000 Villages, Café Rico) sont disposés en ligne. Cela veut signifier une certaine gradation dans la radicalité de la critique de l'économie de marché. Le commerce équitable, en général, cherche à insérer une charge morale dans les échanges économiques mondiaux en les posant comme « inéquitables ». Il s'agit dès lors d'accroître la transparence des relations économiques, de distribuer plus équitablement les revenus entre les producteurs et les importateurs-distributeurs. Pour garantir l'équitabilité des relations et la présence de critères sociaux, on a recouru à la certification, c'est-à-dire à la logique des sceaux de qualité et, par extrapolation, à celle du *Branding*¹²⁴. Mais les entreprises de commerce équitable n'appliquent pas toutes cette logique de la même façon et ne prennent pas toutes les mêmes formes. Premièrement, Équita est une entreprise incorporée qui s'est donné une charte « écologique » et « équitable ». Équita est à la fois importateur et distributeur et fait des profits avec la vente de produits issus de la certification équitable. L'organisation est hiérarchique et le travail est segmenté. Tout le monde est payé. Équita mise beaucoup sur ce qu'on appelle, dans le jargon du commerce équitable, « les activités d'éducation et de sensibilisation », qui sont des activités de marketing autrement. Équita est donc très proche d'une entreprise traditionnelle. Dans ses relations de production et de vente, elle souscrit à la logique de la compétitivité des produits et à celle des droits individuels des consommateurs. Équita se distingue de la norme capitaliste dominante en offrant des produits qui sont soumis à une certification sévère de leurs conditions de production.

La Boutique 10 000 Villages fonctionne essentiellement sur les mêmes principes qu'Équita, mais son objectif est autre. La Boutique 10 000 villages sert à financer un autre organisme qui, lui, organise des stages de développement international. À la différence d'Équita, chez Boutique 10 000 Villages on mise sur le bénévolat et on met plus l'accent sur le développement international que sur les questions de qualité ou de compétitivité des produits (lesquels sont tous issus, ou presque, du commerce équitable certifié).

Chez Café Rico, la critique de l'économie capitaliste est plus radicale. Café Rico est une coopérative d'importation et de torréfaction de café équitable. Café Rico fait partie d'une coopérative d'importation étasunienne. Café Rico ne fait pas de publicité et vend son café dans ses locaux de Montréal. Il distribue aussi du café torréfié dans plusieurs points de vente en région. La coopérative est très impliquée dans les milieux de la gauche radicale québécoise et axe une bonne partie de son action sur la sensibilisation et l'éducation aux conditions de vie des peuples

124 Branding : utilisation d'un nom ou d'une marque comme argument de vente. La marque renommée constitue un sceau de qualité.

autochtones d'Amérique du Sud. Ainsi, plus que seulement vendre – même des produits certifiés équitables – Café Rico est un espace militant dont les objectifs dépassent largement la vente de café.

L'économie sociale institutionnalisée se situe autour de l'axe des ordonnées, selon que l'entreprise met l'accent plutôt sur la satisfaction de besoins en marge de l'économie capitaliste ou selon qu'elle préfère développer un produit de niche ou de marque et qu'elle cherche à « développer » un marché.

Le **quadrant 2** correspond à une économie orientée vers les besoins plutôt que vers le profit ou la croissance. Dans ses manifestations les plus radicales, cette économie peut se situer en dehors du marché capitaliste, ce qui signifie que la valeur des produits ou services échangés n'est pas calculée en fonction des coûts de production et de l'extraction d'une plus-value monétaire. L'exemple radical, le cas limite, est représenté par l'Accueil Bonneau, un organisme d'origine confessionnelle qui offre des repas et des logements à des itinérants montréalais. Bien que la règle soit celle du contrat libéral (autonomie des parties contractantes, réciprocité directe, contrat éphémère), l'Accueil Bonneau ne cherche aucun profit et offre des produits et services qui comblent des besoins criants et qui « valent », en termes monétaires, beaucoup plus que le prix payé.

Un bon exemple tiré de notre échantillon est celui de l'Atelier de vélos *FreeWheels*, où consommateur et producteur sont confondus et où il n'y a ni utilisation de matériaux neufs ni échange monétaire. La règle de l'échange est la réciprocité directe, le troc en quelque sorte : 4 heures de travail pour obtenir un vélo remis à neuf. La production, c'est-à-dire la remise à neuf, est mise en branle suite à un besoin du consommateur qui, pour le satisfaire, va lui-même devenir producteur occasionnel.

Un autre exemple est celui du fromage Le Clandestin. Il s'agit d'un producteur artisanal et illégal de fromage qui dispose d'une capacité de production fixe et qui n'entend pas grossir. Le fromage est vendu par correspondance à des contacts réguliers situés dans certaines grandes villes. Ces « têtes de pont » les distribuent eux-mêmes parmi leurs amis, famille, collègues de travail. Le prix est fixe et est très concurrentiel par rapport aux autres fromages du terroir québécois. Les commandes se font au besoin des acheteurs et les livraisons se font selon la capacité du producteur. Le fromage Le Clandestin se situe à l'écart du marché capitaliste et de l'encadrement étatique de la production agroalimentaire. Il n'en est pas moins sécuritaire et succulent.

La partie supérieure du quadrant est occupée par des initiatives plus proches de l'économie sociale institutionnalisée. La Coop la Maison Verte et la Friperie La Gaillarde, par exemple, sont des magasins qui offrent des produits de l'économie sociale ou du commerce équitable et qui sont très fortement animés par des idées écologistes. Les deux entreprises sont impliquées dans leur communauté et exercent des activités qui dépassent la production et l'échange. Le Café Petite Gaule, pour sa part, est à la fois un café-bar traditionnel, un espace culturel alternatif, une coopérative autogérée et un espace de discussion politique.

Le **quadrant 3** est celui qui s'oppose le plus à l'économie capitaliste dominante. Il représente une économie des besoins qui se situe largement en dehors du marché capitaliste et qui est orientée par des règles complexes de réciprocité et des échanges à long terme qui ne s'accomplissent pas nécessairement à l'aide de monnaie. L'exemple extrême est celui des phalanstères fouriéristes ou, encore mieux, le modèle organico-fonctionnaliste décrit par Thomas More dans son célèbre *Utopia* (1516) : chacun travaille pour le reste de la communauté, la division sociale du travail est poussée, la réciprocité des échanges n'est ni directe ni exprimée par le biais de l'étalon monnaie.

Parmi notre échantillon, l'initiative qui se rapproche le plus de ce modèle est celle de l'écovillage. L'écovillage est un territoire soustrait à la spéculation foncière dans le but de l'aménager écologiquement et d'y installer une petite communauté, la plus autonome et démocratique possible. Théoriquement, l'objectif d'un écovillage est d'être autonome sur les plans alimentaires et énergétiques. À l'intérieur de la communauté, les relations économiques sont déterminées par l'intérêt collectif. Le monde de référence pour l'établissement des règles de réciprocité est l'écovillage.

Un second exemple est celui de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). L'ASC est une formule qui renverse la plupart des principes de l'économie de marché et du contrat libéral. En effet, dans l'ASC, les produits sont achetés d'avance par les consommateurs, sans savoir exactement ce qui est acheté. Les prix ne sont pas soumis aux règles du marché ; ils sont fixés d'avance et, en fonction des résultats de la récolte, les quantités seront variables. L'apparence des produits alimentaires, si importante dans l'agroéconomie industrielle, est ici complètement désamorcée : les produits font triste mine comparés aux légumes « conventionnels » passés à la paraffine et génétiquement modifiés pour tous atteindre la même taille. De cette façon, un rapport économique durable s'établit entre le producteur agricole et ses partenaires. L'ASC est un projet qui redéfinit les catégories sociales de producteur et de consommateur. L'ASC cherche aussi à renouveler le contrat social entre les villes et les campagnes.

Le **quatrième et dernier quadrant** est le quadrant contradictoire, qui illustre une économie de marché qui vise le soutien à la production et la croissance, mais dont la règle du contrat s'inscrit dans une économie de la réciprocité ou du don. Un exemple extrême serait celui d'une fondation privée qui redistribue des sommes gagnées par une entreprise capitaliste. On pourrait prendre l'exemple de la fondation de Bill Gates qui est financée par les profits de son entreprise *Microsoft*, qui détient un monopole de fait concernant les systèmes d'exploitation pour ordinateur personnel. M. Gates redistribue des millions de dollars pour améliorer le sort des pauvres après avoir gagné cet argent avec des méthodes à la limite de la légalité (voir les poursuites judiciaires contre *Microsoft*).

Les seuls exemples de notre échantillon qui s'inscrivent résolument dans ce quadrant sont les initiatives reliées à la promotion des logiciels libres. Le logiciel libre est un logiciel dont le code source permettant de le modifier est ouvert, donc connu et accessible à tous, contrairement aux « logiciels propriétaires » comme ceux de *Microsoft*. Les logiciels et les réflexions sur le partage de la propriété intellectuelle sont des exemples parfaits de développement d'un produit et de refus

de le vendre et d'en profiter. L'exemple le plus radical est celui du projet GNU, qui visait au départ à contrecarrer la montée des logiciels propriétaires en créant des logiciels ouverts¹²⁵. Le projet GNU a mené à la fois à une réflexion sur la propriété intellectuelle et sur le développement d'une véritable industrie alternative du logiciel libre qui, dans sa version LINUX, par exemple, peut aller jusqu'à la vente de certains produits. Île-Sans-Fil, que nous situons à mi-chemin de GNU et LINUX, est une initiative de partage de connexion Internet sans fil et haute vitesse selon la technologie WiFi. On voit tout de suite qu'il y a ici un certain soutien de l'industrie informatique et de haute technologie : pour qu'il y ait logiciel libre, il doit y avoir technologie avancée. Le logiciel libre est, au même titre que le médicament générique, un puissant levier de développement des pays émergent. On sait que le Brésil et la Chine ont décidé d'adopter la forme du logiciel libre pour développer leurs infrastructures informatiques.

En conclusion, ce schéma en quatre quadrants permet de distinguer nos initiatives par rapport à la norme capitaliste dominante. Il est évident que la réalité n'est pas aussi simple que ce schéma. Cependant, il permet de mettre en évidence certains traits qui peuvent constituer la base d'une critique sérieuse de l'économie capitaliste. Ainsi, le commerce équitable apporte le principe de la certification sociale des conditions de production. L'ASC renverse pour sa part le rapport marchand et recadre la consommation alimentaire dans un imaginaire orienté par les besoins et limité par les rythmes naturels de l'agriculture biologique. Les logiciels libres offrent les bases d'une re-conceptualisation du travail intellectuel et des droits afférents. Des initiatives comme *FreeWheels*, la Terre des Ormes, la Coop la Maison verte ou le Café Petite Gaule sont des exemples parfaits d'initiatives sociales, politiques et écologistes qui ont aussi d'importantes dimensions économiques. Ces dernières, cependant, sont mises au service d'objectifs extra-économiques : qui l'alimentation, qui l'organisation politique locale, qui la diffusion culturelle, qui le recyclage et l'insertion des jeunes, qui le souci de briser le cercle de la solitude des aînés.

Chacune fait ressortir à sa manière l'importance des finalités sociales des activités économiques. Chacune porte en elle les germes d'une idée, d'un principe, qui pourrait devenir l'amorce d'une nouvelle norme.

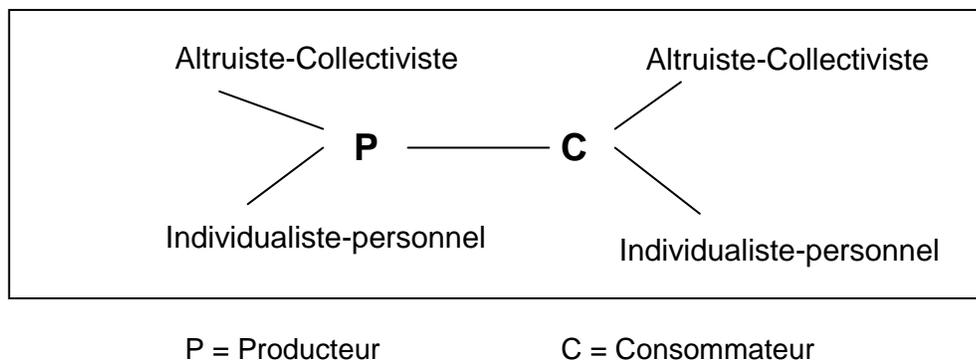
3.3. Les manifestations de la solidarité dans les relations d'échanges

Comme nous l'avons évoqué en introduction, l'une des interrogations initiales soulevées par le projet de recherche avait trait aux différentes relations de solidarité stimulées par les initiatives que nous avons recensées. Les diverses formes que prend l'expression de la solidarité dans les initiatives ont pu être observées, à la fois, dans le discours des acteurs et dans les pratiques économiques liées aux activités propres à chacune de ces initiatives.

125 Pour plus de détails, se référer à la monographie sur les logiciels libres.

Après être revenu brièvement sur la manière dont s'est construite notre réflexion sur les manifestations de la solidarité dans ce que nous avons appelé les « pratiques solidaires émergentes », nous présenterons – et discuterons – un tableau récapitulatif mettant en lumière les diverses configurations que prend la solidarité dans ces initiatives.

Comment se manifeste la solidarité dans les différentes initiatives ? Pour répondre à cette question, nous nous sommes surtout attardés à réfléchir en portant notre attention sur les relations d'échange. À partir du constat que l'ensemble des initiatives sur lesquelles nous avons porté notre attention génère des transactions (impliquant l'échange de biens ou des services) entre un producteur et un consommateur, nous nous sommes alors demandés : « Quelles sont les motivations des acteurs à s'engager dans ces divers types de pratiques solidaires ? Sont-ils guidés par des motivations de type individualiste ou altruiste ? Mettent-ils en avant les intérêts d'une collectivité ou leur propre intérêt personnel ? À partir du schéma suivant, nous nous sommes donc interrogés sur chacune des initiatives. Les exemples du « commerce équitable », de l'Atelier de vélo *FreeWheels*¹²⁶ et de SCOPCAT¹²⁷ permettent d'illustrer le type de réflexion suscitée.



Dans le cas du commerce équitable, bien que les petits producteurs dans les pays du Sud doivent se conformer à certaines règles, notamment celle obligeant à ce qu'une partie des profits engendrés par la mise en place d'un réseau de commerce équitable serve au financement de projets collectifs, il nous apparaît assez clair que les producteurs, vivant dans des conditions adverses, soient avant tout motivés par leurs propres intérêts individuels (et familiaux).

126 L'OSBL *Freewheels* a été fondé en 1999 et est située dans le quartier Petite Patrie, sur la rue Bellechasse. Pour ses promoteurs, deux constats permettent d'expliquer la raison d'être du projet : « il y a énormément de bicyclettes qui ne se font pas utilisées et il y a beaucoup de gens qui pourraient bénéficier d'une bicyclette ». L'extrait suivant, tiré du site Web, présente la mission de l'organisme : « nous réactivons des vieilles bicyclettes. Nous ramassons des bicyclettes qui autrement ne seraient pas utilisées ou se retrouveraient au dépôt. Nous les remettons en état lorsque possible, nous recyclons les pièces de celles qui sont trop abîmées. En échange de 4 heures de travail (démonter des vélos, peindre une murale, bâtir une flotte de vélo, etc.), n'importe qui peut réclamer un vélo. Vous remettez votre vélo en ordre avec l'aide de nos gentils mécaniciens et des autres participants. ».

127 L'initiative coopérative SCOPCAT est née dans la foulée des grandes batailles syndicales menées chez Uniroyal ayant conduit à la fermeture de l'entreprise sur la rue Notre-Dame à Montréal. Cette fermeture, doublée de la relocalisation de l'entreprise à Cornwall, loin de décourager les ex-employés, comme cela est souvent le cas dans des situations similaires, a donné le coup d'envoi pour la création de SCOPCAT. L'initiative est le fruit d'un groupe de travailleurs d'Uniroyal spécialisés dans le caoutchouc et le recyclage de pneus usés dans les années 1980. Ces leaders syndicaux, dotés d'un fort passé militant, compétents dans leur métier, ont développé l'idée de créer une nouvelle entreprise démocratique qui fonctionnerait à partir de principes autogestionnaires (extrait de la monographie réalisé par Jonathan Scott).

À l'opposé, dans les pays du Nord, malgré le discours d'organismes tels qu'Équiterre qui mettent de l'avant la qualité du produit et le fait que le prix du café équitable est « compétitif », il n'en demeure pas moins que les consommateurs nous apparaissent généralement guidés, du moins en partie, par des motivations de type altruiste (ils se qualifient parfois eux-mêmes de consomm'acteurs). Cela dit, on trouvera aussi des producteurs fortement attachés à la formule coopérative et des consommateurs avant tout guidés par leurs propres intérêts (santé, qualité du produit, par le souci « d'être à la page », etc.).

Dans le cas de l'atelier de recyclage de vélo *Freewheel*, on constatera que cette fois-ci, en prenant toujours la grille comme point de départ de l'analyse, le « producteur » et le « consommateur » se confondent en une seule et même entité. Celui ou celle qui « achètera » le vélo est également celui qui le remet en état de servir. Il en devient le producteur. Dans ce cas, la motivation du producteur/consommateur peut aussi bien relever de la recherche de l'intérêt personnel (je veux un vélo économique) que collectif (je veux participer à la protection de l'environnement en évitant de surconsommer).

Enfin, le cas de la coopérative SCOPCAT relève à notre avis davantage de ce que nous qualifions d'une manifestation de la solidarité plus « conventionnelle », dans la lignée de l'économie sociale, mais surtout, du coopérativisme. Dans ce cas, il s'agit essentiellement de vendre à des consommateurs qui cherchent le meilleur produit sur le marché. Dans ce cas, on constatera que la grille présentée ne permet pas de se rendre compte de la relation de solidarité existant entre les producteurs. Cela nous amène donc à glisser quelques mots sur les avantages et les limites de cette première grille d'analyse.

D'abord, en ce qui a trait aux limites, outre celle déjà mentionnée, nous devons admettre que les motivations varient d'un acteur et d'un échange à l'autre. Ainsi, à ce stade de nos recherches, il apparaît que nous n'avons pas assez d'information pour construire des cas types de consommateur et de producteur. Par ailleurs, cette façon de schématiser les relations ne permet pas plus de saisir les manifestations de solidarité « entre les consommateurs » que celles « entre les producteurs ». Cela dit, il semble évident que la grille a constitué un outil pertinent afin d'amorcer la réflexion. De plus, elle nous semble utile afin d'être en mesure d'évaluer le potentiel de transformation et, dans une certaine mesure la « radicalité » – par exemple lorsqu'on constate une production solidaire couplée avec une consommation solidaire – des différentes initiatives recensées.

À la suite de ce travail exploratoire, une seconde grille a été construite. Celle-ci permet, à notre avis, d'explicitier plus adéquatement les différentes manifestations de la solidarité dans les relations d'échange suscitées par les différents projets.

TABLEAU 4
Manifestations de la solidarité dans les relations d'échange (discours)

	LE CLANDESTIN	SCOPCAT	MOUTON NOIR	LE COUAC	CAFE DE LA PETITE GAULE	AUBERGE L'AUTRE-JARDIN	FRIPERIE LA GAILLARDE	ÉQUITA	10 000 VILLAGE	CAFE RICO	REVUE AUBE	SANTROPOL ROULANT	TERRE DES ORMES	ÉCOVILLAGES	LOGICIELS LIBRES (LINUX) ¹²⁸ (B)	PART-SEL (B)	NDG BARTER NETWORK(B)	FREEWHEELS(B)	P2P ¹²⁹ (R)	ILE-SANS-FIL (R)
Entre producteurs		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
P => C	X		X	X	X						X	X	X	X	X				X	
C => P	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Entre consommateurs	X							X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
PC=>Terre (dév. durable)	X						X			X	X		X	X				X		

Le tableau intitulé « Manifestations de la solidarité dans les relations d'échange » permet de mettre en relief quelles configurations prennent l'expression de la solidarité dans les initiatives ayant fait l'objet des monographies¹³⁰. Il permet de compléter la réflexion, somme toute assez brouillonne, esquissée jusqu'ici.

Nous avons identifié cinq formes que peut prendre l'expression de la solidarité dans les relations d'échanges liés à la production de biens et services dans ces initiatives : la solidarité « de producteurs (ou entre des producteurs pour être plus précis) », la solidarité du producteur envers le consommateur, la solidarité du consommateur envers le producteur, la solidarité

¹²⁸ (B) : indique la distinction entre producteur et consommateur est floue.

¹²⁹ (R) : indique producteur et consommateur en rupture (consommateur devient (re)producteur).

¹³⁰ Les logiciels P2P (*Peer to Peer*), permettant l'échange de données numérisées (fichier mp3, vidéos, texte, etc.), ont été ajoutés à titre indicatif.

« de consommateurs (ou entre consommateurs) » et, enfin, une solidarité plus globale, que l'on peut associer à une sensibilité « écologique », la solidarité des producteurs et des consommateurs envers « la planète terre ».

A- Solidarité de producteurs

À cet effet, le tableau permet de mettre en relief le fait qu'on retrouve une solidarité « de producteurs » dans toutes les initiatives identifiées (sauf une). Cette manifestation de la solidarité peut s'institutionnaliser sous plusieurs formes : OSBL, autogestion, coopérative de travailleurs, etc. Ce constat n'est toutefois pas surprenant puisque la recherche visait à explorer des initiatives impliquant une production de biens ou de services et que cette production ne devait pas être « essentiellement capitaliste ». De manière générale, autant dans le champ de l'économie sociale que dans celui du coopérativisme, qui existent depuis longtemps, ce genre d'expression de la solidarité est assez bien connu et documenté. On remarquera d'ailleurs que dans le cas de la coopérative SCOPCAT, qui est sans doute la coopérative la plus « traditionnelle » que nous ayons recensée, la manifestation de la solidarité se limite à cette solidarité « entre producteurs ». Seule l'initiative fromage Le Clandestin n'implique pas ce type de manifestation de la solidarité (la production est faite par une seule personne). À cet égard, il est intéressant de constater que ce producteur artisanal de fromage évolue pourtant dans un secteur, celui des produits laitiers transformés, fortement sous l'influence de grandes coopératives institutionnelles. Son initiative s'est toutefois construite en porte-à-faux avec ce modèle dominant que sont les grandes coopératives agricoles rassemblées dans l'UPA.

B- Solidarité du producteur envers le consommateur

Le second type de manifestation de la solidarité que nous avons pu identifier a trait à la solidarité que peuvent avoir des « producteurs » envers des « consommateurs ». Autant Le Mouton Noir, que Le Couac, la Revue Aube, le Café de la Petite Gaule et Santropol s'inscrivent dans cette démarche. Ces promoteurs partagent le désir d'offrir des services et/ou des produits répondant à un besoin collectif non comblé. Dans certains cas, nous pensons notamment à Santropol, il s'est agi d'investir un secteur, que l'on appelle parfois le secteur de « l'utilité publique », en prenant en charge la fourniture de repas à des personnes âgées en perte d'autonomie. Ces projets se sont d'ailleurs bien souvent mis sur pied dans des secteurs délaissés par l'État amaigri. Dans d'autres cas, il s'agira encore une fois de palier à un manque, dans d'autres secteurs. La Revue Aube, Le Couac et le Mouton Noir cherchent à suppléer au manque d'intérêts des grands conglomérats médiatiques pour certains types de contenus informatifs. En outre, ajoutons qu'ils s'inscrivent généralement contre la « concentration » de la presse. Similairement, le Café de la Petite Gaule cherche à offrir une « programmation culturelle » sortant des sentiers battus dans les salles de spectacles *Mainstream*.

C- Solidarité du consommateur envers le producteur

La solidarité exprimée par le consommateur envers le producteur est actuellement la forme la plus visible des manifestations de la solidarité dans les échanges que nous ayons pu identifier. Le cas le plus connu faisant appel à cette dimension de la solidarité est celui du commerce équitable. Cela dit, il faut bien comprendre que malgré sa progression rapide au cours des dernières années, l'on se doit de constater que l'idée générale véhiculée par les promoteurs du commerce équitable reprend une formule qui existait depuis fort longtemps dans des petits commerces faisant la promotion des produits artisanaux fabriqués dans des coopératives du « Tiers-Monde ». Ainsi, plus récentes sont les initiatives de type « agriculture soutenue par la communauté » encourageant le développement de la solidarité entre les consommateurs des villes et les producteurs de la campagne. Cela dit, plus novateurs encore nous apparaît être le projet des promoteurs des Logiciels libres où le consommateur est directement invité à participer à la production; cela en fournissant des commentaires et des suggestions, si ce n'est pas en améliorant lui-même le logiciel. Dans ces cas, on constate donc que le consommateur peut même devenir le producteur, et que la frontière entre les deux devient floue.

D- Solidarité entre les consommateurs

La manifestation d'une solidarité « entre les consommateurs » est le quatrième type de relations de solidarité que nous avons pu identifier en faisant de la relation d'échange le lieu central de nos observations. Encore une fois, l'exemple du commerce équitable est sans doute le plus évocateur afin d'en expliciter les grands traits. Cette fois-ci, il faut toutefois comprendre le « commerce équitable » dans le sens d'un mouvement « acheter, c'est voter¹³¹ » où des consommateurs croient pouvoir influencer sur les pratiques commerciales à partir d'une consommation responsable exercée individuellement, mais qui conduirait à des résultats positifs pour l'ensemble de la communauté. D'autre part, répondent aussi aux critères de cette catégorie les SEL (Système d'Echange Local) et le mouvement pour la promotion des Logiciels libres (rassemblant des consommateurs sur la base de leur opposition aux pratiques commerciales douteuses du géant *Microsoft*). Dans le cas des SEL, la solidarité « entre consommateurs » prend forme autour d'une conception partagée quant à l'opportunité de recourir à une monnaie à valeur sociale ajoutée comme un outil permettant la reconstructions de liens de solidarités brisés avec le temps, l'entraide entre les membres de la communauté, la valorisation du travail de tous et toutes, etc.

E- Solidarité envers la terre (se distingue des quatre précédentes)

Le cinquième type de manifestation de la solidarité identifiée a trait à la dimension écologique. Ce type de manifestation a pu être identifié dans de nombreuses initiatives : La Gaillarde, Café Rico, Revue Aube, Équita, Terres des Ormes, ASC, Écovillages et *FreeWheels*.

131 Lire notamment Laure Waridel, « Acheter, c'est voter », Éditions Écosociété, 2005.

Au-delà des différentes manifestations de la solidarité identifiées, il nous paraît important de souligner un certain nombre d'éléments supplémentaires. On trouve identifié en (B) sur le tableau, les initiatives où la division des rôles entre le consommateur et les producteurs est confuse. Cela est notamment visible dans le cas des SEL; les membres des SEL étant tour à tour producteurs et consommateurs. Dans le cas de *FreeWheels*, le consommateur et la production se fonde l'un dans l'autre (on peut faire ici le lien avec la philosophie du *Do-it-yourself* derrière le projet). Dans le cas des « Logiciels libres », comme on l'a évoqué, le consommateur vient en aide au producteur et peut même s'y substituer. De plus, on a identifié en (R) les initiatives où les producteurs et les consommateurs sont en rupture ; le « producteur » original n'ayant aucun lien direct avec le consommateur. On pourrait même ajouter que, dans ces cas, le consommateur devient un (re)producteur. Les exemples d'Île-Sans-Fil et l'échange P2P (*Peer-to-Peer* : hors monographies) entrent dans cette catégorie.

Par ailleurs, avant de passer à la conclusion, nous tenons à rappeler que le tableau a été construit à partir des éléments ressortant des discours des promoteurs et de la documentation qui nous a été fournie. De plus, il s'agit d'une classification ayant pour but de dégager les différentes formes que peut prendre l'expression de la solidarité dans chacune des initiatives. À ce stade de la recherche, l'objectif n'est pas tant de se questionner à savoir si telle ou telle dimension se retrouve dans une initiative (d'autant plus que cela peut très bien être sujet à discussion), mais bien de tracer un portrait d'ensemble permettant d'alimenter notre réflexion.

Nous concluons donc pour l'heure que notre réflexion portant sur les diverses manifestations de la solidarité dans les échanges mis en place dans les différentes initiatives permet de mettre en relief les efforts faits afin de dépasser les modèles traditionnels de solidarité (dont l'archétype serait SCOPCAT dans notre échantillon); cela en s'ouvrant sur de nouveaux horizons solidaires (proliférations des cas où l'on constate de la solidarité envers les producteurs, envers les consommateurs ou encore « entre les consommateurs »). À défaut de l'emblématique appellation « fabrication syndicale », les produits et services rendus disponibles dans les différentes initiatives mériteraient sans doute le titre plus approprié de « fabrication citoyenne ».

Ainsi, nous croyons que cette façon d'observer les relations de solidarité innove en allant au-delà de la solidarité de producteurs véhiculée par l'économie solidaire traditionnelle et permet de constater plus globalement le « potentiel » en termes de création de liens sociaux de ce qu'on a appelé les pratiques solidaires émergentes. Par ailleurs, notons que la grille permet aussi d'expliquer les différences entre des initiatives qui peuvent, de prime abord, paraître semblables (le Mouton Noir, la Revue Aube et Le Couac ou encore : Équita, Café Rico et Boutique 10 000 Villages).

Enfin, rappelons que cette courte analyse constitue une première étape de notre démarche. L'une des étapes à venir sera certainement de refaire le tableau, non pas au niveau des discours, mais au niveau de la pratique. Ce que cela pourrait permettre de faire, c'est non pas de prendre « en défaut » les initiatives (en disant par exemple que la pratique ne correspond pas aux discours),

mais plutôt d'expliquer les tensions pouvant exister dans leur mise en place à partir des différences que l'on pourrait être amené à constater.

CONCLUSION

L'étude de vingt pratiques solidaires québécoises nous a permis de mettre en relief un certain nombre de terrains d'expérimentation de nouvelles façons de penser et d'actualiser des rapports sociaux à vocation économique. L'objectif de cette première étape du projet de recherche était d'identifier des expériences types ayant un potentiel de subversivité ou d'alternativité, donc susceptibles de constituer des éléments de menace au système économique dominant ou de représenter de nouveaux éléments de vocabulaire et de grammaire propices à la construction d'un nouveau modèle de développement. Les résultats nous permettent de valider notre intuition. Effectivement, au sein des initiatives étudiées, on observe un potentiel tant de menace que de transformation du mode actuel de régulation de la société québécoise.

Cette étude nous a aussi permis de valider la pertinence de la démarche de travail que nous avons utilisé. Le fait d'avoir opté pour une approche inductive pour construire des typologies non encore définitives d'analyse et de ne pas se limiter à l'élaboration d'une seule typologie, mais bien de laisser les données nous permettre de produire différentes typologies a été riche en enseignement.

Premièrement, nous observons certaines récurrences au sein des typologies dans l'observation d'éléments nouveaux : le cas des Logiciels libres par exemple, et du potentiel de subversivité économique, politique ou culturel que représente la « mouvance du libre » et sa remise en question du droit de propriété ; le cas des systèmes locaux d'échange, avec une façon différente de comprendre et d'utiliser la valeur dans les échanges socio-économiques ; le cas de l'agriculture soutenue par la communauté et des écovillages où un nouveau rapport à la Terre, comme habitat et espace de production, est exploré.

Deuxièmement, nous observons aussi les potentiels et les limites afférents à la façon de penser l'analyse des caractéristiques subversives ou alternatives d'une expérience solidaire. C'est ainsi que l'approche par analyse territoriale nous informe sur les contraintes inhérentes liées à la portée spatiale d'une initiative. À contrario de ce que nous pensions, il persiste des contraintes structurelles qui viennent contraindre les acteurs du Sud ou du Nord dans leur volonté d'agir, dans la production de leur vivre ensemble. C'est ainsi que les systèmes d'échanges locaux nous obligent à poser des questions sur l'impact que peu avoir la mixité des rôles entre le producteur et le consommateur, mixité qui laisse apparaître des statuts hybrides où l'individu se définit à la fois comme producteur et consommateur.

Enfin, cette recherche comporte des limites évidentes puisque l'exploration effectuée a permis de dégager des connaissances sans nécessairement offrir assez d'information pour déployer une analyse critique approfondie des données à notre disposition. Le fait de travailler uniquement à partir de témoignages d'acteurs nous rendait dépendant du discours que ceux-ci produisaient. Le caractère exploratoire de notre démarche nous permettait de travailler en surface sans être en mesure de compléter le peu d'information à notre disposition. D'où l'importance de procéder par

la suite à partir d'entrevues en profondeur et de réaliser un travail minimal d'observation participante.

Bref, au sein des expériences étudiées, peut-on déceler la présence d'éléments anti-systémiques propices à une redéfinition du mode de régulation actuel ? Notre réponse est oui.

Nous avons observé la présence d'un mini mouvement de revendication portant sur la remise en cause du droit de propriété. Dans la veine des travaux de Pierre-Joseph Proudhon, il ne s'agit pas d'une revendication théorique, mais bien d'une expérimentation concrète d'un agir collectif construit à partir de l'idée « du libre ».

Dans cette voie, les expériences des systèmes d'échange locaux laissent aussi se dessiner la présence d'un mouvement de revendication autour de l'échange non monétaire, de mise à jour des modalités de troc, sur des bases collectives et non individuelles. Si l'idée de contourner l'utilisation de la monnaie comme étalon d'échange est intéressante, l'est aussi l'idée d'équité dans la façon de mesurer ce qui est échangé. Sur ce point, les initiatives étudiées laissent entendre qu'il peut y avoir ou non innovation, en fonction des compromis et conventions qui sont élaborées entre les membres d'un système local d'échange.

À contrario, nous avons aussi observé les limites d'expériences très en vogue de nos jours, celles liées au commerce équitable. Ces dernières ne peuvent échapper au paradoxe de proposer une nouvelle façon de faire le commerce tout en acceptant la légitimité du cadre réglementaire du commerce international, lequel est fondé sur le principe de l'utilisation de l'inéquitabilité au sein des échanges économiques pour produire une plus value commerciale. Par contre, tant le commerce équitable que les systèmes d'échange locaux et certaines pratiques au sein de l'agriculture soutenue par la communauté témoignent du développement qui se fait actuellement au sein des rapports prenant place, par exemple, entre les consommateurs et les producteurs. Cet univers relationnel bien cloisonné sous le fordisme, avec des rôles bien définis et étanches, laisse maintenant place à une hybridation des rôles et à une redéfinition des frontières (exemple : consomm'acteur, pro'sommateur, etc.). Sur cette question, il nous faudra creuser le potentiel de régulation liée à l'hybridation des rôles dans les sphères de la production, de la consommation et de la distribution.

Nous avons aussi observé la présence de différences au sein des logiques solidaires existantes au Sud et au Nord et une difficulté de convergence ou de prise en compte respective de ces logiques de part et d'autre. Cette observation nous invite à creuser davantage la dimension culturelle, structurelle et spatiale de la solidarité. Cette piste n'était pas apparente au début de la recherche et devra être prise en considération dans les étapes ultérieures de notre travail.

Enfin, les cas des écovillages nous montrent comment persistent à travers le temps les expérimentations se réclamant du mouvement historique des utopies concrètes. L'étude des écovillages liée à celle de l'agriculture soutenue par la communauté offre une piste intéressante de

menace et de remise en question du système actuel où la qualité de vie au sens de qualité liée à l'intégralité du processus de production et de consommation est défendue. Par contre, il est clair que ces expériences ne proposent pas une modification du système sociétal et optent plutôt pour la définition de niches. Sur ce point, nous n'avons pas été en mesure de voir comment l'édification de niches peut constituer ou non une brèche pour le remodelage du mode actuel de régulation de l'économie.

Il serait difficile de conclure sans mentionner deux grands absents : l'État, comme appareil de régulation des sociétés et le pouvoir comme modalité d'action sur les actions. Les discours des expériences étudiées tiennent peu ou pas compte de l'État, comme si ce dernier n'existait pas. Qu'en est-il vraiment ? Quelle place l'État prend-il aux yeux des acteurs concernés ? Nous ne le savons pas. Il nous faudra donc tenir compte de cette dimension dans la poursuite de nos travaux.

De la même façon, les expériences étudiées parlent peu des rapports de pouvoir en leur sein, comme si le pouvoir était équitablement distribué ou approprié par les membres de ces dernières. Qu'en est-il vraiment ? Comment se prennent les décisions ? Comme se gèrent la dissidence, les désaccords et les conflits ? Nous ne le savons pas.

Enfin, notre enquête ne nous a pas permis de mettre en lumière les mécanismes de formation, d'apprentissage et de socialisation mis en œuvre par les acteurs des expériences étudiées pour pérenniser et faciliter la reproduction des modalités de solidarité qu'ils mettent en œuvre.

La prise en considération de ces absences nous permettra de revoir nos outils méthodologiques afin que nous puissions collecter des données sur les modalités de formation et d'apprentissage, et des informations sur la façon d'approfondir nos connaissances sur les subversivités et les alternativités mises en œuvre par des expériences solidaires et leurs façons de concevoir les rapports au marché et à l'avoir et les rapports à l'État et au pouvoir.

BIBLIOGRAPHIE

- ALMANZAR, Nelson A. PICHARDO, H. SULLIVAN-CATLIN et G. DEANE.1998. « Is the Political is Personal? Everiday Behaviors as Forms of Environmental Movement Participation », dans *Mobilization*, vol.3, no2, octobre 1998, pp.185-205.
- BAUDRILLARD, J. 1970. *La société de consommation*, Paris : Gallimard.
- BECK. Ulrich. 1998. « Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités », dans *Lien social et Politiques- RIAC*, no 39, printemps, pp. 15-25.
- BECK. Ulrich. 1996. *The Reinvention of Politics. Rethinking Modernity in the Global Social Order*, Oxford : Polity Press.
- BECK. Ulrich (1994) « The Debate on the 'Individualization Theory' in Today's Sociology in Germany », *Soziologie*, Special Edition, no 3, pp. 191-200.
- BECK, Ulrich. 1986. 1992. *Risk Society – Towards à New Modernity*, Londres : SAGE Publications.
- BENASAYAG, Miguel et Florence AUBENAS. 2002. *Résister, c'est créer*, Paris : La Découverte-Syros.
- BENASAYAG, Miguel & Diego SZTULWARK. 2000. *Du contre-pouvoir*, Paris : La Découverte.
- BENASAYAG, Miguel & Dardo SCAVINO. 1997. *Pour une nouvelle radicalité*, Paris, La Découverte, collection « Armillaire ».
- CASTELLS, Manuel. 1996. *The Rise of The Network Society*, Oxford : Blackwell Publishers.
- DOBRE, M. 2002. *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris : L'Harmattan.
- DUBUISSON-QUELLIER, Sophie et Lucie LAMINE. 2003. « L'action sur les marchés comme répertoire pour l'action politique. Conditions et limites de l'engagement des consommateurs », Conférence présentée au colloque du GERMM, Les mobilisations altermondialistes, Paris, 3-5 décembre, 14 pages.
- GENDRON, Corinne. 2001. « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques », dans *Pour*, no 172, pp. 175-181.
- GENDRON, Corinne, Marie-France TURCOTTE, Marc-André LAFRANCE et Julie MAURAS. 2002. *L'action des nouveaux mouvements sociaux économiques et le potentiel régulateur de la certification dans le domaine forestier*, dans *Les Cahiers de la Chaire économie et humanisme*, collection « recherche », no. 08-2002, Montréal : UQAM – École des sciences de la gestion, 10 pages.

- GENDRON, Corinne, ALAIN Lapointe et Marie-France TURCOTTE. 2003. *Codes de conduite et entreprise mondialisée : quelle responsabilité sociale ? Quelle régulation ?*, dans Les Cahiers de la Chaire économie et humanisme, collection « recherche », no. 12-2003, Montréal : UQÀM – École des sciences de la gestion.
- GOODMAN, David. 2003. “The Quality “Turn” and Alternative Food Practices: Reflections and Agenda”, dans *Journal of Rural Studies*, vol. 19, pages 1-7.
- GOODMAN, David et Michael GOODMAN. 2001. “Sustaining Foods: Organic Consumption and the Socio-Ecological Imaginary”, chapitre 6 dans *Social Sciences*, vol. 1, pages 97-119.
- INGLEHART, Ronald. 1990a. *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton : Princeton University Press.
- INGLEHART, Ronald. 1990b. “Values, Ideology, and Cognitive Mobilization in New Social Movements”, dans Dalton et Kuechler (eds) *Challenging the Political Order*, Cambridge: Polity Press, pp. 43-66.
- INGLEHART, Ronald. 1977. *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton: Princeton University Press.
- JAFFEE, Daniel, Jack R. KLOPPENBURG, et Mario B. MONROY (inédit) “Bringing the Moral Charge Home ? : Fair Trade Within the North and Within the South”, à paraître dans *Rural Sociology* en 2004, 39 pages.
- JENSEN, H. R. 2003. « Staging political consumption : a discourse analysis of the Brent spar conflict as recast by the Danish mass media », *Journal of Retailing ans Consumer Services 10*: pp. 71-80.
- JORDAN, Tim. 2003. S’engager ! *Les nouveaux militants, activistes, agitateurs...*, Paris, Éditions Autrement frontières.
- JORDAN, Tim. 1995. “The Hardest Question: An Introduction to the New Politics of Change”, dans Jordan et Lent (eds) *Storming the Millenium: The new politics of change*, London.
- KLEIN, Naomi. 2001. *No Logo*, Paris: Actes Sud, collection Babel.
- LEBLANC, Jérôme, Yanick NOISEUX, Marco SILVESTRO et Jean-Marc FONTAN. 2005. « Pratiques solidaires à l’heure du néolibéralisme : une typologie d’initiatives québécoises émergentes », conférence dans le cadre du colloque Nouveaux mouvements sociaux économiques et développement durable : les nouvelles mobilisations à l’ère de la mondialisation, Colloque annuel de l’ACFAS, Chicoutimi, 10 mai.
- MELUCCI, Alberto. 1996. *Challenging Codes : Collective action in the information age*, Cambridge: Cambridge University Press.
- MELUCCI, Alberto. 1993. « Vie quotidienne, besoins individuels et action volontaire », dans *Sociologie et sociétés*, vol. 25 no 1, pp. 189-198.

- MELUCCI, Alberto. 1991. « Qu'y a-t-il de nouveaux dans les « nouveaux mouvements sociaux »? », dans Maheu, L. & Sales, A. (dirs) *La recomposition du politique*, Montréal/Paris : Presses de l'Université de Montréal/L'Harmattan, pp. 129-162.
- MELUCCI, Alberto. 1989. *Nomads of the Present*, Philadelphie, Temple University Press.
- MELUCCI, Alberto. 1983. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 10, no 50, pp. 13-50.
- MELUCCI, Alberto. 1978. « Sociétés en changement et nouveaux mouvements sociaux », dans *Sociologie et sociétés*, vol. 10, no 2, pp. 37-54.
- MICHELETTI, Michele. 2004. « Just Clothes ? Discursive Political Consumerism and Political Participation », papier présenté à la *ECPR Joint Sessions 2004*, 13-18 avril, Uppsala (Suède), 57 pages.
- MICHELETTI, Michele. 2003. « Shopping as Political Activity », dans *Axess Magazine*, no 9, en ligne: http://www.axess.se/english/archive/2003/nr9/currentissue/theme_shopping.php.
- MICHELETTI, Michele et Dietlind STOLLE. 2003. « The Gender Gap Reversed: Political Consumerism as a Women-Friendly Form of Civic and Political Engagement », Paper presented at the Gender and Social Capital Conference, St. John's College, University of Manitoba, may 2-3, 31 pages.
- MICHELETTI, Michele, Andreas FOLLESDAL et Stolle DIETLING (dirs). 2003. *Politics, Products and Markets. Exploring Political Consumerism Past and Present*, Transaction Publishers.
- NOISEUX, Yanick. 2004. *Commerce équitable*, cahiers du CRISES, collection Études théoriques no ET0416, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Équipe de recherches sur les nouvelles pratiques solidaire Montréal, 188 p.
- ROSE, Marie-Claude. 2001. *L'appropriation sociale de l'alimentation au sein d'un projet de mise en marché socialement différenciée*, mémoire de maîtrise, Montréal : Université de Montréal, Département de Sociologie.
- SILVESTRO, Marco. 2003. « Les rationalités politiques dans le commerce équitable », dans *Bulletin de la Chaire économie et humanisme*, vol. 1, no 12, octobre, pp. 5-7.
- SILVESTRO, Marco. 2003. « Les enjeux de la construction d'un discours altermondialiste sous le référent de la citoyenneté nationale. Le cas de l'Union Paysanne au Québec », dans *Possibles*, vol. 27, no 3, été, pp. 70-86.
- SILVESTRO, Marco et Jean-Marc Fontan. 2005. « Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui », dans *Possibles*, vol. 29, no 2, printemps, pp. 100-117.

- SILVESTRO, Marco. 2004. « Quelques synthèses et réflexions sur le commerce équitable », cahiers du CRISES, collection Études théoriques, no ET0420, Montréal : UQÀM, CRISES, 41 pages. Disponible en ligne : <http://www.crisis.uqam.ca/cahiers/ET0420.pdf>.
- SILVESTRO, M. 2005. « Une stratégie holiste pour concrétiser le développement durable et l'économie sociale : les écovillages au Québec », communication au 7^e Colloque des étudiants-e-s du CRISES, Québec, Université Laval, 31 mars-1^{er} avril 2005.
- SILVESTRO, M. 2005. « Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui », communication au 5^e Colloque Marcel Rioux, « Autogestions – Espaces de liberté », Université de Montréal, 11 mars 2005.
- STOLLE, D. et M. HOGHE. 2004. “Consumers as political participants? Shifts in political action repertoires in western societies”, in *Micheletti, Follesdal et Stolle* (eds).
- STOLLE, D., M. HOGHE et M. MICHELETTI. 2003. “Political Consumerism. A New Phenomenon of Political Participation? An Exploratory Study in Canada, Belgium and Sweden”, papier pour le ECPR Joint Sessions, Edimbourg, 28 mars-2 avril 2003.
- LA TOUR, Sara, Jérôme LEBLANC, Yanick NOISEUX et Marco SILVESTRO. 2005. « Pratiques solidaires à l'heure du néolibéralisme : une typologie d'initiatives québécoises émergentes », conférence dans le cadre des Socio-Midis, UQÀM : Département de Sociologie, 23 février.
- TOURAINÉ, Alain. 1993. *La voix et le regard. Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : Seuil.
- TOURAINÉ, Alain. 1992. *Critique de la modernité*, Paris : Fayard.
- TOURAINÉ, Alain. 1984. *Le retour de l'acteur*, Paris : Fayard.
- WARIDEL, Laure. 2004. *L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit*, Montréal : Éditions Écosociété et EnJeu, 173 pages.
- WARIDEL, L. 2005. *Acheter, c'est voter. Le cas du café*, Montréal : Éditions Écosociété – Équiterre.

ANNEXE 1
LA GRILLE D'ENTREVUE (MONOGRAPHIES)

Grille de description sommaire d'expériences d'échanges alternatifs et de pratiques solidaires.
(avril 2004)

ÉLÉMENTS À DOCUMENTER	INDICATEURS
Caractéristiques générales	
	Date de création, lieu géographique, nombre de personnes impliquées, etc.
Les pratiques d'échange	
Que fait le réseau/l'organisation ?	Quelle est sa mission, ses objectifs ?
Quelle est la nature des échanges ?	Biens, services, produits alimentaires, etc.
Quelle est la règle des échanges ?	Réciprocité, symétrie, asymétrie, troc, don, crédit, etc.
Inscription locale/territoriale du réseau et des pratiques ?	Le réseau et les pratiques d'échanges sont-ils visiblement ancrés dans des relations sociales plus larges ?
Le discours	
Quelles sont les grandes valeurs qui ressortent du discours public du réseau ? Du discours des membres ?	Justice, équité, solidarité, coopératisme, santé, proximité, collectivité, etc.
Identités revendiquées ?	Les acteurs revendiquent-ils une ou des identités claires ?
Discours sur la nature des échanges économiques alternatifs	Comment sont positionnés les échanges alternatifs par rapport aux échanges de marché ?
Discours politique	Organisation de la société/régulation du marché (des échanges) / rôle de l'État
Discours sur la consommation, l'environnement, les conditions de travail, les relations de genre, le territoire, etc.!	
Comment est construite la valeur des produits/services ?	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les liens à faire entre le « commerce équitable » et « l'économie sociale » ? ▪ Quelle est la résonance de la rhétorique du commerce équitable sur les organisations du Nord ? ▪ Est-ce que le vocabulaire de l'équité se transpose dans les échanges Nord-Nord ? ▪ En quels termes se pose/ se construit la solidarité ? 	